DERNIÈRE ÉDITION -



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – Nº 12193 — 6 F — DIMANCHE 8-LUNDI 9 AVRIL 1984

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

Avec ce numéro

LE MONDE AUJOURD'HUI

Le musée de La Villette en chantier

LA FRANCE ET LE CHOC SIDÉRURGIQUE

Le PCF au pied du mur

Le problème pour les communistes, « *ce n'est pas qu'ils sortent du gouvernement, c'est qu'ils y rentrent* », a affirmé, vendredi soir, M. Lionel Jospin. Où en sont-ils ? Toujours un pied dehors, un pied dedans. Et toujours silencieux.

Du côté du PCF, en effet, les déclarations de M. François Mitterrand, le 4 avril, sont restées sans réponse, si l'on excepte les remarques de M. André Lajoinie, membre du secrétariat, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, estimant que les propos présidentiels n'ont « *pas répondu à l'attente des travailleurs* ». M. Lajoinie s'est borné, en quelque sorte, à constater que les mesures annoncées par le chef de l'Etat n'ont pas satisfait les sidérurgistes lorrains. Cette observation ne peut tenir lieu de réponse politique aux déclarations de M. Mitterrand sur l'alliance PS-PCF et sur la « *mise au net* » qu'appelle le comportement des communistes.

Ceux-ci laissent la parole aux responsables syndicaux. S'agissant d'un conflit entre des travailleurs et le pouvoir, il revient à M. Henri Krasucki ou à M. André Sainjon, dirigeants de la CGT – et, d'autre part, membres, l'un du bureau politique, l'autre du comité central du PCF, – de faire entendre la voix des salariés dont l'emploi actuel est condamné par les décisions gouvernementales. La difficulté, pour la CGT, est qu'elle apparaît seule à défendre les positions qu'elle a adoptées dans ce conflit, et que le soutien dont elle a pu se prévaloir jusqu'à présent, reposant largement sur l'unité des organisations syndicales, pourrait être rapidement remis en cause par les divergences qui se sont exprimées au lendemain de la conférence de presse présidentielle.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 8.)

La parole est aux syndicats

Voilà M. Fabius lancé à l'épreuve du fer. On connaît maintenant quelles sont ses attributions dans la lutte pour les restructurations industrielles. Elles ont été définies par l'hôtel Matignon qui a choisi de les annoncer discrètement et hors la voie réglementaire (pas de publication au *Journal officiel*), ce qui cadre mal avec l'aspect solennel qu'avait donné le président de la République à la présentation des nouvelles responsabilités de M. Fabius. Sans doute s'agit-il de ménager certaines susceptibilités ministérielles.



La parole est maintenant tout autant aux syndicats, qui montrent plus que de la défiance envers les discours gouvernementaux, en attendant des réalisations concrètes. Rien ne les retient donc de manifester leur inquiétude.

Figure populaire du syndicalisme régional, M. Denis Bonvallot aimerait donner un caractère unitaire à la manifestation. A cet égard, il a déclaré le vendredi 6 avril « *regretter le retrait de la direction régionale de la Confédération générale des cadres (CGC) des initiatives pour préparer la marche des sidérurgistes lorrains* » vers Paris. M. Bonvallot appelle tous les travailleurs de la région à « *organiser en commun* » cette manifestation, d'autant que « *la réponse du gouvernement n'est pas celle que la Lorraine attendait* ».

« Si la CGC de la Lorraine ne participe pas à la préparation de la journée du 13 avril, c'est afin d' « *agir librement hors de la tutelle du Parti communiste et de la CGT* », répliquent les responsables locaux. Toutefois, elle ne sera pas absente, la fédération de la métallurgie de ce syndicat vient de « *lancer un appel à la mobilisation* » le 13 avril dans la capitale pour soutenir les sidérurgistes lorrains et aussi ceux d'Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer.

Vendredi, en fin d'après-midi, la CGT annonçait qu'elle avait déjà recensé quinze mille inscriptions de personnes désireuses de participer à la marche (1).

D'une manière générale, les syndicats sont engagés dans un nouvel effort de mobilisation qui va de pair avec un certain scepticisme manifesté vis-à-vis des propositions gouvernementales. Toutes les organisations ouvrières refusent de tenir pour acquis le « plan acier » décidé par le gouvernement.

De son côté, M. Jean-Marie Rausch, président du Conseil régional de la Lorraine a rappelé qu'il fallait que la « commission des sages » qui vient d'être constituée (*le Monde* du 7 avril) examine le plan acier « *en premier lieu* » et « *à l'abri de toute contrainte* ». M. François Guillaume, président du Conseil économique (CES) de la Lorraine s'est interrogé sur les tâches de la dite commission : « *A quoi servira-t-elle ?* »

(Lire la suite page 15.)

(1) La CGT du groupe Creusot-Loire (douze mille salariés) a décidé d'organiser, elle aussi, une marche vers Paris le 13 avril.

Contre-offensive au Cameroun

L'armée loyaliste aurait barré la route aux mutins

Après plus de vingt-quatre heures de combats dans la capitale du Cameroun, il semble que la tentative de coup d'Etat menée par une partie de la garde républicaine – composée de mille deux cents hommes – pour renverser le président Biya a échoué, la majeure partie de l'armée étant restée fidèle au régime. Ce samedi matin 7 avril, alors que le Cameroun reste coupé du monde, l'incertitude règne sur la poursuite des combats. Le groupe de mutins, commandé par le colonel Saleh, inférieur à une centaine d'hommes, disposerait d'une douzaine d'autos-mitrailleuses légères et d'autant de canons bitubes antiaériens de fabrication chinoise, ce qui expliquerait l'ampleur des combats. Ce groupe, qui a encore attaqué dans la nuit plusieurs objectifs, notamment le domicile du chef d'état-major, le général de division Sémengué, la poudrière, la présidence, l'aéroport et le centre de télécommunications, serait essentiellement composé de capitaines et de lieutenants.

La contre-offensive gouvernementale, qui a débuté dès vendredi matin, est dirigée par le colonel de gendarmerie Obama et le lieutenant-colonel Mbomback, responsable du premier secteur militaire. Les deux officiers ont installé leur QG de crise à une quinzaine de kilomètres de Yaoundé. Des renforts ont été acheminés vers la capitale à partir de Koutaba, Ebolola et Douala. Ce samedi, des rotations d'avions C-130 déposaient des unités en renfort sur l'aéroport de Yaoundé. En l'absence du président Biya, sur le sort duquel l'incertitude demeure, c'est le ministre d'Etat chargé des armées, M. André Tsoungui, qui tient les rênes du gouvernement.

Selon certaines sources, des hélicoptères Gazelle seraient également intervenus.

Le palais présidentiel de Yaoundé, en raison de son emplacement sur une colline située à l'écart de la ville, se prête particulièrement bien à une défense efficace. La route qui y mène est sinueuse et les abords sont parfaitement dégagés. Entouré de solides grilles, le palais a été en partie conçu (par M. Ahidjo) pour permettre à ses occupants de faire face à une attaque. Il disposerait même d'une sortie discrète permettant au président de s'échapper sans encombres.

Dans un communiqué diffusé vendredi soir par Radio-Garoua, station gouvernementale du nord du Cameroun, annonçait l'échec du coup d'Etat, précisant : « *Tôt dans la matinée du 6 avril, une fraction dissidente de la garde républicaine a tenté de déstabiliser l'Etat. Elle a diffusé des fausses nouvelles à partir de la radio* [de Yaoundé]. *Les forces restées loyales ayant la situation bien en main, les populations sont appelées à rester calmes, vigilantes et à vaquer à leurs occupations habituelles.* »

La radio de Yaoundé a, apparemment, été tour à tour occupée par les forces régulières et par les mutins. Ainsi, dans l'après-midi de vendredi, dans un « *appel aux Camerounais* », diffusé sur un canal radio différent de celui de la radiodiffusion nationale camerounaise, les militaires insurgés ont proclamé la destitution du président Biya, la suspension de la Constitution et l'interdiction de toute activité politique. Ils ont également annoncé l'institution d'un couvre-feu, de 19 heures à 6 heures du matin. Les auteurs de ce message, se réclamant d'un « *Conseil militaire supérieur* », ont reproché au président Biya l'ensemble de sa gestion et notamment d'avoir autorisé le procès de l'ancien président Ahidjo. Ils affirmaient également vouloir rendre le pouvoir aux civils.

(Lire la suite page 3.)

La hausse des taux aux Etats-Unis

Le niveau élevé du coût du crédit est une conséquence de l'endettement général

Applicable à partir du lundi 9 avril, la décision prise par le Système de réserve fédéral (institut d'émission des Etats-Unis) de porter de 8,50 % à 9 % le taux de l'escompte a suivi de peu (voir page 17 notre rubrique « Crédits changes grands marchés ») la majoration par les banques américaines de leur taux de base porté en l'espace de trois semaines de 11 % à 12 %. Il y a moins de dix ans, un tel niveau aurait été considéré comme totalement exceptionnel. Les banques avaient porté leur *prime rate* (taux préférentiel) à 12 % en août 1974, au moment où le boom inflationniste, commencé en 1972, atteignait sa phase de paroxysme qui allait bientôt se résoudre dans sa première grande récession de l'après-guerre... Depuis lors, on a fait beaucoup mieux. Le maximum a été atteint en mai 1981, quand les banques américaines établirent leur *prime rate* à 20,50 %, un niveau qu'on aurait au cours des années 60 qualifié de « latino-américain » – mais, dans les pays en voie de développement, un niveau élevé du loyer de l'argent a beaucoup moins de conséquences car ils n'ont pratiquement pas de marché du capital.

Que le coût du crédit reste si élevé et soit de nouveau orienté à la hausse aux Etats-Unis, où l'inflation a été ramenée au-dessous de 4 % par an, apparaît comme un défi. Certains y voient même la preuve que les lois économiques et financières, celles qui leur sont familières en tout cas, ne s'appliquent plus dans les circonstances d'aujourd'hui. Ce n'est pas la « logique » qui est en défaut, mais le monde qui va mal, et cela malgré les impressionnants résultats enregistrés par l'économie américaine, où la reprise est plus vigoureuse encore depuis le début de l'année (le taux de croissance aurait été pour le premier trimestre de l'ordre de 7,2 % en rythme annuel), et le chômage en très net recul (bien que, pour la première fois depuis six mois, le pourcentage n'ait pas diminué en mars).

La nouvelle hausse des taux doit être interprétée à la lumière des faits suivants :

1) Le sens du mouvement est d'abord donné par le marché. Les autorités entérinent et ajustent. La Fed aurait pu par exemple, relever son taux d'escompte d'un point entier ; si elle s'est contentée d'une hausse de 0,50 %, c'est pour des raisons d'opportunité (on ne connaît pas le degré de vulnérabilité de la reprise, et on a le souci de ne pas trop aggraver la situation déjà quasi désespérée des débiteurs en dollars des pays à bas revenus).

Il ne faut jamais oublier que les autorités monétaires n'ont à leur disposition qu'un seul moyen de s'opposer à une hausse des taux en période de forte tension : racheter du « papier » (bons du Trésor, par exemple) sur le marché monétaire.

PAUL FABRA.

(Lire la suite page 15.)

SIX SOLDATS FRANÇAIS TUÉS AU TCHAD

Lyon, (AFP). – Six soldats français ont été tués et neuf autres blessés samedi matin au Tchad, à Oum Cchalouba (nord-est du pays), alors qu'ils dégageaient « des épaves de véhicules abandonnés par les forces du Nord » a annoncé, samedi, M. Charles Hernu dans une déclaration faite à Villeurbanne.

Le ministre de la défense n'a pas précisé les circonstances de cet « accident ». Les victimes appartiennent au 17e RGP (régiment du génie parachutiste) stationné à Montauban.



Dates

RENDEZ-VOUS

Dimanche 8 avril. – *Lyon :* 40e anniversaire du CRIF (Conseil représentatif des institutions juives).
Sète : Elections municipales partielles.

Lundi 9 avril. – *Luxembourg :* sommet de la CEE.
Lisbonne : conférence internationale du Conseil de l'Europe sur le rôle de l'Europe dans le dialogue Nord-Sud (jusqu'au 11).
Tunis : visite de Mme Gandhi.

Mardi 10 avril. – *Paris :* M. Giscard d'Estaing invité d'« Edition spéciale » sur TF1.
Harrisburg : élections primaires en Pennsylvanie.
Rio de Janeiro : manifestation pour des élections présidentielles directes.

Mercredi 11 avril. – *Turin :* quinzièmes Etats généraux des communes d'Europe (jusqu'au 14).
Rome : FAO, neuvième session du Comité de la sécurité alimentaire mondiale.

Jeudi 12 avril. – *Paris :* visite du ministre des affaires étrangères bulgare (jusqu'au 13).

Vendredi 13 avril. – *Paris :* session du tribunal permanent des peuples sur le génocide arménien (jusqu'au 16).

Samedi 14 avril. – *Saint-Malo :* visite du premier ministre québécois, R. Lévesque.
Milan : foire (jusqu'au 23).

SPORTS

Dimanche 8 avril. – *Cyclisme :* Paris-Roubaix.
Sports équestres : CSI de Paris, Coupe du monde (POP Bercy).
Rugby : Coupe de France (demi-finales).
Karaté : championnat de France (stade Coubertin à Paris).
Voile : départ des 1000 milles de Deauville.

Lundi 9 avril. – *Tennis :* Tournoi de Nice (jusqu'au 15).

Mercredi 11 avril. – *Football :* Coupes d'Europe (demi-finales, matches aller) ; Coupe de France (quarts de finale, matches retour).

Jeudi 12 avril. – *Cyclisme :* Flèche Wallonne.

Samedi 14 avril. – *Football :* championnat de France (trente-cinquième journée).

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 6 dir. ; Tunisie, 550 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 20 sch. ; Belgique, 35 fr. ; Canada, 1,50 $; Côte-d'Ivoire, 450 F CFA ; Danemark, 7,50 Kr. ; Espagne, 150 pes. ; E.-U., 110 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 75 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 800 L ; Liban, 475 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 35 f. ; Norvège, 10,00 kr. ; Pays-Bas, 2,50 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 9,00 kr. ; Suisse, 1,70 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	685 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

IL Y A QUATRE-VINGTS ANS, L'ENTENTE CORDIALE

Parfum de France

Nul ne s'étonnera, quand la crise européenne exaspère les relations franco-britanniques, que le quatre-vingtième anniversaire de l'Entente cordiale passe inaperçu. Un grand journal de Londres proposait récemment à ses lecteurs de rivaliser d'humour aux dépens des Français, que 13 % seulement des Britanniques jugent des alliés « sûrs », moins d'un tiers des Français considérant la Grande-Bretagne comme une nation importante (1).

Discorde acrimonieuse plutôt qu'entente cordiale, il suffit, pour caractériser aujourd'hui les relations entre les deux pays, de retourner l'expression qui fit fortune pour désigner le virage diplomatique d'une rare dextérité qui, au début du siècle, fit d'ennemis multiséculaires les premiers alliés des deux guerres mondiales.

L'Entente cordiale ne découlait pas seulement d'un acte diplomatique. Certes, les conventions du 8 avril 1904 réglaient un contentieux qui pesait lourd à la grande époque coloniale, bien qu'il paraisse futile aujourd'hui ; mais elle résultait surtout d'une évolution des esprits voulue par quelques têtes politiques perspicaces, le roi Edouard VII d'Angleterre et le ministre français des affaires étrangères Delcassé, entre autres. Les « *étranges relations* » qui s'établirent alors entre les deux pays, écrit l'historien britannique Gordon Brook-Shepherd, « *étaient fondées non sur des engagements politiques formels mais sur un climat de confiance et d'entente. Ce climat était le traité* (2) ». Cette « *cordialité* » avait été suscitée quasi *ex nihilo* en quelques jours au cours d'une visite d'Edouard VII à Paris un an plus tôt.

L'inimitié franco-anglaise remontait du fond des âges. Depuis que Guillaume de Normandie s'était taillé un royaume outre-Manche, l'histoire des deux pays ne comptait plus leurs confrontations sanglantes. Waterloo n'avait pas mis un terme à leur rivalité dans le monde, de Terre-Neuve à l'Indochine en passant par l'océan Indien et surtout l'Afrique.

Si la Grande-Bretagne posait ses jalons du nord au sud de l'Afrique, pourquoi la France, bien établie en Afrique occidentale, ne tenterait-elle pas sa chance d'ouest en est ? Profitant de rébellions antibritanniques, le gouvernement français envoya une colonne, commandée par le capitaine Marchand, qui atteignit Fachoda, sur le Nil, peu avant l'armée anglo-égyptienne de Kitchener. En octobre 1898, la guerre semblait inévitable. Mais Marchand avait deux cents hommes et Kitchener vingt mille. La France céda, en échange de compensations territoriales en Afrique centrale. Les nerfs des Français restaient cependant à vif, et quand la Grand-Bretagne entreprit l'année suivante la conquête des républiques boers d'Afrique australe, l'anglophobie en France atteignit des sommets.

« La vibration érotique de Paris »

Paris et Londres savaient pourtant qu'elles ne pourraient plus savourer les délices de ce duel sans compter avec les autres puissances européennes. Au fond d'elle-même, la France n'avait pas renoncé à l'Alsace-Lorraine ; l'Allemagne la surveillait, et son état-major rêvait à nouveau d'en découdre. Dès 1875, à la demande du gouvernement français, la reine Victoria et le tsar intervinrent à Berlin, et l'Allemagne mit ses menaces en sourdine. L'Angleterre pour sa part était surtout inquiète du programme naval allemand et peut-être plus encore des visées russes en Asie et dans l'Empire ottoman en décomposition.

Dès le début du règne de Napoléon III, la tension entre Londres et Saint-Pétersbourg avait fourni à l'empereur l'occasion de liquider les séquelles de la Sainte-Alliance, qui avait abattu son oncle, en s'alliant à la Grande-Bretagne contre la Russie. Victoria n'aimait pas les Français et se méfiait du neveu de l'« ogre », mais la guerre de Crimée se révéla plus dure que prévu. En 1855, en pleine bataille de Sébastopol, elle ne put refuser une invitation de l'empereur.

Cette visite à Paris fut surtout remarquable par l'impression qu'elle fit sur le prince héritier, début de sa *love affair* pour la vie avec « *la belle France* » (Brook-Shepherd).

Le futur Edouard VII avait quatorze ans. Le puritanisme victorien l'étouffait. Il découvrit d'un coup la gaieté, l'élégance, la vie. De bals en chasse à courre, il passa une semaine féerique. « *La vibration érotique de Paris et des dames de la cour a dû toucher au cœur cet adolescent bien bâti, mais très fruste, qui atteignait la puberté* », écrit Brook-Shepherd, en soulignant que cet aspect de la visite fut ignoré des historiens jusqu'à ce qu'un Français, Philippe Jullian, écrive, cent ans plus tard : « *Pour la première fois il respira aux Tuileries cette « odore di femmina » dont il a suivi le sillage jusqu'à la mort. Les jolies femmes parfumées qui l'embrassaient (n'était-il pas un enfant ?) lui faisaient aussi des révérences (...), leurs décolletés découvraient des beautés que l'on voilait à Windsor.* »



ROUIL

Le jeune Edouard ne voulait pas rentrer à Londres. Impossible. Mais dès qu'il fut libre de voyager, et pendant une quarantaine d'années, le prince de Galles multiplia les séjours incognito en France. Il plaisait par sa simplicité, sa décontraction, sa bonne humeur, et il se fit d'innombrables amies et amis parisiens. Quand il monte enfin sur le trône, en 1901, il n'a de cesse de métamorphoser les détestables relations franco-britanniques.

Tâche ardue. Fachoda date de moins de trois ans et la guerre des Boers fait rage. Mais le roi est pressé. A soixante ans, il juge que son devoir est d'abord de modifier l'image que les Français se font de son pays. Il « court-circuite » ses ministres, donne des instructions personnelles à son ambassadeur à Paris et provoque une invitation du président Emile Loubet pour une visite officielle en 1903.

De cet exercice protocolaire banal, le roi fera une opération diplomatique exemplaire, « *la plus importante expédition entreprise par un souverain britannique dans les Temps modernes (...) à l'extrême limite de la monarchie constitutionnelle* ». En France, le président Loubet est prudent, mais Delcassé partage les dispositions d'Edouard VII, quand il ne les devance pas. Esprit pragmatique, ancien collaborateur de Gambetta, sensibilisé au danger allemand, il semble très isolé au Quai d'Orsay mais il aura le temps d'agir : ayant accédé à la tête de la diplomatie française au moment de Fachoda, il y restera sept ans.

Quand le roi débarque à Paris le 1er mai, les Français chantent, sur l'air de *Viens poupoule*, « *Viens Mimile, viens Mimile, viens / Viens serrer dans tes bras / Edouard VII gros et gras* » : d'autres fustigent « *l'chourineur du Transvaal* », mais d'autres encore nuancent leur opinion : « *Si nous n'aimions guère / Tes mufles d'sujets, / Edouard mon vieux frère, / Toi tu nous allais.* » Au passage du cortège, des « *Vive le roi !* » se mêlent aux « *Vive Marchand !* » et « *Vive les Boers !* », mais des « *Vive l'Angleterre !* », ne retentiront qu'à la fin de la visite.

Entre-temps, beaucoup de choses se sont dites en peu de mots. Au débotté, Edouard VII a proclamé son « *constant désir* » d'instaurer un « *sentiment de chaude affection* » entre les deux pays. La soirée à la Comédie-Française est un grand moment. Le roi avait demandé que *le Misanthrope* (« *Je l'ai vu douze fois* ») fût remplacé par *l'Autre Danger*, audacieuse comédie de Maurice Donnay dont la jeune héroïne épouse l'amant de sa mère. Le roi, que la salle a fraîchement accueilli, s'esclaffe franchement, applaudit très fort. A l'entracte, il bouscule le protocole, se mêle aux spectateurs, se précipite vers la comédienne Jeanne Granier : « *Vous personnifiez la grâce et l'esprit de la France.* » Tout Paris va le répéter et, à son retour dans sa loge, il est salué par une ovation.

Fachoda effacé des cartes

Même succès le lendemain à l'Hôtel de Ville : « *Je me sens parmi vous comme si j'étais chez moi* » – puis à la revue de Vincennes. La partie est gagnée. Bientôt Robert de Flers et Caillavet feront triompher sur la scène *le Roi*, comédie inspirée de la visite.

Dès le mois suivant, le président français rend la politesse. C'est au cours de ce retour, préparé avec le même soin par Edouard VII, que Delcassé amorce la négociation coloniale. Trois conventions sont signées le 8 avril 1904. Par la première, la France renonce au monopole de la pêche dans certains secteurs de Terre-Neuve contre des avantages au Soudan ; la seconde règle quelques difficultés en Indochine, à Madagascar et aux Nouvelles-Hébrides. La troisième est la plus importante, mais elle est simple dans son principe : la France et la Grande-Bretagne échangent la liberté d'action au Maroc (sauf aux abords de Gibraltar) contre celle de la seconde en Egypte.

La portée de l'événement n'est pas immédiatement perçue. Seul lord Cromer, gouverneur britannique de l'Egypte (sans le titre), fait littéralement effacer le nom de Fachoda sur les cartes du pays pour le remplacer par Kodok. A Paris, beaucoup font la fine bouche : « *Nous ne sommes pas au Maroc, alors que les Anglais sont en Egypte* » ; et puis : « *Nous n'avons pas l'accord des Allemands...* »

Ceux-ci, pourtant, ne s'alarment pas. « *La flotte anglaise est incapable de sauver Paris* », ironise le Kaiser. Par ses imprudences et ses maladresses, il fera beaucoup pour transformer cette entente peu contraignante en une alliance efficace. Chaque provocation allemande au Maroc mène Londres à soutenir plus ouvertement Paris. Si la visite de Guillaume II à Tanger se solde par la mise à l'écart de Delcassé malgré l'appui déclaré d'Edouard VII, après l'envoi d'une frégate allemande à Agadir (1911), un ministre britannique proclame que son pays n'acceptera pas « *la paix à tout prix* ». C'est Lloyd George, futur chef du gouvernement de la Grande Guerre.

C'est surtout le défi naval de Guillaume II (« *Notre avenir est sur l'eau* ») qui consolidera l'alliance franco-britannique. Dès son avènement, le Kaiser avait proclamé sa volonté de porter sa flotte, alors presque inexistante, « *à la hauteur de l'armée* ». En 1914, en effet, elle sera la deuxième du monde, mais à quel prix ! Son ambassadeur à Londres l'avait depuis longtemps averti : il faut désormais envisager une guerre anglo-allemande.

Après Agadir, Paris et Londres répartissent leurs escadres – aux Anglais l'Atlantique, la Manche, la mer du Nord ; aux Français la Méditerranée – et s'engagent à se concerter en cas de risque de guerre (automne 1912). Simultanément, comme avec la France, l'Empire britannique se met d'accord sur la répartition des zones d'influence avec l'Empire russe, allié de la République française. La voie est ouverte à une « Triple entente » qui ne sera cependant pas une véritable alliance.

L'Allemagne et l'Autriche se seraient-elles lancées dans la guerre, si, au moment du danger, la Grande-Bretagne n'avait paru éluder des obligations qui n'étaient pas formelles ? En 1914, comme en 1938, le gouvernement de Londres poussa à l'extrême sa volonté de négocier. Le 2 août 1914, alors que l'Autriche avait déclaré la guerre à la Serbie et l'Allemagne à la Russie tout en intimant à la France de se déclarer neutre, la Grande-Bretagne refusa d'assurer à celle-ci d'autre appui armé que la protection navale de ses côtes, conformément à l'accord de 1912. Le lendemain, le viol de la neutralité belge la libéra d'un cas de conscience. Lichnowsky, ambassadeur allemand à Londres, ne fut cependant pas surpris par son entrée en guerre. « *Si l'Angleterre doit choisir entre la France et l'Allemagne* – écrivait-il en 1913, – *elle se décidera pour la première* », dont « *le salut* » est pour elle « *une nécessité absolue* ». Mais ce nouvel avertissement n'avait pas suffi.

« Une grande volonté d'illusions »

La Grande-Bretagne, qui joua un grand rôle sur mer, au Proche-Orient et dans les offensives finales de Foch, sortit de la première guerre mondiale moins exsangue que la France, mais tout de même très éprouvée, avec 743000 morts (plus du double qu'au cours de la seconde), soit un tué sur soixante-trois Britanniques en face d'un tué sur vingt-neuf Français.

La paix rétablie, elle ne tira cependant pas la leçon de ces chiffres terribles. Comme au siècle précédent, elle se mit à redouter derechef la prépondérance française sur « le continent ». L'arrivée de Hitler au pouvoir ne lui ouvrit même pas les yeux. Elle contraria toutes les velléités françaises d'associer Staline et Mussolini à un barrage contre le nazisme. « *Le Reich peut compter sur l'esprit de compréhension, de conciliation, de médiation de la Grande-Bretagne* », écrit l'ambassadeur de France à Berlin, François-Poncet, en février 1935. Cinq mois plus tard, les Britanniques accordent à Hitler une flotte égale à 35 % du tonnage de la leur, au mépris du traité de Versailles.

Les Français, en crise ministérielle permanente, n'ont aucune tentation de transgresser « *la grande volonté d'illusions* » des Britanniques (Ch. Corbin, ambassadeur à Londres). Quand ils s'éveilleront, six mois après le désastre de Munich dont Chamberlain fut le grand artisan, c'est en entendant les chars allemands rouler à Prague, trop tard pour la paix, trop tard pour la France, trop tard pour l'Europe, trop tard pour la Grande-Bretagne elle-même. Si grâce à Churchill, qui n'avait jamais pratiqué l'« *appeasement* », elle s'assit en 1945 au premier rang des vainqueurs, elle était désormais devancée de beaucoup comme grande puissance mondiale par les Etats-Unis et l'URSS.

Depuis 1945, l'Entente cordiale, souvent célébrée verbalement, a perdu beaucoup de sa signification. Un repentir anachronique amena Paris et Londres à conclure à Dunkerque, en 1947, une alliance formelle contre une Allemagne en morceaux, exercice académique qui amorça pourtant, par un glissement paradoxal de l'histoire, tout le système d'alliances sur lequel leur sécurité est encore aujourd'hui fondée, et auquel, face à leur ancien allié soviétique, leur ancien adversaire allemand fut invité à adhérer.

La reconversion nécessaire

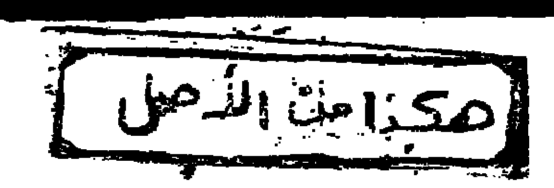
Le grand échec de l'Entente cordiale, c'est que, formée et reformée pour les guerres franco-allemandes, elle n'a pas survécu dans la paix. Il est vrai que la France, de Robert Schuman à Mitterrand, donna délibérément la priorité à la réconciliation franco-allemande ; il est vrai aussi qu'en dépit de campagnes parfois insensées de la presse britanniques contre l'« *axe Paris-Bonn* », les dirigeants britanniques comprirent cette préoccupation. Dans son appel de Zurich pour « *une sorte d'Etats-Unis d'Europe* » (1946), Churchill préconisait « *une association de la Fance et de l'Allemagne* », mais il écartait son pays de l'édifice. La Grande-Bretagne ne saisit même pas la main que Mendès France lui tendit et enterra, aussitôt que constituée, une Union de l'Europe occidentale pourtant taillée à sa mesure (1954-1955). L'Angleterre européenne, parlant à l'unisson de ses partenaires, agissant sans arrière-pensée, n'a existé qu'en 1973, alors que, membre de la Communauté européenne, elle était gouvernée par un Européen indiscutable, M. Heath.

Aujourd'hui, après l'échec du Conseil européen de Bruxelles et les « *renégociations* » à répétition, le sentiment des autres Européens rejoint celui des Français dans le soupçon que les Britanniques, incorrigibles, préféreront toujours « *le grand large* » à l'Europe et s'accommoderaient sans larmes d'une éventuelle liquidation de la Communauté.

Ce qui manque aujourd'hui entre les Britanniques et les continentaux, ce sont surtout la « *cordialité* » et la confiance, ce sont moins des accords techniques, comme ceux que l'on cherche à Bruxelles, qu'une reconversion psychologique de même ampleur que celle qui se produisit de part et d'autre de la Manche, il y a quatre-vingts ans.

MAURICE DELARUE

(1) Sondage Gallup dans *l'Express* du 21/1/84.
(2) Gordon Brook-Shepherd : *Uncle of Europe*. Les citations sans référence, sur Edouard VII sont extraites de ce livre.



Étranger

LES TROUBLES AU CAMEROUN

Les aléas d'une société bloquée

Les affrontements de Yaoundé ne sont que la partie spectaculaire et probablement caricaturale des tensions qui agitent en profondeur la société camerounaise. Analyser celles-ci est un exercice plein d'aléas, dans la mesure où ce pays, plus que d'autres, s'offre à une « grille de décodage » simple, c'est-à-dire, eu égard à sa diversité, simpliste. Certes, on peut calquer sur le Cameroun le prisme de la vieille rivalité Nord-Sud qui – apparemment – permet si facilement, en Afrique, d'expliquer les évolutions et les crises. Un exemple : M. Ahmadou Ahidjo, chef de l'Etat, nordiste, a, pendant tout le cours de sa présidence, privilégié les nordistes. Son successeur, M. Paul Biya, sudiste, est l'instrument – conscient ou non – de la revanche du sud. Ce n'est pas qu'il faille rejeter *a priori* cette explication. Mais elle n'est pas la seule. Ou plutôt, elle constitue davantage une conséquence qu'un point de départ.

Elle peut même, si les gouvernants camerounais choisissent la facilité, entraîner la dislocation du pays, voire la guerre civile. Il suffit pour cela de surenchérir sur le problème ethnique. M. Biya ne gouvernera pas longtemps le Cameroun en installant une suprématie du Sud sur le Nord. Cela, il ne l'ignore pas. Qu'il y ait de sa part une volonté de rééquilibrage n'est pas niable. Mais une telle action ne sera viable qu'à doses homéopathiques. La difficulté, pour le chef de l'Etat camerounais, est qu'en voulant réformer il se heurte à des pesanteurs qui sont autant de rentes de situation politiques, sociologiques et ethniques. On ne conduit pas sans risques une société conservatrice vers la modernité. Et les risques, on les voit à Yaoundé.

Le risque, c'était aussi d'aller dans le sens de la colère du peuple et des « conseillers », qui réclamaient, sans souci de l'avenir, et comme pour mieux se dédouaner de l'avoir si fidèlement servi, la « tête » d'Ahmadou Ahidjo. Plus qu'une erreur, le procès et la condamnation à mort de l'ancien président furent une faute politique, bien vite avouée d'ailleurs par l'abandon de toute poursuite et de toute enquête contre les autres accusés – les ministres.

Lorsque, le 6 novembre 1982, M. Biya accède à la tête de l'Etat, il y a estime-t-il, pour éclairer son action, un contre-modèle : ce qui a été fait par son prédécesseur, tant dans le domaine de la vie publique et politique que dans celui de l'organisation de la société. D'abord parce que, le premier, comme premier ministre, il a souffert du dirigisme de l'ancien président. En un sens, c'est à un véritable tour de force que s'est livré M. Ahidjo pour, tout en brisant le dynamisme individuel et collectif des Camerounais, faire du Cameroun un pays économiquement sain, auto-suffisant alimentairement et énergétiquement, et reconnu par les investisseurs étrangers comme étant l'un des « paris » les moins hasardeux parmi les pays situés au sud du Sahara. Mais, fondamentalement, la société camerounaise est une société bloquée. Même si, de l'extérieur, et par rapport à d'autres, elle apparaît très en avance.

L'ouverture

Ayant fait le choix du « changement, M. Biya se proclame le champion de l'« ouverture ». « Réformiste », il entend faire sauter un à un les verrous. Et d'abord celui d'une administration pléthorique, largement incapable d'initiatives, lente à prendre et à suivre des décisions, d'un nationalisme exacerbé qui frise la xénophobie, méfiante à l'égard du secteur privé, et surtout centralisatrice. Ce sont les pesanteurs de cette administration qui font que, depuis six mois, les entreprises camerounaises tournent à perte, à force d'attendre l'homologation de leurs prix. Et comment les industriels auraient-ils pu faire preuve de dynamisme, dès lors que tous les marchés étaient décidés au sein d'une commission de trois personnes (dont le secrétaire général de la présidence) dépendant de la présidence de la République ? M. Biya prend donc les moyens et charge des entreprises françaises spécialisées d'étudier une réforme globale de l'administration. Les premières décisions connaîtront un début d'application lors du dernier remaniement ministériel, le 4 février : une déconcentration de la présidence, une restructuration et une revitalisation des tâches des ministères, la création d'un ministère de l'informatique et des marchés publics (qui remplace la « commission à trois »).

La chose ne se fait pas sans douleur. Le personnel politique camerounais est divisé quant à la nécessité et à la rapidité du « changement ». Les conséquences en sont tirées : quatre ministres (dont trois « sudistes »...) quittent le gouvernement. Les rancœurs et les résistances, alors, se durcissent. Des rentes de situation disparaissent, des empires administratifs sont menacés d'éclatement, des gens qui, du temps du président Ahidjo, faisaient toute leur carrière dans l'administration de la présidence de la République, se rendent brusquement compte que si la réforme et la volonté qui y préside vont jusqu'au bout de leur logique, c'en est fini d'une certaine époque.

Le choc de deux générations

C'est donc devant une certaine forme de mutation que la société camerounaise renâcle. Il y a dans cette attitude une constante de la société africaine, c'est-à-dire le choc de deux générations, le clivage entre les « anciens » et les « modernes », les conservateurs et les réformistes. Cette clé-là ouvre bien des portes dans la compréhension de la vie camerounaise, pour peu que l'on veuille voir au-delà de la querelle Nord-Sud. Pourtant, c'est vrai que le prisme ethnique apparaît toujours à un moment ou à un autre, dans la mesure où, souvent, il sert à masquer des conflits plus essentiels. Ainsi, il y a, dans l'entourage de Paul Biya, des hommes qui veulent « casser » le « système Ahidjo ».

Sont-ils pour autant des « revanchards sudistes » ? Sans doute y en a-t-il parmi eux. Mais les ministres ou conseillers qui ont le plus d'influence auprès du chef de l'Etat ne sont pas tous originaires des régions Sud. Certes, dans l'entourage immédiat du président, on trouve des « sudistes » : M. Mataga, directeur du cabinet du chef de l'Etat, qui est bassa et incarne la sensibilité très nationaliste de cette ethnie du Sud ; MM. Ngango, et Doumba, ministres chargés de mission à la présidence, sont respectivement originaires du Centre-Sud et du littoral. Ce sont sans doute eux les plus chauds partisans de l'« ouverture », voire les défenseurs du multipartisme. Mais MM. Sadou Hayatou, ministre de l'agriculture, Youssoufa Daouda (plan et aménagement du territoire), et Oumarou Aminou (affaires étrangères) ont, bien que tous trois « nordistes », un rôle politique essentiel.

Ce qui se passe au Cameroun a une importance politique essentielle. D'abord pour le Cameroun, ensuite pour l'Afrique, enfin pour la France. Les événements de Yaoundé peuvent être lourds de conséquences pour l'unité du Cameroun dans la mesure où, si M. Biya rétablit la situation, il sera tenté – ou forcé – de faire « tomber des têtes », ce qui sera interprété (ou déformé), à tort ou à raison, comme une revanche de caractère ethnique. Dans ce cas, la machine répressive peut s'emballer. Si l'expérience Biya échouait, cela aurait une portée considérable sur le continent : avec le Sénégal, le Cameroun est en effet l'un des pays sur lesquels se fondaient le plus d'espoirs. Un échec serait désespérant pour toute une génération d'Africains qui croient en une certaine forme de démocratie.

Pour la France, c'est notamment un partenaire économique : le deuxième dans l'Afrique sud-saharienne ; un des trois principaux bénéficiaires de l'aide française, l'un des rares pays africains avec qui une coopération industrielle est possible. Sur le plan géo-politique, le Cameroun sert d'escale (au nord) pour des avions qui assurent une partie du ravitaillement de l'opération Manta au Tchad. Avec le Sénégal, la Côte-d'Ivoire et le Gabon, c'est l'un des maillons du camp « pro-occidental » sur qui, outre la France, les Etats-Unis comptent beaucoup. C'est aussi au Cameroun que l'influence de la culture française a laissé le plus de traces et que les élites intellectuelles y sont les plus nombreuses.

Or, depuis la brouille publique entre MM. Ahidjo et Biya, la diplomatie française n'a pas marqué beaucoup de points à Yaoundé. Les Camerounais ont eu le sentiment que Paris refusait de choisir entre les deux hommes, au mépris de la « légalité républicaine » qui devait forcément faire pencher la balance en faveur du chef de l'Etat en titre. Yaoundé, ces dernières semaines, attendait un « geste » de la part de Paris.

C'est donc aussi parce que le Cameroun est porteur de tous ces enjeux externes qu'il ne peut se permettre d'user ses potentialités en des luttes fratricides.

LAURENT ZECCHINI.

L'armée loyaliste aurait barré la route aux mutins

(Suite de la première page.)

Plus tard, vers 23 h 30, la radio nationale avait diffusé un communiqué des forces restées fidèles au chef de l'Etat, invitant la population à rester chez elle *« pour permettre aux forces loyales de nettoyer les dernières poches de résistance »*. Selon ce message radiodiffusé, les troupes gouvernementales avait *« la situation bien en main »*. Ce samedi matin, après avoir interrompu ses émissions à plusieurs reprises au cours de la nuit, la radio aurait repris celles-ci.

A Paris, on suit très attentivement la situation, et M. Guy Penne, conseiller du président de la République pour les affaires africaines, a réuni, vendredi après-midi, une cellule de crise. Il devait recevoir ce samedi matin le ministre des finances du Cameroun, M. Etienne Tsama, qui se trouve à Paris pour la réunion des ministres des finances francophones.

L'Elysée aurait d'ailleurs été saisi de plusieurs demandes de diplomates camerounais demandant à la France d'apporter son soutien au président Biya. Selon certaines sources, celui-ci s'attendait à des troubles à Yaoundé. Les mesures qu'il aurait prises jeudi 5 avril, destinées à se débarrasser de certains officiers de la garde républicaine, auraient fait suite à des rapports, en provenance de l'ambassade du Cameroun à Paris, évoquant le « noyautage » de la garde et invitant le chef de l'Etat à réorganiser ses services de sécurité.

Une armée bien encadrée

Forte de sept mille cinq cents hommes environ, l'armée camerounaise est principalement équipée de matériels français et, depuis 1981, elle a sensiblement augmenté les effectifs de ses forces terrestres. A cet ensemble, il convient d'ajouter les forces paramilitaires, c'est-à-dire la garde républicaine et des groupements régionaux de sécurité qui rassemblent environ cinq mille hommes.

Avec plus de six mille six cents hommes, l'armée de terre est la force principale : quatre bataillons d'infanterie, un escadron de blindés légers de reconnaissance, une compagnie parachutiste, le tout doté de matériels français (missiles antichars), britanniques et américains.

L'armée de l'air a reçu récemment six avions de combat Alpha-Jet de conception franco-allemande, pour des missions d'appui tactique au sol et antiguérilla. Elle dispose également de plusieurs hélicoptères français (des Alouette, des Gazelle antichars et des Puma). La marine a, de son côté, deux canonnières rapides lance-missiles antisurface Exocet et des anciens patrouilleurs côtiers français.

De nombreux officiers et sous-officiers camerounais sont formés dans des écoles militaires en France (mais aussi aux Etats-Unis et en Chine) et la présence militaire française est de l'ordre de quatre-vingts assistants techniques aux termes d'un accord de défense de février 1974.

Guinée

Les syndicats sont autorisés à reprendre leurs activités

Trois jours après le coup d'Etat militaire qui a renversé le gouvernement provisoire de M. Lansana Béavogui, le régime du colonel Lansana Conte a décidé, vendredi 6 avril, la réouverture au trafic international de l'aéroport de Conakry. Les syndicats, interdits comme toutes les organisations de masse le 3 avril, ont, d'autre part, été autorisés à reprendre leurs activités pour *« défendre les intérêts des travailleurs »*. L'Eglise de Guinée a exprimé, par la voix de Mgr Robert Sarah, archevêque de Conacky, sa *« sincère adhésion »* au programme et aux objectifs du Comité militaire de redressement national (CMRN), et donné l'*« assurance de sa disponibilité »* pour participer à leur réalisation. *« C'est l'ocassion pour notre pays de donner à l'Afrique et au monde une leçon d'humanité qui résiste à toutes les tentatives de rancune et de vengeance »*, a indiqué Mgr Sarah.

Le chef de l'Etat de Guinée-Bissau, le général Joao Bernardo Vieira, a, d'autre part, indiqué qu'il avait demandé aux nouvelles autorités de Conakry *« d'épargner la vie des membres de la famille du défunt président Sekou Touré, ainsi que celle des anciens dirigeants du pays »*. Cette requête a été exprimée après que les dirigeants guinéens eurent exprimé à l'ambassadeur de Guinée-Bissau à Conakry *« leur désir de resserrer et de développer les liens traditionnels d'amitié et de coopération qui unissent les deux pays »*.

Enfin, l'association des familles françaises de prisonniers politiques en Guinée, présidée par Mme Nadine Barry, s'est également félicitée des décisions prises par le CMRM. *« Elle regrette seulement que la France ait fait l'éloge sans réserve du grand dictateur disparu et s'étonne que le gouvernement français n'ait pas déjà proposé l'aide pharmaceutique de première urgence nécessaire aux rescapés des camps de la mort. »* Elle a, d'autre part, demandé au Quai d'Orsay de réclamer la liste des prisonniers libérés et de diligenter l'enquête sur l'évasion présumée d'Abdoulaye Barry, époux de Mme Barry.

LA SITUATION AU LIBAN

Flambée de violence à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. – Après une folle soirée de bombardements qui, elle-même suivait un après-midi très violent, un cessez-le-feu a mis fin, le vendredi 6 avril à minuit, aux tirs d'obus qu'échangeaient les deux secteurs de Beyrouth, sans arrêter les combats le long de la ligne de front. Deux morts, deux servantes éthiopiennes, échouées ici par suite des vicissitudes de la vie, et six blessés ont été dénombrés à Beyrouth-Est ; 2 morts et 14 blessés à Beyrouth-Ouest.

L'origine directe du brusque déchaînement de violence qui a fait voler en éclats la demi-trêve en vigueur depuis une dizaine de jours est un malentendu mineur sur la voie de passage du Musée, la seule reliant les deux parties de la ville, où les forces adverses sont pourtant désengagées. Cependant, la cause profonde, estime-t-on, est le prochain sommet entre le président syrien Hafez El Hassad et le président libanais Amine Gemayel, qui serait donc précédé de la classique montée des enchères.

On considère ici que le président Gemayel se comporte depuis plus d'un mois, en fait depuis sa précédente rencontre avec le président Hassad fin février, d'une manière satisfaisante par Damas et n'entreprend rien sans en référer aux Syriens. Il tenterait d'obtenir de Damas la fin définitive des combats. Cela étant, personne ne s'évertue à surévaluer le pouvoir de la Syrie sur les milices de Beyrouth-Ouest, où, malgré la suprématie d'Amal (chiite) et du PSP (druze), les groupuscules fleurissent, ni à sous-évaluer l'intérêt d'Israël à relancer les troubles grâce à son alliance renouvelée avec les Forces libanaises (milices chrétiennes) à Beyrouth-Est.

Le président Gemayel a été précédé à Damas par deux émissaires, MM. Michel Samaha et Jean Obeid ; le premier s'est entretenu vendredi avec l'un des chefs de l'opposition, M. Walid Joumblatt, en présence du médiateur saoudien, M. Rafic Hariri.

La visite du chef de l'Etat libanais à Damas est prévue, en principe, pour mardi ou mercredi prochain. Elle interviendra alors que Syriens et Israéliens concentrent des forces dans la Bekaa. Effectuant une tournée remarquée au Liban, M. Karen Brutens, membre du comité central du Parti communiste soviétique, a lancé une mise en garde à Israël en déclarant : *« Israël paierait très cher une attaque contre la Syrie. Le gouvernement israélien connaît la puissance de la Syrie et sait qu'elle recevrait également de l'aide de ses alliés et amis. »*

Selon les informations en provenance de la Bekaa, une unité blindée syrienne, composée de chars T-62 et T-72, serait arrivée en renfort au cours des dernières quarante-huit heures. Les forces palestiniennes pro-syriennes présentes dans la Bekaa auraient été déplacées vers la ligne de démarcation, face à l'armée israélienne. Selon les experts occidentaux, les forces syriennes dans la Bekaa seraient composées de 25 000 hommes, face à environ 6 000 Israéliens.

Malgré tous ces préparatifs, les milieux bien informés de Beyrouth continuent à ne pas croire à un affrontement syro-israélien imminent de grande envergure.

LUCIEN GEORGE.

RAID ISRAÉLIEN DE REPRÉSAILLES CONTRE UNE BASE DU FRONT DÉMOCRATIQUE PALESTINIEN

Tel-Aviv *(Reuter)*. – L'aviation israélienne a bombardé, samedi matin 7 avril, un bâtiment servant de base à des fedayin palestiniens dans la ville de Bhamdoun, à une quinzaine de kilomètres au sud-est de Beyrouth.

Un porte-parole de l'armée israélienne a précisé qu'il s'agissait d'un ancien hôtel utilisé par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP), de M. Nayef Hawatmeh.

Ce groupe avait revendiqué l'attaque qui avait fait quarante-huit blessés, lundi dernier, dans le centre de Jérusalem. Selon le porte-parole, qui n'a pas précisé les résultats du raid, tous les appareils y ayant participé ont regagné leur base sans encombre.

● *La guerre du Golfe.* – Des artificiers américains ont désamorcé un missile Exocet qui s'était logé sans exploser dans la coque d'un pétrolier grec près du détroit d'Ormuz, a annoncé le vendredi 6 avril le Pentagone. Une équipe d'artificiers a été envoyée à la demande des propriétaires du navire, le *Filikon*, atteint par la chasse irakienne le 27 mars. – *(Reuter.)*

Selon le ministre israélien de la défense

L'ÉGYPTE VIOLE DES CLAUSES MILITAIRES DU TRAITÉ DE CAMP DAVID

M. Moshe Arens, ministre israélien de la défense, a déploré, vendredi 6 avril, la mise en place par l'Egypte, au Sinaï, d'une infrastructure militaire suffisante pour quatre divisions, ce qui est contraire au traité de Camp David. Interrogé par la radio israélienne, M. Arens a déclaré que l'annexe militaire du traité ne définissait pas les dimensions de l'infrastructure que l'Egypte serait autorisée à implanter à l'ouest du canal de Suez, mais qu'il indiquait clairement que Le Caire ne pourrait y déployer plus d'une division.

M. Arens, partisan de la ligne dure opposée aux accords de Camp David, a souligné les craintes de son pays quant aux possibilités de l'Egypte de déployer rapidement une force bien plus importante que celle prévue par le traité.

En rendant le Sinaï et ses puits de pétrole à l'Egypte, Israël avait payé un prix très élevé et *« nous voulons à présent profiter du prix que nous avons payé »*, a précisé M. Arens, ajoutant que son pays n'avait pas renoncé au Sinaï pour, en échange, accueillir un ambassadeur d'Egypte à Tel-Aviv de 1979 à 1982. Par ailleurs, M. Abba Eban, ancien ministre des affaires étrangères travailliste, est rentré vendredi d'Egypte où il s'était entretenu avec le président Moubarak et d'autres dirigeants égyptiens, qui ont tous exprimé leur soutien au traité de paix. – *(Reuter.)*

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

Étranger

Allemagne fédérale

La visite de M. Mittag confirme les bons rapports actuels entre Bonn et Berlin-Est

Correspondance

Bonn. – Le chancelier Helmut Kohl a reçu vendredi 6 avril à Bonn M. Günter Mittag, membre du bureau politique du parti communiste de RDA, pour évoquer la prochaine visite en Allemagne de l'Ouest du numéro un est-allemand, M. Erich Honecker, dont la venue cet automne a été confirmée par le porte-parole du gouvernement de Bonn.

Le séjour en RFA de M. Mittag, qui s'est également entretenu avec le ministre ouest-allemand de l'économie, M. Lambsdorff, et le ministre-président de Bavière, M. Franz-Josef Strauss, a notamment permis d'évoquer la coopération interallemande dans le domaine de l'environnement et les moyens de renforcer les échanges entre les petites et moyennes entreprises. Dans un communiqué commun publié vendredi à Bonn, les deux Allemagnes ont réaffirmé que le développement de leurs relations constituait une « *contribution importante* » au maintien de la paix.

Les bonnes dispositions actuelles entre Bonn et Berlin-Est ont été confirmées par le règlement du cas des trente-cinq ressortissants est-allemands réfugiés depuis cinq semaines à l'ambassade de RFA à Prague. Ceux-ci ont regagné la RDA vendredi avec l'assurance de recevoir une autorisation d'émigrer à l'Ouest. Le porte-parole du chancelier, M. Boenisch, qui s'est félicité « *des développements positifs en RDA dans le domaine humanitaire* », a lancé une nouvelle mise en garde à l'encontre de ceux qui seraient encore tentés dans l'avenir d'utiliser les ambassades occidentales pour « *forcer leur sortie de RDA* ». « *Ceux qui seraient tentés de le faire* – a-t-il dit – *se retrouveraient bien vite à la fin de liste d'attente.* » – H. de B.

Pologne

Accord de compromis dans la « guerre des crucifix »

Varsovie (*AFP*). – Le conflit de Mietne, à 70 kilomètres au sud-est de Varsovie, où quelque quatre cents élèves avaient occupé les 6 et 7 mars dernier leur groupe scolaire agricole pour protester contre le retrait des crucifix de leurs salles de classe, a été résolu vendredi 6 avril par un compromis, a-t-on appris de source officielle sur place.

Le directeur de l'établissement, M. Ryszard Domanski, a indiqué à l'AFP que les négociations entre l'Eglise et les autorités avaient abouti et que les cours pourraient reprendre lundi matin. Selon le directeur, le compromis prévoit que les crucifix ne seront pas réinstallés dans les salles de classe, mais qu'ils le seront dans la salle de lecture et l'internat de l'école.

Deux enseignantes qui avaient été licenciées pour avoir pris parti en faveur des élèves, seront réintégrées dans leurs fonctions. Aucune représaille ne sera prise contre les six cents élèves de l'établissement, a ajouté le directeur. Ceux-ci n'auront pas à signer de déclaration d'allégeance laïque et pouront tous réintégrer leur classe, y compris ceux d'entre eux (deux cents environ) qui avaient déjà décidé de s'inscrire dans d'autres groupes scolaires.

Au cours d'une messe célébrée vendredi après-midi à Garwolin, près de Mietne, devant mille cinq cents jeunes arborant des crucifix sur la poitrine, l'évêque du diocèse et principal négociateur de l'Eglise dans cette affaire, Mgr Mazur, a tiré les conclusions du conflit en lançant un avertissement aux autorités : « *Vous n'arriverez jamais à vaincre Dieu* », a-t-il dit. A la fin de la messe, une jeune fille a lu, au nom des lycéens de Mietne, un message de remerciements « *aux efforts déployés par Mgr Mazur* ». Le directeur de l'école « *nous a promis que nous pourrions assister aux cours en arborant des crucifix sur la poitrine* », a affirmé la lycéenne.

L'armistice intervenu à Mietne ne règle pas pour autant la confrontation larvée qui oppose depuis plusieurs mois l'Eglise à l'Etat. A preuve, l'impasse des discussions sur la création d'un statut juridique de l'Eglise, qui ont été récemment « gelées » *sine die*, a-t-on appris vendredi de source sûre à Varsovie. En revanche, le Fonds d'aide à l'agriculture privée, que l'épiscopat polonais souhaite mettre en place, dispose depuis vendredi d'un cadre juridique légal, avec l'adoption par la Diète d'une loi prévoyant que Polonais ou étrangers pourront créer des fonds d'aide ayant leur siège en Pologne, pour « *la réalisation d'objectifs sociaux ou économiques conformes aux intérêts essentiels* » du pays.

Le texte assure néanmoins, au « *ministre compétent* », de larges prérogatives de contrôle : il pourra refuser la création d'une fondation dont les statuts ou les objectifs ne seront pas conformes à la loi, bloquer la réalisation de projets, annuler des résolutions et, s'il le faut, suspendre la direction pour la remplacer par un administrateur.

L'épiscopat négocie depuis l'été dernier avec le gouvernement les modalités de la mise en place de ce Fonds d'aide à l'agriculture privée (80 % des terres en Pologne), doté de 5 milliards de deutschemarks (15 milliards de francs) qu'il pense recueillir en plusieurs étapes auprès des épiscopats occidentaux.

● *Une protestation de Madrid.* – L'ambassade d'Espagne à Paris a remis, le vendredi 6 avril au Quai d'Orsay, une note de protestation à propos d'une séquence de l'émission « Résistances », diffusée jeudi 5 avril sur Antenne 2 et consacrée à l'organisation séparatiste basque ETA militaire. Les déclarations des militants de l'ETA recueillies par les journalistes du magazine de Bernard Langlois ont été qualifiées à Madrid, par le porte-parole du gouvernement espagnol, M. Sotillos, de « *claire apologie du terrorisme* ».

● *Londres et l'UNESCO.* – La Grande-Bretagne « *reconsidèrera son appartenance à l'UNESCO à la fin de l'année si, d'ici là, un certain nombre de réformes n'ont pas été effectuées par l'Organisation* », a-t-on appris jeudi 5 avril auprès du ministère britannique du développement outre-mer. Le porte-parole de ce ministère a critiqué certains programmes de l'UNESCO et « *les dépenses excessives engagées au siège de l'Organisation au détriment d'actions sur le terrain* ». – (*AFP.*)

Deux cents Vietnamiens auraient été tués lors des accrochages à la frontière khméro-thaïlandaise

Les incidents vietnamo-thaïlandais de ces deux dernières semaines sur la frontière du Cambodge ont fait environ deux cents morts du côté vietnamien, a affirmé samedi 7 avril, à Bangkok, le général Chaowalit Yongchaiyuth, chef d'état-major adjoint de l'armée de terre thaïlandaise, au retour d'une tournée sur le site des accrochages.

D'autre part, les maquisards khmers rouges ont admis pour la première fois, samedi, avoir perdu une de leurs bases et avoir eu des morts dans leurs rangs au cours de combats avec les forces vietnamiennes dans une autre zone du Cambodge, en bordure de la Thaïlande.

Pour sa part, l'agence cambodgienne de presse SPK, reçue à Hanoï, a affirmé samedi que hui cents « Khmers réactionnaires » ont été mis hors de combat entre le 2 et le 29 mars. Le terme « réactionnaire », selon la terminologie de Phnom-Penh et de Hanoï, englobe aussi bien les Khmers rouges que les partisans des deux dirigeants non communistes – le prince Sihanouk et son ancien premier ministre Son Sann – de la résistance anti-vietnamienne au Cambodge. – (*AFP.*)

Le « Big Brother » de l'Amérique centrale

Un engagement croissant

De notre envoyé spécial.

Tegucigalpa. – Que veulent les Etats-Unis en Amérique centrale ? D'abord, sans doute, stopper la progression révolutionnaire, mettre en échec les mouvements de guérilla au Salvador et au Guatemala, affaiblir le plus possible le régime sandiniste du Nicaragua. M. Reagan le répète depuis janvier 1981 : l'Amérique centrale, arrière-cour des Etats-Unis, est devenue un lieu de confrontation directe entre l'Est et l'Ouest. L'Union soviétique et Cuba s'efforcent de conquérir de nouvelles positions dans la région.

Si le Salvador tombe, dit M. Reagan – et M. Kissinger a dit la même chose en janvier dernier en présentant son rapport sur l'Amérique centrale, – le Honduras et le Guatemala tombent aussi. Le Mexique sera menacé. La crise est « *aiguë* » et il faut s'en occuper immédiatement en accroissant l'aide militaire et économique. Du beurre et des canons, en somme.

A voir la dure bataille livrée au Congrès par l'administration Reagan pour obtenir de nouveaux crédits militaires en faveur du gouvernement salvadorien et des organisations armées anti-sandinistes basées au Honduras, on a l'impression que les tiroirs sont presque vides. En fait, l'accroissement de l'aide militaire et économique à l'Amérique centrale est spectaculaire depuis 1979. Elle atteint, en 1984, 500 millions de dollars pour la guerre (compte non tenu des assistances « indirectes ») et près de un 1 500 millions de dollars pour l'économie. Pour le seul Salvador, l'aide globale a été multipliée par quarante en six ans. La commission Kissinger recommande une assistance économique de 8 milliards de dollars pour les cinq prochaines années et un accroissement « dramatique » de l'aide militaire.

Quitte ou double au Salvador

Les Etats-Unis s'engagent de plus en plus. C'est évident au Salvador, où ils jouent à quitte ou double en précipitant une élection présidentielle que les dirigeants salvadoriens n'étaient pas très pressés d'organiser. Il a fallu que des envoyés spéciaux de la Maison Blanche – à commencer par le secrétaire d'Etat, M. Shultz – fassent énergiquement pression sur le gouvernement de M. Magana et lui mettent le marché en main : « *Pas d'élections, pas d'argent* ». Une aide exceptionnelle de 10 millions de dollars a été allouée au Salvador pour l'organisation du scrutin du 25 mars.

Le résultat est ambigu. Le taux de participation a été seulement de 50 %. Près d'un demi-million de Salvadoriens n'ont pas pu voter parce que les perfectionnements techniques souhaités par les Américains – et destinés à éliminer toute tentative de fraude – étaient trop compliqués pour un pays en guerre, qui a six cent mille citoyens en exil alors que six cent mille autres sont des personnes « déplacées » dans leur propre patrie. En outre, le résultat n'est pas acquis. Celui que Washington considère comme le moins mauvais des deux candidats encore en lice, le démocrate-chrétien Duarte, n'est pas certain de l'emporter au deuxième tour. Une élection démocratique de M. Roberto d'Aubuisson à la présidence accroîtrait les difficultés de M. Reagan au Congrès. Comment pourrait-il justifier, en effet, le soutien total des Etats-Unis au dirigeant de l'extrême droite, qui est soupçonné de liens avec les Escadrons de la mort ?

L'engagement américain est de plus en plus net au Honduras, progressivement transformé en base d'opérations contre la guérilla salvadorienne et les sandinistes nicaraguayens. En 1983, les Etats-Unis ont commencé de mettre en place une infrastructure militaire solide : bases navales et aériennes à La Ceiba, à Puerto-Cortes et à San-Lorenzo, reliées au quartier général de Palmerola, à une centaine de kilomètres de Tegucigalpa.

Les « muscles » de l'Amérique

Ils ont installé un centre d'entraînement militaire régional, le CREM, à Puerto-Castilla, sur la côte atlantique : plusieurs milliers de recrues honduriennes, mais aussi salvadoriennes, ont suivi depuis un an des cours anti-guérilla. Des unités américaines ont participé à des manœuvres combinées aux côtés de troupes du Honduras. Le secrétaire d'Etat à la défense, M. Caspar Weinberger, et le général Gorman, commandant en chef du Southern Command, basé dans la zone du canal de Panama, sont venus à plusieurs reprises superviser ces exercices destinés, dans un premier temps, à montrer les « muscles » de l'Amérique et à dissuader sandinistes et guérilleros salvadoriens.



Depuis le début de l'année, on a encore monté la barre. Des appareils de reconnaissance (Mohawk et Beechcraft, basés à Palmerola, et RC-130, venant de la base Howard, près de Panama) participent directement depuis trois semaines à la guerre salvadorienne. Ils transmettent leurs « informations » à l'état-major de l'armée salvadorienne ou directement aux conseillers militaires américains qui assistent les unités en opération. Théoriquement, ces appareils ne sont pas armés. Mais un « incident » peut toujours se produire. De nouvelles manœuvres, plus offensives, ont commencé le 1er avril. Des convois, tous phares allumés, roulent vers Santa-Rosa et Cucuyagua, dans l'ouest du Honduras et au nord du département salvadorien de Chalatenango, l'un des fiefs de la guérilla. Des bulldozers de l'armée américaine préparent une nouvelle « piste d'assaut » dans ce secteur : quatre cents GI du bataillon du génie, venant de Fort-Lewis, dans l'Etat de Washington, transforment une simple méchante piste de terre en base capable de recevoir les C-130 géants de transport de troupes et de matériel lourd. La frontière est à une quarantaine de kilomètres : des « muchachos » salvadoriens la franchissent à l'occasion pour échapper aux opérations de ratissage. Là aussi, des « incidents » sont possibles.

Une seconde « piste d'assaut », pour employer le vocabulaire du porte-parole militaire américain à Tegucigalpa, est en cours de construction à Jamastran, dans une vallée plantée de caféiers, à une trentaine de kilomètres de la frontière. C'est aussi l'un des repaires des commandos de la « contra » (contre-révolution) engagés dans des actions armées au Nicaragua. Le matériel lourd pour construire la piste de Jamastran a été débarqué la semaine dernière à San-Lorenzo, dans le golfe de Fonseca, et transféré aux hommes du bataillon du génie. Les deux pistes de Jamastran et de Cucuyagua seront utilisées pour les « exercices spéciaux » à proximité des frontières du Salvador et du Nicaragua, jusqu'à la fin juin. En 1983, les manœuvres Grand-Pin II s'étaient officiellement déroulées à une très grande distance des frontières. Un seul incident : un hélicoptère américain avait été mitraillé par les sandinistes, et le pilote américain avait été tué.

Cette fois, la volonté de « montrer les muscles » de très près est manifeste. Et le risque de dérapage est accru à l'occasion des nouvelles manœuvres baptisées Grenadier I, qui doivent mobiliser plusieurs milliers de soldats. Pour la première fois, ces unités américaines vont se trouver à proximité du champ de bataille salvadorien. Le général Gorman, dont on affirme qu'il souhaite utiliser cette « force » et ne pas seulement la montrer, est arrivé mercredi 4 avril à Tegucigalpa pour inspecter les unités américaines. Et aussi, sans doute, pour faire un bilan à la fois politique et militaire avec l'ambassadeur des Etats-Unis, M. Negroponte, à la suite du limogeage surprise du général Alvarez, ancien commandant en chef des forces armées honduriennes, et partisan, lui aussi, de la manière forte.

Le soutien aux « contras »

Le général Alvarez avait carrément proposé, à plusieurs reprises, que le Honduras déclare la guerre au Nicaragua. Son éviction – par des colonels mécontents de ses méthodes autoritaires – ne remet pas en cause les manœuvres américaines. Elle peut introduire un bémol dans la ligne diplomatique de Tegucigalpa et permettre une certaine détente entre le Honduras et le Nicaragua. Encore que les « contras », qui dépendent directement de la CIA, n'ont pas la moindre intention de baisser les bras. Le départ du général Alvarez, l'un de leurs plus fermes soutiens au Honduras, peut les gêner pour leurs déplacements. L'armée hondurienne sera sans doute moins complaisante. Mais les opérations de sabotage, en particulier le minage des ports de la côte pacifique du Nicaragua par des équipes très spécialisées, vont se poursuivre. Et c'est jusqu'à présent la menace la plus grave pour la région de Managua.

Grave, mais pas suffisante. Le déploiement militaire des Etats-Unis en Amérique centrale est spectaculaire, mais il ne peut, à lui seul, faire la décision. Au Salvador, l'armée est en progrès, mais la guérilla aussi. En 1981, les mesures prises par Washington contre le Nicaragua avaient un objectif précis et limité : obtenir des sandinistes qu'ils cessent tout envoi d'armes à la guérilla salvadorienne. Le radar américain sophistiqué installé sur l'île du Tigre, dans le golfe de Fonseca, est censé surveillé les mouvements de bateaux « clandestins ». A en croire les conseillers américains à San-Salvador, le trafic continue. De toute manière, la moitié du matériel militaire livré par les Etas-Unis à l'armée salvadorienne passe de l'autre côté, dans les mains de la guérilla. De ce point de vue, c'est bien le Vietnam, à une petite échelle. Il est clair aujourd'hui que, pour réduire la guérilla salvadorienne, il faut aller la chercher. Ses échecs politiques – en mars 1982 et en mars dernier – n'affaiblissent pas sa résolution.

L'armée salvadorienne paraît hors d'état, à court terme, de l'emporter seule. En fait, l'engagement militaire américain favorise l'escalade et peut déboucher sur une intervention directe des Etats-Unis. Même impasse au Nicaragua : les sandinistes sont affaiblis par les coups de la « contra », mais pas à genoux. S'ils tiennent jusqu'en novembre, jusqu'aux élections, ils peuvent réussir à légitimer leur pouvoir révolutionnaire et placer ainsi l'administration américaine dans une situation délicate, et inverse de celle du Salvador : comment continuer à exercer une pression militaire dont le but est le renversement d'un régime confirmé par des élections ?

Beaucoup d'occupations ou de « débarquements »

Ce n'est pas la première fois que les États-Unis interviennent militairement en Amérique centrale. Depuis le début du siècle, ils ont occupé à plusieurs reprises le Nicaragua et débarqué au Honduras. Pour défendre leurs ressortissants et plus souvent leurs intérêts, ou pour se porter au secours d'un président « ami ». Les « marines » ont affronté pendant cinq ans la guerre de guérilla de Sandino. Puis Somoza, le fondateur du « clan », mis en selle par les Américains, a assassiné Sandino dans un guet-apens.

La tentation de l'intervention musclée n'est pas réservée aux républicains. Le clan Somoza est resté plus de quatre décennies au pouvoir à Managua, aidé par des administrations républicaines et démocrates. Même pendant l'ère Kennedy et le lancement de l'Alliance pour le progrès, rien n'a été fait à Washington pour dissocier les États-Unis des régimes militaires d'Amérique centrale. Somoza est resté un fidèle allié. Les militaires guatémaltèques ont consolidé leur pouvoir. Des forces libérales sont apparues au Salvador et au Honduras, mais elles n'ont guère été encouragées. En 1963, Washington a approuvé la création du CONDECA, le Conseil de défense de l'Amérique centrale, à l'instigation de Somoza. Les militaires devaient maintenir l'ordre, et éventuellement être les promoteurs du changement. Johnson, alors président, mettait l'accent sur la « sécurité » en Amérique centrale, négligeant le progrès économique et social dont la doctrine Kennedy affirmait la nécessité.

Le « Big Brother »,
le « Grand Frère » de l'Amérique centrale,
ce sont évidemment les Etats-Unis.
Mais un peu à la manière d'Orwell.
Depuis des décennies,
les Américains exercent sur cette région
une tutelle qui souvent a été abusive et tyrannique
et qui peut l'être encore.
Les temps ont changé, sans doute.
On ne croit plus aussi volontiers qu'avant, aux Etats-Unis
aux vertus des dictatures tropicales.

Mais entre la découverte — tardive — de la démocratie
et du progrès social
comme remèdes contre-révolutionnaires,
et les préférences de M. Reagan et de son entourage
pour une politique «musclée»,
de plus en plus interventionniste,
afin de contenir l'influence de Cuba et de Moscou,
les Etats-Unis sont condamnés,
pour longtemps peut-être,
à se noyer dans les méandres
et les contradictions.

dans l'« arrière-cour »

M. Nixon a repris cette idée que seuls les militaires locaux sont en état de promouvoir des changements sociaux constructifs. Chargé en 1969 par M. Nixon de définir une « nouvelle politique » en Amérique latine, M. Nelson Rockefeller préconisait une « solution *militaire* » pour rétablir l'ordre : « *Pas de progrès sans ordre.* » M. Carter a mis l'accent sur le respect des droits de l'homme : il voulait le changement sans révolution, mais il ne suggéra pas d'offrir une aide économique importante de nature à prévenir des explosions révolutionnaires.

M. Kissinger insiste aussi sur la « sécurité », et il estime même que, en voulant respecter de façon « *trop rigide* » les droits de l'homme, cela pourrait favoriser une « *victoire marxiste-léniniste au Salvador* ». Mais son approche a au moins le mérite d'être réellement globale. Il préconise des aides massives pour tenter de stabiliser les économies des pays d'Amérique centrale, qui se dégradent rapidement. Il recommande une accélération de la lutte contre la faim, la maladie et l'analphabétisme (dont le taux est de 45 % au Guatemala, de 63 % au Salvador et de 60 % au Honduras). Il suggère des négociations, au Salvador, entre le gouvernement et les représentants du Front Farabundo-Marti de libération nationale. Enfin, et c'est nouveau, le rapport Kissinger affirme qu'il ne peut y avoir de développement économique sans « *réformes politiques* ».

C'est une évolution intéressante. Les États-Unis veulent la sécurité en Amérique centrale. Ils veulent aussi l'instauration de régimes démocratiques, la mise en route de réformes économiques et sociales, et le respect des droits de l'homme. Jusqu'à présent, les États-Unis avaient pratiqué, dans leur arrière-cour turbulente, une politique de grande puissance préoccupée de défendre en priorité ses intérêts stratégiques, politiques et économiques. La gravité des conflits d'Amérique centrale les contraint d'affronter tous les aspects de la crise. C'est un progrès, mais ils continuent apparemment de penser que la démocratie *made in USA* est applicable immédiatement en Amérique centrale. C'est une illusion. Sauf au Costa-Rica, les conditions n'existent pas dans cette région pour la construction de régimes démocratiques.

L'« *égalité des conditions* » dont parlait Tocqueville pour faire l'éloge de la démocratie nord-américaine n'est pas pour demain. Il y a un abîme entre les masses misérables et une minorité de possédants. Les classes moyennes émergent à peine. L'industrialisation est balbutiante. L'idée américaine qu'une révolution victorieuse peut enfanter la liberté et la démocratie n'est pas davantage réaliste en Amérique centrale. On le voit bien au Nicaragua.

L'aide économique n'est pas négligeable. En volume, elle est plus importante que l'aide militaire, ainsi que le répète l'ambassadeur américain au Honduras, M. Negoro Ponte. Mais elle se dilue dans la corruption, la bureaucratie locale et la paperasserie américaine. L'aide au Honduras de l'agence pour le développement international (AID) est de 100 millions de dollars. L'Agence avait prévu, en 1980, de construire deux mille cent classes d'école dans tout le pays. En mars 1984, trois cents seulement l'ont été, et elles sont sans fournitures. Un exemple parmi des milliers d'autres.

En Amérique centrale, les Etats-Unis ont confié l'application de la réforme agraire à des dirigeants ou à des classes sociales qui sont en fait partisans du *statu quo*. S'ils admettent, comme le recommande incidemment le rapport Kissinger, que les réformes sociales indispensables ne peuvent s'accomplir sans réformes politiques, alors quelque chose, peut-être, bougera. « *Dans ce cas,* dit M. Jorge Reina, dirigeant du parti libéral hondurien, *le beurre comptera plus que les canons. Et nous n'aurons peut-être plus besoin des canons. Mais c'est une longue patience...* »

MARCEL NIEDERGANG.

Les coups de clairon de M. Reagan

Correspondance

Washington. — Les résultats du premier tour de l'élection présidentielle au Salvador ont sensiblement renforcé la position du gouvernement dans le débat en cours au Congrès, et dans l'opinion publique, sur l'Amérique centrale.

L'ampleur relative de la participation électorale, la bonne performance de Napoléon Duarte, démentent, dit-on à la Maison-Blanche, les appréciations négatives et pessimistes exprimées au Congrès. Le scrutin du Salvador renforde les milieux officiels dans leur conviction que les peuples d'Amérique centrale, une fois à l'abri des pressions des extrêmes, préfèrent un gouvernement du centre.

Ainsi, les quelque 3,5 millions de dollars affectés par les Américains à l'organisation des élections n'ont pas été gaspillés... En outre, la consultation du Salvador semble avoir fait fléchir le Congrès, où une majorité s'est finalement ralliée au contre-projet négocié entre la Maison Blanche et les leaders parlementaires et assurant au Salvador une aide militaire de 62 millions de dollars (le gouvernement avait demandé 93 millions), et 21 millions pour les « contras » en lutte contre le gouvernement du Nicaragua.

Seuls une poignée de démocrates libéraux entraînés par le sénateurs Kennedy, ont mené jusqu'au bout le combat contre la politique de la Maison Blanche, en agitant la menace d'un « nouveau Vietnam ».

Des « irresponsables »

En quelques semaines, le président Reagan et son secrétaire d'Etat Shultz ont retourné une situation qui paraissait compromise (*le Monde* du 10 mars 1984), et cela à la suite d'intenses pressions. Jamais M. Shultz n'avait manifesté une telle pugnacité en qualifiant ses adversaires démocrates « *d'irresponsables, ignorant les intérêts vitaux des Etats-Unis* ». M. Ikle, secrétaire adjoint à la défense, faisait écho en assimilant à des Ponce-Pilate ceux qui « *sous prétexte de défendre les droits de l'homme font le jeu de ceux qui les ont violés partout* ».

Malgré leurs inquiétudes un grand nombre de parlementaires ne veulent pas courir le risque, en cette année électorale, de paraître favoriser les « ennemis marxistes » des Etats-Unis.

Certes, il faut s'attendre à de sérieux affrontements à la Chambre des représentants, qui est contrôlée par les démocrates, mais il semble bien que le président va gagner la « bataille du Salvador » du moins au Capitole. Le débat reste ouvert sur les objectifs et les moyens de la politique officielle. Le rapport Kissinger n'a pas créé le consensus souhaité par le gouvernement. Les services du département d'Etat font des réserves à l'égard de la politique de la Maison-Blanche, et beaucoup de leurs analyses rejoignent celles faites par divers *leaders* européens en visite à Washington (le dernier en date étant le président Mitterrand) sur les raisons profondes des tensions en Amérique centrale.

Les derniers événements du Honduras fournissent des arguments supplémentaires à ceux qui recommandent que les problèmes de l'Amérique centrale ne soient pas considérés exclusivement sous l'angle de l'affrontement Est-Ouest. Etant donné le vieil antagonisme entre le Salvador et le Honduras, l'entraînement des troupes salvadoriennes sur le territoire hondurien ne peut, disent-ils, qu'encourager l'anti-américanisme et compromettre à long terme les positions américaines de la région. En revanche, comme l'a souligné le *New York Times*, l'élimination du général Alvarez et de ses collègues a pu être interprété par le ministre hondurien des affaires étrangères comme étant de nature à favoriser « *la coexistence pacifique entre Etats d'Amérique centrale* ». Une telle coexistence serait également facilitée, selon le journal de New York et le *Washington Post*, si cessaient les activités des « contras » au Nicaragua.

Dans l'immédiat, les doutes et les réserves ressentis par certains éléments de l'administration, du département d'Etat notammment, ne s'expriment ni clairement ni ouvertement. Leurs sentiments sont imperceptibles, inaudibles, couverts par les coups de clairon du président Reagan, qui, à sa dernière conférence de presse, confirmait son intention de harceler le gouvernement du Nicaragua tant que celui-ci continuerait « *d'exporter la révolution et d'aider les guérillas du Salvador* ».

Pas d'alibi à la violence

Comment des positions plus nuancées du département d'Etat pourraient-elles se faire entendre, alors que leur chef, M. Shultz, pour justifier l'usage de la force comme moyen diplomatique, dénonçait ceux qui trouvent des « *allibis* » ou des excuses à la violence, comme « *les fautes morales des alliés des Etats-Unis* » ou « *les profondes origines sociales et économiques des tensions* » en Amérique centrale, par exemple ? « *Ce sont là des affirmations qui permettent aux ennemis de la liberté de l'emporter* », a dit M. Shultz.

A dire vrai, le secrétaire d'Etat, passablement éprouvé par l'échec au Liban, veut rétablir son autorité au sein du gouvernement. Il est maintenant l'artisan le plus déterminé d'une politique musclée qui bénéficie de l'approbation ambivalente de l'opposition. Le public, en effet, n'est pas convaincu de la nécessité d'une présence militaire dans la région, mais est satisfait des démonstrations de force, surtout quand elles ne provoquent pas de pertes, comme ce fut le cas avec l'intervention à la Grenade.

D'autre part, le secrétaire d'Etat ne peut paraître moins déterminé que le Pentagone. Dans l'affaire du Liban, les chefs militaires avaient exprimé leurs réserves à l'égard de l'engagement américain. Pour l'Amérique centrale, le Pentagone, tout en se déclarant contre une implantation militaire permanente, favorise l'intervention sous la forme de manœuvres, de constructions de bases d'entraînement des troupes des pays amis. Le général Gorman, responsable du commandement américain du Sud, basé à Panama, est devenu un personnage influent. Les ambassadeurs américains au Guatemala, au Salvador et au Nicaragua, désapprouvés par le général Gorman pour avoir été trop attentifs aux infractions aux droits de l'homme par les chefs militaires locaux de ces pays, ont été déplacés.

Bien entendu, le général Gorman ne croit pas à la possibilité d'un règlement négocié, estimant qu'avec l'aide des Etats-Unis une victoire militaire est possible au Salvador.

Dans ce contexte, le département d'Etat peut difficilement se placer en retrait des positions très fermes du président Reagan. Tout au plus peut-il s'efforcer d'éviter que la politique pour l'Amérique centrale ne devienne une sorte de « chasse gardée » de la Maison Blanche. Ainsi, la nomination de M. Shlaudeman, nouvel envoyé spécial du président Reagan en remplacement de M. Richard Stone, est-elle considérée dans la capitale comme un point marqué par le département d'Etat.

Certes, M. Shlaudeman, tout comme M. Motley, secrétaire d'Etat adjoint pour les affaires interaméricaines, ne peuvent être considérés comme des « colombes », partisans d'une ligne « douce ». Mais, diplomate de carrière, M. Shlaudeman est par tempérament plus orienté vers la recherche d'un règlement négocié que vers une démonstration de force, plus disposé à saisir des possibilités d'action diplomatique. Dans ses premières déclarations, il a exprimé son appui aux efforts du groupe dit de Contadora (Mexique, Venezuela, Colombie, Panama), qui s'efforce de trouver des solutions négociées et dont les rapports, en cours d'élaboration, sont attendus avec intérêt.

Nombreux sont ceux, en effet, qui, au département d'Etat, craignent que, faute d'une percée rapide sur le front diplomatique, le recours à la force sous le forme d'une intervention militaire directe n'apparaisse, après les élections présidentielles américaines, comme le seul moyen de régler les problèmes de l'Amérique centrale.

HENRI PIERRE.

Etats-Unis

Les parlementaires démocrates accueillent froidement l'appel de M. Reagan à la coopération en politique étrangère

Correspondance

Washington. — Les sénateurs et représentants démocrates ont réagi négativement à l'appel du président Reagan qui, dans un discours prononcé vendredi 6 avril, a invité le Congrès à « *rétablir un consensus des deux partis pour soutenir la politique étrangère américain* ». Le président, disent-ils, sait parfaitement qu'il ne saurait obtenir la coopération du Congrès qu'il accuse en même temps d'être responsable de l'échec du Liban et d'encourager les adversaires des Etats-Unis en Amérique centrale.

Le président, disent-ils, sait parfaitement qu'il ne saurait obtenir la coopération du Congrès qu'il accuse en même temps d'être responsable de l'échec du Liban et d'encourager les adversaires des Etats-Unis en Amérique centrale.

Au sujet du Liban, le speaker de la Chambre, M. O'Neill, et ses amis démocrates n'ont pas manqué de rappeler que, en octobre dernier, ils avaient approuvé une motion de compromis qui avait permis de prolonger la présence des « marines » pour dix-huit mois supplémentaires. « *Le président ne peut s'excuser de ses erreurs en reprochant au Congrès d'exercer ses responsabilités constitutionnelles* », a dit le sénateur Kennedy.

L'état-major de la Maison Blanche ne cache pas que le discours du président répondait à des préoccupations électorales. Il est important vis-à-vis de l'opinion publique américaine que le président se présente comme l'homme qui a mis fin au défaitisme et au pessimisme, et rétabli le rôle dirigeant des Etats-Unis dans le monde, mais aussi comme un « *homme de paix* » toujours prêt au dialogue avec l'adversaire. En fait, son discours n'apportait rien de nouveau sur le thème de « *la paix par la force* » développé maintes fois. Néanmoins, à propos de l'Amérique centrale, il a été particulièrement ferme : « *... Croire que la pauvreté et non le communisme est à l'origine des violences régionales est une mythologie* », a-t-il dit, avant d'ajouter : « *Ou nous aidons les amis de l'Amérique à se défendre eux-mêmes et nous donnons une chance à la démocratie, ou bien nous abandonnons nos responsabilités et laissons l'Union soviétique et Cuba déterminer le destin de notre hémisphère.* »

Le président a donc utilisé son premier discours électoral, d'une part, pour rejeter sur le Congrès la responsabilité de la faillite du Liban, d'autre part, pour le blamer à l'avance d'un échec éventuel en Amérique centrale s'il refusait de répondre à son appel à la coopération. Au Liban, a dit en substance le président, le Congrès a gêné l'action des diplomates américains, encouragé l'intransigeance des Syriens et prolonger la violence... En Amérique centrale, le Congrès, en hésitant à entériner les recommandations de la commission Kissinger, encourage seulement les ennemis de la démocratie. « *Les parlementaires doivent comprendre qu'ils sont des partenaires du président. (...) Ils ont la responsabilité d'aller au-delà de la critique pour établir un consensus qui permettra une action positive, pratique et efficace...* », a-t-il ajouté.

Anticipant la réaction négative des démocrates, les conseillers présidentiels estiment que l'appel du président à l'unité et au patriotisme sera bien accueilli dans le pays qui appréciera la bonne volonté d'un chef d'Etat responsable, face à des parlementaires partisans qui refusent leur coopération et portant la responsabilité des vicissitudes de la politique étrangère américaine.

HENRI PIERRE.

Chili

Quatre guérilleros réfugiés à la nonciature sont autorisés à quitter le pays

Quatre militants du Mouvement de la gauche révolutionnaire (MIR, organisation de guérilla) qui s'étaient réfugiés le 15 janvier à la nonciature apostolique de Santiago ont reçu, le jeudi 5 avril, des sauf-conduits pour quitter le Chili. Ils étaient attendus dans la journée de samedi à Quito, en Equateur, où ils transiteront avant de trouver refuge en Europe.

Deux d'entre eux, Mme Pamela del Carmen Cordero et M. José Hector Aguiler Suazo, doivent partir ensuite pour la Belgique, qui leur a accordé l'asile.

Jusqu'à présent, le gouvernement du général Pinochet s'était refusé à accorder des sauf-conduits aux quatre guérilleros, qu'il accuse d'avoir participé le 30 août 1983 à un attentat au cours duquel le gouverneur de Santiago, le général Urzua, et ses deux gardes du corps ont été tués.

D'autre part, on a appris à Santiago que le secrétaire général du Mouvement démocratique populaire (coalition de gauche), M. Jaime Insunza, a été enlevé dans la nuit du vendredi 6 au samedi 7 avril par un groupe d'hommes armés, en civil. — *(AFP.)*

A travers le monde

Japon

- DÉMENTI SOVIÉTIQUE. — L'ambassade d'Union soviétique à Tokyo a qualifié, vendredi 6 avril, d'« *infondées* » les accusations américaines portées contre un diplomate soviétique en poste au Japon, M. Viktor Okunev, soupçonné d'avoir acheté des informations à un ancien membre du contre-espionnage américain (*le Monde* du 7 avril). — *(AFP.)*

Koweït

- ULTIMATUM DES ISLAMISTES IRAKIENS. — Le mouvement El Daoua (opposition irakienne à Téhéran) a demandé au Koweït la « *libération de tous les prisonniers jugés récemment* » dans ce pays après les attentats de décembre, le menaçant, en cas de refus, de porter la guerre sainte (djihad) sur son territoire. El Daoua (l'appel) formule ses menaces dans un éditorial de son organe *El Djihad* publié en arabe dans la capitale iranienne. Ce mouvement avait été mis en cause dans un premier temps par les autorités koweitiennes à propos de ces attentats mais son nom n'avait pas été mentionné dans le récent procès en cour de sûreté de l'Etat, qui a notamment prononcé trois peines de mort contre deux Irakiens et un Libanais. — *(AFP)*.

Maroc

- VISITE EN FRANCE DE M. LAMRANI. — Le premier ministre marocain, M. Mohamed Karim Lamrani, est attendu mardi 10 avril en France pour une visite de travail de quarante-huit heures au cours de laquelle il sera reçu par MM. Mitterrand et Mauroy. — *(AFP.)*

- UN QUOTIDIEN SAOUDIEN AU MAROC. — Le premier numéro du quotidien international arabe financé par Ryad, *Asharq Al-Awsat*, est imprimé à partir de vendredi 6 avril simultanément à Londres et à Casablanca (*le Monde* du 28 mars). Grâce à une technique de pointe, mise en exploitation pour la première fois en Afrique, le journal a pu réduire le décalage de vingt-quatre heures entre la parution à Londres et la mise en vente au Maroc. Une société mixte maroco-saoudienne, à laquelle est venu se joindre le groupe français Hersant, gère à Casablanca la plus grande imprimerie d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique du Nord. — *(AP.)*

Tunisie

- VISITE DU CHEF DE LA DIPLOMATIE CHINOISE. — M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, est arrivé vendredi 6 avril à Tunis pour une visite officielle de quatre jours en Tunisie, au cours de laquelle il sera notamment reçu par le président Bourguiba. — *(AFP)*.

URSS

- MORT D'UN PILOTE D'ESSAI SOVIÉTIQUE. — Le général d'aviation Alexandre Fedotov, âgé de cinquante et un ans, a trouvé la mort au cours d'un vol d'essai, le 4 avril, annoncé samedi *l'Etoile rouge*, organe de l'armée soviétique. Il était titulaire de dix-huit records du monde de vitesse et d'altitude, dont certains sont restés inégalés à ce jour, précise le journal, qui ne fournit aucun détail sur les circonstances de sa mort. — *(AFP)*.

Étranger

ÉTATS-UNIS

Le « chemin de fer clandestin » des réfugiés du Salvador

L'administration Reagan n'accueille pas à bras ouverts les réfugiés salvadoriens qui fuient un régime ami. Les églises prennent le relais...

A 500 mètres de la Maison Blanche, la petite église du Luther Place Memorial est un véritable défi au président Reagan. Là sont accueillis, aidés, logés, nourris, des réfugiés du Salvador dont l'administration républicaine voudrait nier l'existence. Et pourtant, ces réfugiés, qui vivent dans la plus complète illégalité, sont estimés, dans tous les États-Unis, à près de cinq cent mille par les services de l'immigration. Pris chez eux entre les organisations paramilitaires, les Escadrons de la mort et la guérilla, les Salvadoriens qui veulent fuir ne peuvent compter que sur l'aide des églises.

Les demandes d'asile politique, dans leur sécheresse, sont des résumés de la situation.

Alicia : *« Mon mari, docteur à San Miguel, a été enlevé par la guérilla en février 1982. Terrifiée, j'ai quitté le pays avec mes deux enfants... En juin, j'ai reçu une lettre de mon frère disant que mon mari avait été identifié parmi des cadavres. Mon beau-frère a été tué par la guérilla en novembre 1982, mon frère, en juin 1983. »*

M. Angel : *« J'étais maire adjoint d'une petite ville et membre de l'ORDEN, organisation gouvernementale chargée d'aider les fonctionnaires. Donc, la guérilla en veut à ma vie et à celle de ma femme et de mes quatre enfants. »*

Saul : *« J'étais membre de l'ORDEN, organisation composée de personnel militaire. Si je retournais, je serais persécuté comme traître par l'ORDEN, pour avoir quitté le pays et par la population, comme ancien membre de l'ORDEN. »*

Genaro : *« J'ai vu des irrégularités dans le décompte des votes, en faveur du parti gouvernemental. Je suis donc menacé par la garde nationale, car ce que je sais implique que je mets en doute la légitimité du gouvernement. Mais comme je suis membre du parti officiel, je suis aussi menacé par la gauche. Comme, en outre, je suis syndiqué, je suis également menacé par la droite. »*

Les demandes d'asile confiées au service des réfugiés de la Conférence catholique des États-Unis ont un point commun : elles sont toutes rejetées par les bureaux d'immigration. Pour obtenir le statut de réfugié politique, explique Mlle Lydia Savoyka, responsable du service, il faut faire la preuve *« de persécutions en cas de retour »*. Or, l'Immigration refuse toutes les preuves. *« Même les assassinats de membres de la famille ne sont pas pris en compte »*, dit Mlle Savoyka, en montrant les registres où attendent dix mille requêtes. Depuis 1981, seulement deux de ces requêtes ont été acceptées. C'est pourquoi la plupart des Salvadoriens renoncent à entamer des démarches vouées à un échec quasi certain.

Pour justifier les refus de l'administration, M. Elliot Abrams, secrétaire d'État adjoint aux droits de l'homme, et les responsables des services d'immigration, affirment que les Salvadoriens sont en réalité des réfugiés économiques. Leur démonstration est imparable : pour la plupart, les réfugiés passent par le Guatemala et le Mexique où, selon l'Immigration, ils sont en sécurité. S'ils étaient vraiment des réfugiés politiques, ils y resteraient. Ils viennent donc aux États-Unis pour profiter de la richesse du pays. Réponse de Mlle Lydia Savoyka : en fait, le Mexique coopère avec le Salvador et n'hésite pas à refouler les réfugiés. Quant aux camps de réfugiés du Guatemala, ils sont à la merci de raids en provenance du Salvador.



SERGUEI

La crainte d'un déferlement

Le département d'État a peur qu'en reconnaissant légalement l'existence de réfugiés du Salvador trois cent cinquante mille à cinq cent mille autres Salvadoriens n'arrivent immédiatement. Et des masses humaines à leur suite. Selon les estimations du département d'État, un million cinq cent mille à deux millions cinq cent mille habitants d'Amérique centrale, soit 8 à 10 % de la population de cette région, sont prêts à déferler aux États-Unis. Le président Reagan a lancé à leur sujet l'expression péjorative de *feet-people* (ceux qui fuient en marchant) par opposition aux *boat-people* vietnamiens, qui sont les bons réfugiés, puisqu'ils fuient le communisme.

A l'évidence, le blocage est avant tout politique : l'administration ne peut pas reconnaître l'existence de réfugiés venant d'un pays où les droits de l'homme sont censés être en constants progrès et que les États-Unis aident militairement. Pourtant, il existerait un moyen légal de contourner la difficulté, grâce au statut du « départ volontaire prolongé » qui donne le droit de rester et de travailler aux États-Unis tant que les conditions dans le pays d'origine ne s'améliorent pas. C'est de ce statut que bénéficient les Polonais, les Afghans ou les Ougandais.

Devant l'impuissance ou la mauvaise volonté du monde politique, des associations se sont mobilisées ou créées pour venir en aide aux réfugiés. Presque toutes sont d'inspiration religieuse – catholique, luthérienne, méthodiste, quaker, voire interconfessionnelle. *« Même un criminel a droit à un refuge. C'est dans la tradition biblique d'offrir un sanctuaire. Mais c'est aussi dans la tradition américaine. Avant, tous les Etats-Unis étaient un refuge. Je suis donc meilleur patriote que M. Reagan »*. C'est ainsi que le pasteur Steinbruck explique pourquoi il a transformé son église, la Luther Place Memorial Church à Washington, en sanctuaire pour les réfugiés, défiant ainsi ouvertement la Maison Blanche. Il n'est pas le seul. Tout un réseau d'églises-sanctuaires s'est constitué dans le pays. Mais, avant d'arriver dans un sanctuaire, un nombre croissant de réfugiés bénéficient d'un autre mouvement, celui du « chemin de fer clandestin ».

Ce nom rappelle les années 1850, lorsque les quakers faisaient passer clandestinement des esclaves noirs du Sud vers le Nord. Aujourd'hui, se sont les réfugiés salvadoriens que l'on fait passer à travers la frontière du Mexique jusqu'à un refuge sûr aux Etats-Unis.

Le Ku Klux Klan

Le plus souvent, les réfugiés quittant le Salvador passent par le Guatemala. A la frontière mexicaine, ils obtiennent un visa pour trente jours, s'ils en font la demande. Mais peu le font, de peur d'être refoulés vers le Salvador. Les plus fortunés se payent ensuite les services d'un passeur, un « coyotte », pour traverser la frontière américaine. Les coyottes font souvent passer les clandestins, les « polos », par le Dead Men's Canyon, si dangereux que ni les patrouilles frontalières ni le Klu Klux Klan ne s'y risquent. Selon un témoignage, le Klan aurait au Texas des groupes agissant en toute impunité contre les Salvadoriens. Ceux qui ne peuvent se payer le coyotte doivent traverser le désert seuls.

Devant l'ampleur du mouvement de réfugiés salvadoriens, un ancien fermier quaker de Tucson (Arizona) M. Jim Corbett, a décidé un jour d'agir. Ainsi a commencé en 1981 le chemin de fer clandestin, M. Corbett va en voiture au Mexique, où il rencontre des réfugiés d'accord pour partir avec lui. Puis, en passant par des relais sûrs, il traverse la frontière. Il lui faut toujours changer de route, car il est maintenant connu. De nombreux autres passeurs participent au mouvement. Une fois aux Etats-Unis, les réfugiés sont remis à des groupes de volontaires qui les prennent en charge pour quelque temps. Certains d'entre eux sont accueillis dans des églises-sanctuaires.

Le Mouvement national des sanctuaires est devenu public lorsque, pendant l'été 1981, le révérend Fife a annoncé que son église de Tucson s'ouvrait aux illégaux. Il fut rapidement suivi par des églises du Texas, de Californie, d'Oregon, de l'Etat de Washington, de Chicago : au total soixante-quinze églises qui offrent ou vont offrir un sanctuaire. Les risques encourus pour héberger des « étrangers illégaux » sont réels : cinq ans de prison et 2000 dollars d'amende. Les services de l'immigration exercent leur surveillance, mais n'interviennent pas.

Pendant leur séjour dans les églises (il dure en général deux semaines), les réfugiés participent à des messes, racontent leurs souvenirs, et font part de leurs expériences, en général le visage masqué. N'est pas accueilli dans un sanctuaire qui veut : les candidats sont sélectionnés en fonction de leur capacité à parler en public, à donner une conférence de presse. Il leur faut également être prêts à courir les risques de la publicité. Les participants au mouvement des sanctuaires insistent d'ailleurs sur son caractère volontairement spectaculaire : il s'agit avant tout de faire connaître le problème des réfugiés, de faire pression sur le monde politique et, surtout, l'opinion publique.

Les sanctuaires sont la partie émergée de l'iceberg. De nombreuses associations et communautés religieuses, même celles qui n'ont pas de sanctuaire déclaré, fournissent un énorme travail. Tout est à faire pour les réfugiés.

Ces derniers, pour la plupart, vont d'abord sur la côte ouest, où une nombreuse communauté hispanique les accueille. Mais, de plus en plus, il gagnent la côte est, où ils se sentent plus en sécurité, car plus éloignés de la frontière du Mexique.

Les relations avec la population noire sont difficiles. Les Noirs, touchés par la crise, admettent mal la présence de réfugiés prêts à travailler pour n'importe quel salaire. Les relations avec les Américains blancs sont beaucoup plus complexes. Ainsi, dans le nord de la Virginie où les étrangers sont peu nombreux et la population plutôt conservatrice, les réfugiés sont vus avec beaucoup de suspicion. En revanche, dans les grandes villes comme New-York et Washington, il est plus facile pour eux de se fondre dans la foule. *« Les Américains sont des gens bien,* dit Carlos. *Ils ne sont pas comme leur gouvernement. Mais ils ne savent pas grand -chose sur la situation au Salvador. Il faut leur expliquer ce qui se passe. »*

MARTINE KIS.

SUISSE

La « grande inquisitrice » au banc des accusés

Même une journaliste BC-BG risque quelques ennuis avec la justice si elle trouble l'atmosphère feutrée du monde suisse des affaires. A bon entendeur...

De notre correspondante

Genève. – Pour avoir réussi à prouver que l'on pouvait se procurer de la dioxyne aussi facilement que de la laine à tricoter, la plus originale des journalistes de la Suisse romande, productrice de télévision, a été condamnée à dix jours de prison et à 1 500 francs suisses (6000 francs français) d'amende, le tout pour infraction à la loi fédérale sur le commerce des toxiques. Le sursis s'accompagne d'un délai d'épreuve d'un an, soit l'invitation à une véritable autocensure.

Depuis neuf ans, le lundi soir, Catherine Wahli, avec son équipe de l'émission « A bon entendeur » – le plus fort taux d'écoute avec « Temps présent » de la télévision suisse romande, – informe son public sur la façon dont il est trop régulièrement dupé. Elle le fait en appelant un chat un chat, de manière parfois grave, toujours spectaculaire, parfois teintée d'une touche d'humour.

Dans ce domaine, informer équivaut souvent à dénoncer. Dénonciation qui apparaît d'autant plus impitoyable que l'équipe s'est livrée à une enquête minutieuse par les moyens les plus divers.

Exemple : le Coca-Cola *light*, qui ne contient pas de sucre, a été mis sur le marché suisse avec un gigantesque effort de publicité tendant à prouver que ce produit est sain, parce que non sucré, et ne contenant qu'une calorie et demie au litre. Or après avoir précisé que le sucre contenu dans le Coca-Cola normal (105 grammes au litre, ce qui équivaut à 400 calories) a été remplacé par de la saccharine, mais aussi par des cyclamates (interdits en France lorsqu'ils sont utilisés en tant que produit diététique), Catherine Wahli nous apprend que *« l'Organisation mondiale de la santé a fixé une dose journalière admissible pour les cyclamates : elle se situe à 11 milligrammes par kilo de poids corporel. »*

« Provocation »

Alors faisons un rapide calcul : un enfant de dix ans pèse environ 30 kilos. Sa dose quotidienne admissible de cyclamates est donc de 330 milligrammes. Eh bien ! rien qu'avec deux boîtes de Coca-Cola *light*, un enfant de dix ans dépasse les limites tolérables. Catherine Wahli ne donne aucun conseil et ajoute un seul mot, *« Bonsoir »*.

La journaliste, qui est aussi crainte que jalousée, se voit traitée par une association de téléspectateurs de *« grande inquisitrice »* du seul fait que son style s'écarte des traditions helvétiques de discrétion et de mesure. Et pourtant, aucune décision politique ni aucune campagne d'opinion n'est à l'origine de ses émissions où seuls sont cités des faits bruts sans commentaires et sans indignation grandiloquente. Mais les faits dérangent le confort mental d'une partie du public et de certains organes de presse qui accusent Catherine Wahli de « provocation ».

Là où les choses se sont vraiment gâtées, c'est quand elle a décidé de produire des émissions mensuelles d'une heure, contradictoires et publiques. La première, qui a eu lieu le 23 février 1983, a traité de la mystérieuse destination des déchets toxiques de Seveso. Bien avant tout le monde, l'équipe de « A bon entendeur » a révélé ce soir-là qu'un certain nombre de fûts de dioxyne se trouvaient dans le nord de la France, quelque part non loin de Saint-Quentin.

Au cours de ce débat télévisé, auquel participaient les représentants de l'industrie chimique et pharmaceutique (notamment ceux de la société Hoffmann-Laroche), des autorités helvétiques ainsi que des journalistes, se produisit un coup de théâtre : un des membres de l'équipe télévisée, le professeur Neyrinck présente un tube contenant de la dioxyne, substance dont personne ne peut ignorer le danger depuis le drame qui s'est produit en Italie. On ne tarda pas à apprendre que se procurer ce poison était un jeu d'enfant.

M. Marek Wolf-Lanieski, un autre collaborateur de Catherine Wahli, en déclinant sa propre identité et son adresse exacte, ainsi que son numéro de téléphone, mais se réclamant d'une maison fictive (dont la non-existence était facile à vérifier), avait passé commande à une entreprise vaudoise et reçu en échange de la somme de 170 F un échantillon de dioxyne. Cet envoi lui avait été adressé en toute simplicité, par la poste, dans un emballage au surplus non conforme à la réglementation, c'est-à-dire ne présentant pas les garanties indispensables.

« Stratagème illégal », crient les bonnes gens, on trompe d'honorables commerçants en usant de ruses de Sioux. Pas du tout, rétorque en substance la productrice de télévision. Le public a droit à l'information. Il est adulte. J'ai cherché à savoir dans quelle mesure le contrôle de la circulation d'un produit dangereux était satisfaisant, et j'ai constaté qu'il y avait pour le moins des failles. Je n'ai cherché à nuire à personne, ni à flatter les amateurs de sensationnel. Et j'en veux pour preuve que nous n'avons pas divulgué le nom de l'entreprise concernée, ni celui de l'employé qui nous a imprudemment fourni de la dioxyne.

Un juste châtiment

Cette protestation de bonne foi n'a pas calmé la campagne de presse déclenchée contre Catherine Wahli. Une bonne partie de l'opinion y voit le juste châtiment du ciel contre une journaliste certes bon chic bon genre, mais qui depuis neuf ans démontre avec calme et rigueur qu'il y a quelque chose de pourri dans le royaume du commerce. Quelques exceptions mises à part, les signes de solidarité confraternelle ont été rares et lents à se manifester.

Des semaines et des mois de grogne contre « A bon entendeur » passent. Deux plaintes sont déposées auprès de la commission Reck, instance chargée d'examiner les plaintes dans le domaine de l'audiovisuel, qui les rejette toutes deux. Puis on apprend que, sans qu'il y ait eu d'autres plaintes, l'affaire a été inscrite d'office par un juge et que les condamnations ont été prononcées (1).

D'autres peines sont infligées à deux collaborateurs, de Catherine Wahli. M. Wolf-Lanievski a été condamné à cinq jours de prison avec sursis pour s'être procuré l'échantillon (notons que le juge ne semble pas avoir pris en compte le stratagème utilisé) et le professeur Neyrinck à une amende pour *« violation de la loi par négligence »* ; l'employé imprudent qui a vendu l'échantillon sans exiger d'autorisation de la part de l'acheteur se voit également infliger une amende pour le même motif.


VIOLETTE LE QUÉRÉ

En dépit des attaques de ceux pour qui la bonne réputation du monde commercial a plus de prix que la liberté d'expression, Catherine Wahli est soutenue par la hiérarchie de la télévision suisse romande, dont l'instance suprême, la Société suisse de radiodiffusion, a déposé un recours. Affaire à suivre, comme on dit dans le prétoire.

ISABELLE VICHNIAC.

(1) Aux termes de la législation vaudoise concernant ce genre d'affaires, les peines proposées par le juge d'instruction deviennent exécutoires sans que les intéressés soient déférés devant un tribunal.

ZAMBIE

Les « enfants gâtés » des campus

Jaloux de l'autonomie universitaire, les étudiants n'apprécient guère les tentatives de mise au pas entreprises par le pouvoir. La Zambie n'est pas le seul exemple de relations difficiles entre les gouvernements et les futures élites.

De notre envoyé spécial

Lusaka. – A quand le prochain incident, serait-on tenté de dire, alors que, le lundi 9 avril, les étudiants reprennent le chemin du campus de Lusaka, fermé le 16 février dernier pour cause de troubles graves. Bien sûr, ces 3 750 boursiers du gouvernement devront payer un droit d'inscription de 10 kwachas (50 F), comme s'il s'agissait d'une rentrée normale, verser 25 autres kwachas (130 F) à titre de dommages-intérêts – ce qui n'est pas rien comparé au salaire mensuel d'un ouvrier : 60 kwachas – et s'engager par écrit à ne plus recommencer, à respecter la loi et l'ordre. Mais, les fois précédentes, n'avaient-ils pas déjà fait amende honorable ?

Faut-il admettre que l'application plus stricte de la discipline à l'intérieur du campus, rendue nécessaire par l'augmentation des effectifs, en clair l'obligation de présenter un ticket à l'entrée du « Resto U » et l'interdiction des visites féminines dans les chambres après 22 heures, ait enflammé l'université au point que les désordres aient tourné à l'émeute ? Certes, l'intervention des forces paramilitaires, chargées de se saisir des « meneurs », a cristallisé la colère de la gent étudiante, qui s'est mise à brûler plusieurs voitures et a même poussé l'audace jusqu'à hurler des *slogans antigouvernementaux !* D'aucuns pensent, cependant, sans pouvoir en apporter les preuves formelles, que des pêcheurs en eau trouble, des agents provocateurs, ont quelque peu attisé le feu.

En 1971 les étudiants s'étaient déjà mobilisés contre la vente, par la France, de Mirage à l'Afrique du Sud. En février 1976, ils étaient descendus dans la rue pour apporter leur soutien au Mouvement populaire de libération de l'Angola (MPLA), alors que M. Kenneth Kaunda, chef de l'Etat zambien, affichait ses sympathies pour l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA). En 1978, ils avaient pris fait et cause pour le personnel universitaire en grève.

Au printemps 1982, l'affaire avait été plus sérieuse. La prétention de M. Kaunda de créer une chaire destinée à enseigner la doctrine de l'Etat, un humanisme aux couleurs de la Zambie, avait mis le monde universitaire en émoi, qui soupçonnait là une manœuvre du parti unique United National Independence Party (UNIP) pour s'infiltrer sur le campus de Lusaka. Celui-ci fut fermé du 21 avril au 21 juin. Le pouvoir dut finalement battre en retraite et se contenter de la formation d'un vague Institut des relations humaines. En décembre dernier, enfin, le gouvernement avait avancé de deux jours les vacances de Noël pour se rendre maître d'une agitation, née de sa décision de supprimer les bourses par mesure d'économie, décision sur laquelle il avait été contraint, malgré tout, de revenir presque aussitôt.

La corruption des cercles dirigeants

Aujourd'hui, les étudiants concentrent davantage leur attention sur les problèmes intérieurs du pays que sur les événements extérieurs. Peut-être parce qu'ils n'ont pas été mêlés de près à la *lutte pour l'indépendance, ne se* sentent-ils pas tenus de taire leurs griefs à l'encontre de ceux qui l'ont conduite, d'excuser leurs erreurs et leurs faux pas ? Et ce d'autant moins que le gouvernement, le temps et la crise économique aidant, semble se raidir, supporter de plus en plus mal la contradiction.

Impossible pour le gouvernement de faire gober n'importe quoi aux étudiants, de les traiter comme des villageois sans instruction et sans importance. Par leurs parents qui occupent souvent un poste, même modeste, dans l'appareil de l'Etat, ils devinent ce qui se trame dans les contre-allées, sinon les allées, du pouvoir. Comment, par exemple, pourraient-ils fermer les yeux sur les déficiences du système éducatif d'un pays qui compte encore 35 % d'illettrés, accepter sans rechigner les appels à l'effort et à la discipline, alors que la corruption va bon train dans les cercles dirigeants ?

La prétention de ces intellectuels à juger de tout, à se placer au-dessus de la mêlée, exaspère le pouvoir et, singulièrement, l'UNIP, dont les membres se présentent comme des hommes de terrain, peu doués pour le maniement des idées. « *Les responsables du Parti se méfient de l'université* », a récemment reconnu M. Kunda. A son avis, « *il y a un fossé entre la communauté nationale et les étudiants, car ceux-ci ont tendance à penser qu'ils ne font pas partie de la société* ».

Forts de leur savoir, les étudiants tiendraient-ils leurs compatriotes en piètre estime, même si certains d'entre eux se croient autorisés à parler en leur nom ? « *Ils ne sont ni plus ni moins arrogants à l'égard de la population que ne le sont les gens au pouvoir* », assure un professeur.

A la vérité, entend-on dire ici et là, « *ce sont des enfants gâtés et qui se comportent comme tels* ». Après cinq ans de secondaire, ils ne sont pas plus de 10 % à franchir le barrage du «supérieur». Quatre années durant, ces « *happy few* » *fréquentent* le campus, pratiquement tous frais payés, en tant que boursiers du gouvernement. Outre qu'il les loge et les nourrit gratuitement, celui-ci verse aux étudiants une allocation trimestrielle d'environ 700 francs – achat de fournitures, indemnité de transport et argent de poche, – dont ils cherchent à distraire une partie pour l'envoyer à leur famille.

Les étudiants partagent une chambre à deux, disposent d'équipements sportifs, gymnase et tennis entre autres. Chaque pavillon a sa salle de réunions où les «locataires» peuvent regarder la télévision ou la vidéo, emprunter des disques et des cassettes. Ce sont toutes ces facilités-là, financières et matérielles, qui leur valent d'être considérés, par beaucoup, comme des «privilégiés». Mais l'avantage, de loin le plus appréciable, n'était-il pas la garantie de trouver automatiquement un emploi dans la fonction publique, au sortir de l'université ?

Mauvaises fréquentations

Or, cela est de moins en moins vrai, surtout si l'on sort dans un mauvais rang : les choix se rétrécissent et les délais s'allongent. Au reste, d'aucuns se demandent si, au stade actuel de développement de la Zambie, il ne conviendrait pas de mettre en priorité l'accent sur la formation de techniciens qui font cruellement défaut. « *Un universitaire n'est pas un homme de terrain,* remarque-t-on, *et le pays a d'abord besoin de praticiens.* » 40 % des étudiants donnent encore la préférence aux disciplines littéraires et juridiques.

Ce sont justement ces étudiants-là qui, ici comme ailleurs, se montrent les plus remuants, forment l'aile marchante et radicale – pour ne pas dire marxiste – de la contestation universitaire. « *Il n'y a pas vraiment de solidarité,* constate un professeur. *C'est le plus souvent une minorité, dans laquelle se retrouvent les mauvais élèves, qui entraîne la majorité dans des débordements.* » Lors des désordres de février dernier, une dizaine d'éléments modérés qui avaient fait circuler un appel au calme – peut-être à l'instigation du principal du campus – ont dû prestement disparaître pour échapper à la colère de certains de leurs camarades.

Le corps professoral tente de prendre ses distances avec les étudiants, de ne pas trop les fréquenter en dehors des cours. Le gouvernement, qui n'a pas l'air de tenir les enseignants en très haute estime – « *Nous avons appris par la télévision la fermeture de l'université* », précise l'un de ses représentants, – redoute plus que tout une sorte d'« alliance sacrée » entre enseignants et enseignés. « *Nous sommes obligés de nous tenir sur la réserve, car toute autre attitude serait suicidaire, aurait pour nous des conséquences très graves, l'expulsion et le chômage* », insiste un Zambien.

En revanche, pour les étrangers, qui composent environ 40 % du corps professoral, principalement dans les disciplines scientifiques et techniques, il y a toujours moyen de se « recaser » ailleurs en cas de coup dur. Aussi, certains d'entre eux, notamment des Britanniques, ne se sont-ils pas privés, dans le passé, de jeter de l'huile sur le feu. Le gouvernement a toujours sanctionné les désordres universitaires par le renvoi de plusieurs enseignants dans leur pays d'origine. C'est la première fois, lors des récents événements, que les punitions – expulsions, suspensions – frappent uniquement des étudiants.

L'autonomie en question ?

Est-ce à dire que les étudiants sont, peu ou prou, manipulés ? L'hypothèse n'est pas absurde, même si elle est évidemment difficile à vérifier. Par qui ? Le gouvernement ? Il a probablement des hommes à lui au sein de l'université, peut-être pas assez au goût de certains. Des enseignants du bloc socialiste ? Beaucoup en doutent, car, raconte-t-on ici, « *ils ne parlent pas anglais et sont obligés d'apprendre par cœur leur cours et de l'ânonner ensuite en public...* » Des ambassades étrangères ? Il s'est avéré, semble-t-il, que, lors des troubles de février 1976, des diplomates soviétiques ont joué un rôle non négligeable. D'aucuns soulignent, en outre, l'étrange coïncidence qui a voulu que les tout récents désordres aient démarré au *moment même où, à proximité immédiate* du campus, s'engageaient les conversations entre Angolais et Sud-Africains...

FRANÇOISE MÉNAGER

A force de faire parler d'eux, les étudiants ne vont-ils pas donner l'envie au gouvernement de revenir sur le sacro-saint principe de l'autonomie universitaire ? Depuis les troubles du printemps 1982, l'idée est en discussion dans les instances dirigeantes de l'Etat et du Parti. Celles-ci s'interrogent sur l'utilité qu'il y aurait à adapter aux réalités locales des structures de type européen héritées de l'âge colonial. Un avertissement de M. Kaunda : « *Nous respecterons cette autonomie aussi longtemps qu'elle répondra aux aspirations de la nation...* »

JACQUES DE BARRIN.

ESPAGNE

Les socialistes débordés par la « chienlit »

Les socialistes espagnols ont fait de leur pays une société permissive. Depuis qu'ils sont au pouvoir, l'usage de la drogue, par exemple, n'est plus un délit. Mais la montée spectaculaire de la délinquance, et les campagnes de la droite, les obligent aujourd'hui à faire marche arrière, et c'est une véritable « contre-réforme » qu'ils sont en train de préparer.

De notre correspondant.

Madrid. – « *Nous assistons à une décomposition progressive de la société et les lois ne sont plus respectées. Les hommes et les femmes de bien ont peur dans les rues de nos villes et même dans nos foyers. Si cela continue, une explosion de colère se produira dans la population et emportera tout sur son passage comme un ouragan. On ne peut pas vivre ainsi !* »

C'est le primat d'Espagne, le cardinal Marcelo Gonzalez Martin, archevêque de Tolède, qui s'est exprimé ainsi en chaire, il y a quelques jours. Certes, le cardinal ne passe pas pour un prélat progressiste. Mais en prononçant ces mots lors de l'enterrement d'un industriel de la ville, enlevé et assassiné par des délinquants de droit commun, il a exprimé l'exaspération et l'angoisse d'un secteur croissant de l'opinion.

Une véritable psychose collective, en effet, s'est emparée de l'Espagne. Les récits d'attaques à main armée occupent désormais la première page des journaux et donnent matière à des éditoriaux de plus en plus agressifs. « *Une attaque à main armée toutes les vingt minutes en Espagne* », titre un grand quotidien de Madrid sur toute la largeur de sa « une ». Un jour, c'est un commerçant qui est froidement abattu dans sa boutique dans un quartier populaire de la capitale, le lendemain, c'est un autre qui est tué d'une balle dans la tête, à *18* heures, en plein centre de Madrid, par un jeune qui voulait voler sa voiture.

Pour l'opposition conservatrice, c'est la société permissive qui est en cause. Les lois libérales votées par les socialistes, dit-elle, ont provoqué la « chienlit ». Certains conservateurs parlent même de complot contre l'Occident. Dans un récent éditorial, le quotidien *ABC* (droite), un des plus importants du pays, affirmait : « *Les réformes du gouvernement en matière pénale obéissent à un objectif précis : provoquer un tel désordre que la société exige le rétablissement de l'ordre, de n'importe quel ordre. Lequel ? L'ordre totalitaire, bien sûr.* »

Quand tous les hétérodoxes tombaient sous le coup de la loi

En fait, c'est surtout la droite « pure et dure » qui réclame, actuellement, un gouvernement à poigne pour « *rétablir l'ordre* ». Les nostalgiques du franquisme rappellent à longueur de colonne, dans le quotidien *El Alcazar* (80000 exemplaires, très lu dans les casernes), qu'à l'époque du Caudillo les honnêtes gens pouvaient arpenter sans danger les rues des grandes villes. Ils ont sans doute une certaine audience puisque la chambre de commerce de Madrid et plusieurs journaux conservateurs ont demandé que la « *loi sur les menaces sociales* » soit de nouveau appliquée. Cette loi, qui date du régime antérieur, et qui était tombée en désuétude sans être abrogée, menaçait pêle-mêle les vagabonds, les mendiants, les proxénètes, les toxicomanes, les homosexuels et les mineurs « *abandonnés et pervertis* ». Tous ceux qui avaient une conduite hétérodoxe pouvaient être poursuivis, même s'ils n'avaient pas commis de délit.

Sans doute l'opposition est-elle outrancière dans ses critiques. Il n'empêche que le gouvernement est inquiet. Son porte-parole, M. Sotillos, a reconnu que l'insécurité était devenue « *le problème numéro un* » dans les villes. Un conseil des ministres extraordinaire lui a été consacré le 4 avril. « *En Espagne, l'ordre public peut être le talon d'Achille d'un gouvernement de gauche* », déclarait, il y a peu, le chef de l'exécutif, M. Felipe Gonzalez. Il est vrai qu'il y a eu des précédents funestes en Espagne.

Les socialistes sont divisés sur le sujet. Comme en France, le dilemme sécurité-liberté a provoqué des frictions entre le ministre de l'intérieur, M. Barrionuevo, et son collègue de la justice, M. Ledesma. La dégradation de l'ordre public a fait pencher la balance en faveur du premier : son collègue de la justice a dû accepter de « retoucher » certaines lois votées par les socialistes en 1983. L'Espagne, qui aime les rappels historiques fâcheux, parle déjà de « *contre-réforme* ».



L'escrime à la navaja (dessin de Gustave Doré, « Le tour du monde », 1865).

Barcelone, plaque tournante de la drogue

Les statistiques sont alarmantes. En 1983, le nombre de vols a augmenté de 45 % par rapport à l'année antérieure. Même chose pour les attaques à main armée : il y en a eu 92 % de plus contre les établissements commerciaux, soit une vingtaine par jour. Les homicides ont augmenté de 19 % et ont fait 688 victimes.

« *Les trois-quarts de ces délits ont été commis par des consommateurs de drogue dure en quête d'argent* », affirme M. Barrionuevo. Ce ne sont plus seulement les cigarettes de hachich qui circulent à la sauvette dans les grandes villes : en 1983, la police a saisi 91 kilos d'héroïne et 239 kilos de cocaïne, « *les quantités les plus élevées d'Europe* », affirme-t-on au ministère de l'intérieur. Depuis le début de l'année, treize personnes sont mortes d'« overdoses » à Madrid (77 en 1983 dans toute l'Espagne). Barcelone, plaque tournante du commerce des drogues dures, compterait 12 000 consommateurs habituels d'héroïne.

Le gouvernement a mis au point un « plan antidrogue » incluant la nomination d'un procureur spécial et une sensible aggravation des peines pour le trafic de drogue dure. En 1983, les socialistes avaient modifié le code pénal pour faire une distinction entre consommation et trafic de stupéfiants, en ne considérant pas la consommation comme un délit. Dorénavant, ce sera l'inverse : les détenteurs de drogue dure, même si c'est en faible quantité, seront présumés trafiquants et arrêtés. Le juge continuera toutefois d'avoir le dernier mot.

Toutes les réformes pénales de M. Ledesma sont aujourd'hui en cause. La plus importante concernait la détention préventive. Etant donnée la lenteur proverbiale de la justice espagnole, les prévenus passaient de long mois en prison avant d'être jugés. Ceux qui n'étaient pas délinquants avaient ainsi toutes les chances de le devenir. Les socialistes ont rendu obligatoire la mise en liberté provisoire pour les délits passibles de moins de six mois de prison. Ils l'ont facilitée dans les autres cas, et fixé une durée maximale pour la prison préventive.

Comme cette réforme n'a pas été accompagnée d'une accélération dans le fonctionnement de la justice, elle a eu des effets désastreux : elle a renvoyé à la rue, pêle-mêle, innocents et coupables. « *Les délinquants entrent en prison par une porte et sortent immédiatement par l'autre* », affirment les responsables de la police. Aussi le gouvernement a-t-il été obligé de changer ses batteries et de préparer une « *réforme de la réforme* » qui vient d'être soumise aux députés. Le projet de loi prévoit un allongement et une extension de la prison préventive qui pourra être décrétée, entre autres considérations, « *au vu de l'inquiétude sociale* » provoquée par le délit.

Des socialistes – mais ils sont minoritaire – crient casse-cou. Le problème, disent-ils, n'est pas de maintenir les suspects en prison mais de les juger plus vite. Ils rappellent que dans un pays où la population active est pour 19,4 % sans emploi (le taux le plus élevé des pays industrialisés) les facteurs sociaux jouent leur rôle dans l'accroissement de la délinquance.

THIERRY MALINIAK.

France

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. JOSPIN A FR3

Le problème du PC ce n'est pas qu'il sorte du gouvernement, c'est qu'il y rentre

M. Jospin a estimé qu' *« il y a une situation nouvelle dans la majorité dans la mesure où le PC va trop loin dans ses critiques »* et *« risque d'affaiblir la majorité »*, tout en se plaçant dans une *« situation illogique »*. M. Jospin a ajouté : *« La gauche doit s'identifier à une réussite économique, pas à un feu de paille social, et c'est ça que les communistes doivent comprendre. »* M. Jospin, qui a réfuté la comparaison de l'attitude du PC avec celle du RPR à la fin du septennat de M. Valéry Giscard d'Estaing, a rappelé que les communistes ne peuvent pas *« représenter une alternative »* et ne peuvent que s'*« associer à la réussite »*. *« Un échec de la gauche*, a-t-il poursuivi, *serait un échec plus grave » pour le PC.*

Interrogé sur la tentation, pour le PC, de retourner dans l'opposition pour se *« remplumer »*, le premier secrétaire du PS a répondu : *« Se remplumer, oui, mais pour quoi faire ? »* Le problème pour les communistes, a-t-il poursuivi, *« ce n'est pas qu'ils sortent du gouvernement, c'est qu'ils y rentrent »*.

A propos du PS, M. Jospin a reconnu qu'il existe au sein de son parti un débat sur la politique économique, ajoutant qu'à *« l'épreuve du pouvoir »* les socialistes doivent modifier certaines de leurs analyses et avoir un débat entre la pratique et la théorie, mais il a réfuté l'opposition entre *« modernisation et transformation sociale »*, qui reviendrait à confondre *« le moyen et la fin »*. M. Jospin a affirmé : *« Il n'y a pas eu en France, depuis Pompidou, de gouvernement plus industrialiste »*, mais, a-t-il ajouté, *« on ne peut réduire le socialisme à l'industrialisation »*.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, invité vendredi 6 avril, de l'émission *« Rencontre avec... »* sur FR 3 a, notamment, évoqué, après la conférence de presse du président de la République, la question de la cohésion de la majorité. M. Jospin a affirmé que l'idée d'une *« nouvelle alliance »* relève de la *« rêverie »* et qu' *« il faut convaincre nos amis communistes »* qu' *« il n'y a pas de tournant dans la politique de la gauche »*. M. Jospin a réaffirmé qu' *« il y a un problème de modernisation des analyses du Parti communiste. Sa vision de la crise est une vision qui date »*. Ses solutions économiques ne sont pas applicables dans *« le type de société dans laquelle nous vivons »*, a poursuivi le premier secrétaire du PS.

M. Jospin ne s'est pas étonné que la politique de la majorité soit *« impopulaire »*, dans la mesure où c'est une politique dure et difficile, mais il a ajouté : *« Je ne crois pas qu'il y ait de problème de la masse du salariat par rapport au gouvernement. »*

A propos de l'Europe, M. Jospin a affirmé : *« Nous ne fuirons pas le débat de politique intérieure. »* Il a de nouveau souligné les divisions de l'opposition sur la question européenne, et récusé la proposition de M. Jacques Chirac de mettre la Grande-Bretagne en congé du marché agricole. A propos des propositions d'Europe à deux vitesses du président du RPR, le premier secrétaire du PS a estimé que, dans une machine, *« les engrenages peuvent tourner à des vitesses différentes »*, mais pas le *« moteur »*. Or, a-t-il ajouté, la politique agricole commune est *« un des moteurs »* de l'Europe.

Interrogé, d'autre part, sur les possibilités d'action de l'Europe, M. Jospin s'est demandé si la CEE ne devrait pas s'interroger sur les liens entre l'immigration en provenance d'Afrique noire et le développement de la sécheresse sur ce continent depuis plusieurs années, afin d'agir, au niveau européen, dans ce domaine.

Les deux cibles de M. Chirac

Interrogé par TF 1, vendredi soir 6 avril, M. Jacques Chirac a fait remarquer que l'on avait surtout retenu de son communiqué publié après la conférence de presse de M. Mitterrand le paragraphe dans lequel il demandait que l'opposition *« ne complique pas encore davantage la tâche du gouvernement »* (*le Monde* du 7 avril). Le président du RPR a tenu à lever toute ambiguïté, et il s'est appliqué à ne pas laisser croire qu'il approuvait totalement les nouvelles orientations du chef de l'Etat.

Il a donc rappelé que, selon lui, *« la politique socialiste est totalement inadaptée aux besoins de notre pays »*, qu'elle est *« surannée et inadaptée »* et que seul *« un changement complet »* de politique économique permettra le redressement du pays, car *« c'est le système socialiste lui-même qui est en soi une erreur »*. Les électeurs de l'opposition et les militants du RPR peuvent donc être rassurés : le maire de Paris condamne toujours avec la même vigueur la *« coalition socialo-communiste »* et la politique globale mise en œuvre par le gouvernement. Le chef du RPR ne pouvait en effet pas se réjouir ouvertement de voir la gauche, selon lui, faire, en matière de « dégraissage » des effectifs et de conversion industrielle, la politique que la droite au pouvoir n'avait pu mener à terme.

Toutefois, pour justifier ce qui est, malgré tout, une attitude de neutralité et d'expectative, il a jugé que si le gouvernement avait dû changer de politique à l'égard de la Lorraine, c'est parce qu'il avait été *« pris à la gorge »*. Mais, en voyant dans les décisions présidentielles *« un petit pas vers le changement nécessaire »*, le président du RPR s'est également adressé, quoique de façon contournée, aux électeurs de la majorité. En apportant ne serait-ce qu'un début de caution, qu'une esquisse de soutien, qu'une acceptation sous bénéfice d'inventaire à la politique industrielle de M. Mitterrand telle qu'elle a été définie le 4 avril, M. Chirac peut chercher à compromettre le chef de l'Etat aux yeux de l'électorat de gauche.

M. Chirac avait dit, le 2 septembre 1982, à Nouméa, que *« l'expérience socialiste ne durerait pas deux ans »*. Il tente aujourd'hui de suggérer que la pratique présidentielle pourrait bien donner raison à sa prédiction. Mais il se garde d'aller trop loin dans l'affirmation d'un revirement de la doctrine élyséenne.

Ce n'est pas la première fois que M. Jacques Chirac, utilisant un langage un peu trop sibyllin et des formules volontairement contradictoires, trouve le moyen de faire passer un double message et de rectifier le tir, ce qui lui permet ainsi de toucher deux cibles et d'alimenter les controverses.

ANDRÉ PASSERON.

● *M. Bérégovoy : Chirac contre Giscard.* — Interrogé, le vendredi 6 avril à RMC, M. Pierre Bérégovoy a opposé, à propos du plan pour la sidérurgie, les réactions de M. Giscard d'Estaing à celles de M. Chirac. Le ministre des affaires sociales a affirmé : *« Valéry Giscard d'Estaing, dans les circonstances où nous sommes, et compte tenu des graves problèmes auxquels la France est confrontée comme la plupart des grands pays industriels, manifeste un esprit partisan, rabaisse le niveau du débat politique, et je suis convaincu que M. Giscard d'Estaing se trompera comme il s'était trompé en 1979, en 1980 et en 1981. »* En revanche, il a expliqué : *« M. Chirac s'est exprimé avec responsabilité sur ce dossier difficile, à la différence de ses lieutenants et de ses partisans. »*

● *Les Français « mécontents » de la conférence de presse de M. Mitterrand.* — 46 % des Français sont *« mécontents »* de la conférence de presse présidentielle, 31 % sont *« satisfaits »* et 23 % *« indifférents »*. D'après le sondage réalisé les 5 et 6 avril par l'IFRES auprès de huit cent trente-sept personnes et publié par *France-Soir* du 7 avril, les Français ont jugé M. Mitterrand moins *« convaincant »* le 4 avril que lors de ses deux précédentes conférences de presse, moins *« sincère »*, plus *« flou »*, moins *« compétent »*, plus *« hésitant »* et moins *« sûr de lui »*, plus *« sectaire »* et moins *« ouvert »*, moins *« rassurant »* et plus *« inquiétant »* ; 48 % donnent raison à M. Marchais, contre 25 % à M. Mitterrand, sur le non-respect des engagements passés. Si 55 % (contre 33 %) souhaitent le départ des communistes du gouvernement, 59 % estiment que M. Mitterrand ne souhaite pas ce départ (contre 27 % d'un avis contraire).

● *M. Barre : « Le rêve que M. Mitterrand nous a fait faire tourne au cauchemar. »* — M. Raymond Barre estime que *« le rêve que M. Mitterrand a fait faire aux Français — et notamment aux Lorrains — est en train de tourner au cauchemar »*. *« Il me semble*, dit-il dans un entretien que publie samedi 7 avril *le Figaro-Magazine*, *que ses propos sont de plus en plus caractérisés par un économisme qui ne cède en rien à celui que certains me reprochent. »*

M. Barre ajoute que *« les idées* [qu'il a] *défendues entre 1976 et 1981 ont fait leur chemin »* et que *« la cure de désintoxication des Français est engagée »*. Ceux-ci, selon lui, n'ont cependant pas encore *« entièrement compris que le monde avait changé, que le bon temps du passé était vraiment terminé, que la France serait confrontée, dans les années à venir, à une compétition inexorable, et que c'est seulement par un effort continu qu'ils pourraient retrouver la croissance économique et le progrès du niveau de vie »*.

Le PCF au pied du mur

(Suite de la première page.)

La CGT a-t-elle les épaules assez larges pour susciter, dans le pays, un mouvement de protestation contre la politique économique de M. Mitterrand ?

Les dirigeants communistes paraissent décidés, pour le moment, à tenter leur chance de ce côté, mais leur tactique ne semble pas définitivement fixée. Au-delà des assurances données par M. Charles Fiterman à M. Pierre Mauroy sur la volonté des communistes de rester au gouvernement, le PCF doit, à présent, répondre à l'interpellation du président de la République : les communistes, a dit M. Jospin, doivent changer leur analyse de la crise, faute de quoi ils ne « rentreront » jamais au gouvernement.

Dans l'*Humanité* du samedi 7 avril, M. Jacques Coubard, sous couvert d'une réponse à l'article de M. Maurice Duverger publié dans *le Monde* du 7 avril, maintient l'analyse économique développée, jusqu'à présent, par le PCF : la politique actuelle obéit à des critères financiers dont l'application est contraire aux intérêts du pays et aux *« données réelles »* du problème ; une autre politique est possible, il suffit d'en prendre les moyens.

Cette défense de la position exprimée par M. Marchais le 2 avril a valeur purement conservatoire. Confronté à une situation qui le met aux prises avec ses propres contradictions — comme l'avait observé M. Jospin dès le 3 avril, — le PCF doit choisir.

Aux yeux du premier secrétaire du PS, il s'agit d'un problème posé aux communistes plutôt qu'aux socialistes dans leurs rapports avec leurs alliés. M. Jospin a observé, vendredi, que la situation, au sein de la majorité actuelle, diffère sensiblement de ce qu'elle avait pu être au sein de l'ancienne majorité, lorsque M. Jacques Chirac contestait les choix de M. Valéry Giscard d'Estaing.

Le président du RPR pouvait en effet, a souligné M. Jospin, prétendre incarner une *« alternative »* aux yeux des électeurs de la majorité d'alors. Son groupe n'était-il pas le plus important à l'Assemblée nationale ? Ce n'est manifestement pas le cas du PCF actuellement. L'« autre politique », préconisée par le PCF, est un slogan de ralliement, non pas un projet.

Les communistes ont le choix entre deux orientations : continuer et approfondir la stratégie qu'ils affirment avoir commencé à mettre en œuvre en 1976 et qui fonde leur participation, même très minoritaire, à tout gouvernement susceptible d'avancer dans la voie de la transformation de la société ; ou bien en revenir au rôle de représentants des catégories sociales qui subissent les décisions des pouvoirs politique et économique. En d'autres termes, il s'agit, pour eux, d'assumer la vocation à gouverner, qu'ils renvendiquent, ou d'y renoncer.

La direction du parti semble avoir décidé de mettre en concurrence les tenants de l'une et l'autre position, en attendant de juger aux résultats. Si la mobilisation voulue et organisée par la CGT réussit, si la preuve est faite que les choix de M. Mitterrand suscitent un mouvement de rejet dans le monde ouvrier, les communistes pourront choisir d'aller jusqu'au bout dans la logique de cette réaction. Sinon, la véritable mutation du parti lui-même pourra, peut-être, commencer.

PATRICK JARREAU.

ECRIVAIN, ÉDITORIALISTE A « L'HUMANITÉ »

André Wurmser est mort

André Wurmser, écrivain, éditorialiste à *l'Humanité*, est mort le vendredi 6 avril en fin de matinée des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Né le 27 avril 1899 à Paris, André Wurmser avait dirigé dans la clandestinité, puis à la libération, *le Patriote de Toulouse*. Critique littéraire aux *Lettres françaises* de 1947 à 1972, il était éditorialiste à *l'Humanité* depuis 1954. Il signait quasi quotidiennement, en première page du journal du PCF, un billet intitulé : « Mais... » et rédigeait, aussi, des éditoriaux polémiques touchant aux débats idéologiques entre les communistes et leurs adversaires ou leurs alliés, voire entre les communistes eux-mêmes. Ainsi avait-il publié, le 5 janvier 1983, un article intitulé « La rogne, la grogne et le parti », dans lequel il défendait la participation du PCF au gouvernement.

Ecrivain, André Wurmser avait publié depuis *Changement de propriétaire* (Gallimard, 1928), plusieurs romans, recueils de nouvelles, essais et chroniques, ainsi qu'une étude sur Balzac, *la Comédie inhumaine* (Gallimard, 1966), et un volume de Mémoires, *Fidèlement vôtre* (Grasset, 1979). Il avait réédité, l'an dernier, dans une version remaniée en deux tomes *Un homme vient au monde* (éditions Temps actuels ; voir *le Monde* du 15 avril 1983.]

« Ne pas juger ce que nous avons pensé d'après ce que nous avons dit »

Ecrivain, André Wurmser avait été, en 1934, l'un des quatre secrétaires du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Il avait fait, la même année, un voyage en Union soviétique, à la suite duquel il était devenu rédacteur en chef de *Russie d'aujourd'hui*, organe de l'Association des amis de l'Union soviétique, tout en collaborant à l'hebdomadaire *Vendredi* et à *l'Humanité*.

André Wurmser avait adhéré au Parti communiste pendant la guerre et il avait dirigé, dans la clandestinité puis à la Libération, *le Patriote de Toulouse*. Billettiste à *Ce soir* puis, à partir de 1954, à *l'Humanité*, il avait été en même temps critique littéraire aux *Lettres françaises*, l'hebdomadaire que dirigeait Aragon, jusqu'à sa disparition en 1972.

Indéfectiblement attaché à l'Union soviétique, André Wurmser avait pris parti avec violence dans les polémiques du temps de la guerre froide. Ainsi avait-il publié, en 1950, un pamphlet contre son beau-frère, Jean Cassou, coupable d'avoir mis en cause la condamnation de Tito par l'Union soviétique et affirmé que le dirigeant yougoslave n'était pas le dictateur décrit par la propagande communiste officielle, notamment celle du PCF.

André Wurmser s'était notamment illustré dans les attaques contre Victor Kravchenko, ancien diplomate soviétique, auteur de *J'ai choisi la liberté*, en 1947. Trente ans plus tard, dans *Fidèlement vôtre* (Grasset éd., 1979), il regrettait que des communistes français aient été *« trompés »* sur la réalité des camps en Union soviétique, mais il maintenait sa condamnation de Kravchenko.

Imperturbable dans l'expression d'un communisme de roc, André Wurmser affirmait, néanmoins, dans le même livre : *« Il ne faut pas juger ce que, des uns ou des autres, nous avons alors pensé* [pendant la période stalinienne] *d'après ce que nous avons dit. »*. Il se faisait un mérite de ces silences, justifiés, à ses yeux, par la lutte contre le capital, adversaire implacable et polymorphe, prêt à tirer avantage des moindre concessions.

Le 5 janvier 1983, sous le titre « La rogne, la grogne et le Parti », André Wurmser avait donné une expression officielle, dans *l'Humanité*, aux états d'âme des communistes hostiles à la participation du PCF au gouvernement, mais c'était pour conclure en faveur de celle-ci. Il mettait ces militants en garde contre la *« sous-estimation de ce qu'a de précieux, surtout à long terme, une politique d'union, et la surestimation de ce qu'elle a, surtout dans l'immédiat, de désagréable »*.

P. J.

La passion de la vie quotidienne

D'autres diront, avec sympathie ou sévérité, ce que fut le partisan et l'homme toujours fidèle au Parti communiste. Le choix de Wurmser était fait depuis sa jeunesse, et il ne s'est jamais déjugé, sans le moindre aveuglement et sans éviter les douleurs. Il avait de la loyauté la plus haute idée, et il connaissait les affres de la lucidité. Il refusait de se montrer byzantin, florentin, trop subtil : il était responsable et il y mettait de l'élégance.

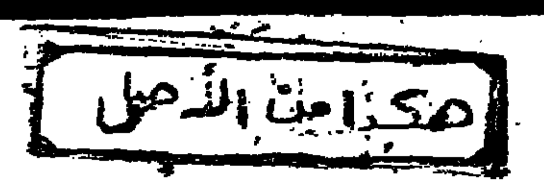
Chaleureux, compréhensif et ouvert, André Wurmser l'aura été jusqu'au dernier jour. Il jugeait la littérature en fonction du plaisir esthétique qu'elle lui procurait, sans se demander si elle correspondait à ses critères à lui. Il aimait admirer, car il possédait une culture immense, un goût infaillible et une curiosité de tous les instants. A quatre-vingt-quatre ans, il n'était guère rassasié ni pessimiste : toute tentative de renouvellement le stimulait. Comme Jean Cassou, son beau-frère, il avait pour l'écriture des autres un respect instinctif.

Son œuvre de romancier et de conteur a tout de suite trouvé un public, mais on l'a classé parmi les *« écrivains communistes »*, sans se demander si un homme comme lui avait ou non assez d'indépendance d'esprit et de cœur. Wurmser n'en souffrit que modérément. Cette injustice, on va enfin pouvoir la réparer. Car il est l'un des créateurs les plus indiscutables de notre après-guerre, si l'on veut bien considérer ses livres de fiction avec quelque objectivité. D'abord, il possède une écriture, un style, une pureté de plume, une mélodie à la fois nerveuse et juste, de la plus grande rareté.

Quant à son univers, on peut en découvrir la variété dans les nombreuses nouvelles que contiennent *le Kaléidoscope* (Gallimard) et *le Nouveau Kaléidoscope* (Gallimard), réédité ces jours-ci. Avec un art très étudié de la litote ou de la satire, limpide, vif et grave, André Wurmser y analyse les faits et gestes de la vie quotidienne, comme si l'espèce humaine y condensait ses espoirs, ses abandons, ses folies et ses inconséquences. C'est du Jules Renard qui aurait lu Kafka. Les romans ont la même vertu : on y saisit les êtres et puis, soudain, comme par fatalité, on les reperd, quitte d'ailleurs à en découvrir d'autres, comme par hasard ou par accident. C'est le cas notamment d'un livre dru, lumineux et fort, *Une fille trouvée* (Gallimard).

L'œuvre majeure d'André Wurmser demeure *Un homme vient au monde* (Temps actuels) ; c'est l'histoire, en plus de deux mille pages, d'un jeune intellectuel pauvre, né avec le siècle, qui met de longues années à s'identifier à lui-même à travers ses études, sa famille, ses amours, ses engouements passagers et contradictoires. Puis, au lendemain de la première guerre mondiale, dans une sorte de vertige, un jour de manifestation, ce personnage découvre la foule, le peuple, la solidarité, pour le meilleur et pour le pire. D'autres s'ouvrent à l'humanisme ou à l'action politique : le héros de cette fresque a une autre église secrète qui est, sans qu'il la nomme expressément, la fraternité. Ce livre est, pour la gauche, l'équivalent des *Hommes de bonne volonté*, de Jules Romains, pour la bourgeoisie. Mais il convient aujourd'hui d'enlever à André Wurmser les étiquettes qui trop longtemps l'ont paralysé.

ALAIN BOSQUET.



LA LOI DU 5 AVRIL 1884

Le compromis municipal des républicains

Le 5 avril 1884, les républicains faisaient voter la loi qui devait fixer, pour un siècle, les grands traits de l'organisation des communes françaises. Si nombre de modifications amendent ce texte sous les IIIe, IVe et Ve Républiques, les principes fondamentaux qui prévalent alors demeurent intangibles jusqu'aux récentes mesures de décentralisation et peuvent permettre de caractériser l'esprit qui préside au vote de 1884. Un esprit qui dépend étroitement de l'équilibre politique établi au début de la IIIe République.

Depuis 1879, la défaite des monarchistes qui ont gouverné la République naissante est un fait acquis. Vaincus par le suffrage universel après la crise du 16 mai 1877, ils ont successivement abandonné aux républicains la majorité dans les deux Assemblées et la direction du gouvernement. Dernier bastion de leur pouvoir, la présidence de la République est tombée lorsque le vieux maréchal de Mac-Mahon a préféré démissionner plutôt que d'entériner les changements dans le haut commandement que lui proposait le gouvernement. Désormais installés aux postes stratégiques, les républicains procèdent à une vaste épuration de l'armée et de l'administration. Mais ils sont parfaitement conscients que le changement des hommes ne saurait suffire à satisfaire une opinion qui attend d'eux des mesures d'une tout autre portée.

Au nom de l'opposition de gauche, l'éloquent Charles Floquet se charge de le rappeler aux nouveaux maîtres du pouvoir : *« Il ne suffit pas que les républicains entrent dans les places, il faut surtout que les grands principes entrent dans les lois. »*

Les grands principes ? Issus de la Révolution française, remis à jour par l'opposition républicaine au Second Empire et tout particulièrement par Léon Gambetta dans son programme de Belleville de 1869, ils ont nom liberté et démocratie. Et aux côtés des libertés de presse, de réunion, d'association, de la démocratisation de l'armée et de la magistrature, de l'établissement du divorce, de l'impôt sur le revenu et de la laïcisation de l'enseignement figurent en bonne place *« les libertés communales »*, élément-clé de la décentralisation.

C'est qu'en la matière, aux traditions centralisatrices héritées de l'histoire administrative française et renforcées par les vingt années du Second Empire, se sont ajoutées les pratiques du gouvernement de l'ordre moral des années 1873-1875, durant lesquelles les monarchistes au pouvoir ont entendu préparer la France au retour du roi en rétablissant, dans les institutions comme dans les esprits, les notions de hiérarchie et de respect des autorités. Pour les communes, cette politique s'est soldée par une très étroite sujétion aux préfets ou aux sous-préfets, le symbole de cette mise en tutelle étant le vote de la loi du 20 janvier 1874 qui enlève aux conseils municipaux le droit d'élire les maires et confie la nomination de ceux-ci au chef de l'Etat ou à l'autorité préfectorale, selon l'importance de la commune.

Nul doute, par conséquent, pour l'opinion publique : l'arrivée des républicains au pouvoir va se traduire par un vaste train de réformes dont l'octroi des libertés municipales doit représenter un élément capital. Toutefois, si la nécessité des réformes apparaît à tous les partisans de la République, des désaccords surgissent entre eux quant à l'ampleur et au rythme qu'il convient de donner au mouvement envisagé.

Les plus déterminés sont les radicaux, dont le principal inspirateur est Georges Clemenceau, depuis que Gambetta a abandonné, en 1874, l'extrémisme pour la modération. Écartés des responsabilités du pouvoir, ils réclament avec ardeur l'application immédiate de la totalité du programme républicain, prompts à dénoncer les retards et les atermoiements du gouvernement. Mais, depuis 1879, ce sont les modérés, ceux qu'on appelle les *« républicains de gouvernement »*, qui dirigent le pays. Soucieux de ménager les transitions, de n'engager les réformes que progressivement, lorsqu'ils estiment les conditions favorables réunies (ce qui leur vaut le qualificatif d'« opportunistes »), ils considèrent que l'enracinement de la République nécessite la prudence si on veut provoquer l'adhésion de la masse de la société française, les paysans et la bourgeoisie des villes de province, méfiants envers toute aventure.

Le souvenir de la Commune

Or le thème des libertés communales est loin d'être neutre à cet égard. Si, en 1881, les républicains ont amnistié les condamnés de la Commune, le souvenir de l'insurrection parisienne de 1871 est présent dans toutes les mémoires, et le spectre de la révolution rouge fait encore passer un frisson sur la France profonde des années 1880. Et c'est précisément en brandissant le drapeau de l'autonomie des communes que les insurgés parisiens ont tenté d'étendre au pays tout entier le mouvement de la capitale, non sans un début de succès dans certaines villes françaises, en particulier dans le Midi. Représentants de la France provinciale éprise d'ordre et de stabilité, les gouvernants des débuts de la IIIe République en partagent les craintes et les aspirations. Jules Ferry, président du conseil depuis 1883, son ministre de l'intérieur, l'avocat nantais Waldeck-Rousseau, sont des républicains sincères, résolus à ancrer le régime dans la société française, en évitant toute décision qui pourrait effaroucher.

La loi municipale du 5 avril 1884 qu'ils mettent en œuvre porte la marque de cette double volonté de promouvoir les réformes républicaines tout en conservant la maîtrise des évolutions et en évitant d'effrayer la majorité des Français. Les gouvernants la conçoivent en fait comme une loi « technique » destinée à rassembler dans un texte unique les éléments épars qui régissent l'organisation communale. C'est si vrai que le ministre de l'intérieur, Waldeck-Rousseau, semble s'être désintéressé du sort de la loi, négligeant même d'aller soutenir la discussion en commission et laissant à son sous-secrétaire d'Etat, Margue, le soin d'en suivre le cheminement en commission. Mais c'est le président du conseil Jules Ferry lui-même qui devait en défendre l'inspiration à la tribune contre les critiques de l'extrême gauche radicale.

C'est que, depuis la loi de mars 1882, votée sous le ministère Freycinet, une grande partie du chemin a été accomplie dans la voie de la démocratisation municipale : les conseils municipaux (sauf celui de Paris) ont retrouvé le droit d'élire leur maire, et une vieille disposition, datant de la monarchie censitaire, qui prescrivait l'adjonction au conseil municipal des citoyens les plus imposés de la commune, pour le vote des emprunts et des contributions extraordinaires, a été abrogée.

Contre la gauche

Toutefois, la loi du 5 avril 1884 est autre chose qu'une simple mise en ordre législative. L'extrême gauche radicale réclame du gouvernement la poursuite de la réforme municipale : l'octroi à Paris du droit d'élire son maire comme les autres villes de France et surtout l'autonomie financière des municipalités, seule susceptible à ses yeux de fonder une véritable décentralisation. Or, sur aucun des deux points, Ferry n'accepte de transiger et, contre la gauche, il fait adopter par la majorité modérée des deux Assemblées une loi qui préserve le contrôle de l'Etat sur la capitale et la tutelle préfectorale sur les administrations communales.

Sur le premier point, les méfiances nées du souvenir de la Commune ne sont pas seules en cause. Depuis 1879 les relations sont tendues entre la majorité du conseil municipal de Paris, animée par les radicaux, tout-puissants dans la capitale, et le gouvernement républicain. A l'exigence des élus parisiens d'une mairie centrale pour la capitale et de la subordination de la préfecture de police à l'Hôtel de Ville, Jules Ferry et Waldeck-Rousseau répondent par une fin de non-recevoir systématique.

A leurs yeux, la représentation municipale, dominée par l'extrême gauche *« n'est pas l'expression fidèle des idées, des sentiments de la population »*, selon les termes mêmes du ministre de l'intérieur. Et celui-ci médite de réduire l'assemblée parisienne à un rôle purement administratif, ce qui conduirait les extrémistes à s'en désintéresser pour laisser la place aux gestionnaires, aux industriels, aux hommes d'affaires. Contre l'extrémisme parisien, Waldeck-Rousseau entend s'appuyer sur *« le pays vrai, le pays laborieux, celui que l'on n'entend pas assez, parce qu'il ne parle pas assez, dont il faut surprendre l'opinion dans ses manifestations toutes intimes »*.

A cette hostilité déclarée du gouvernement à son égard, le conseil municipal de Paris répond en refusant chaque année le vote des crédits nécessaires à la préfecture de police, que le ministre doit inscrire d'office. Rien de surprenant dans ce contexte que la loi du 5 avril 1884 maintienne pour Paris un régime d'exception. A tous les niveaux, c'est l'administration qui tient la décision : le préfet de la Seine exerce les pouvoirs du maire ; le préfet de police a autorité sur la police municipale. Quant au président du conseil municipal, son rôle n'est qu'honorifique. Dans les autres communes, les problèmes sont sensiblement différents, et la véritable question est de savoir jusqu'où les républicains de gouvernement sont disposés à aller dans la voie de la décentralisation.

Une liberté surveillée

Les dispositions de la loi de mars 1882 sont étendues et généralisées. Les conseils municipaux élisent les maires et les adjoints, et les séances des conseils, jusque là tenues à huis clos, sont dorénavant publiques. Le maire reçoit des pouvoirs réels : il est à la fois agent de l'Etat dans la commune et exerce à ce titre des attributions administratives et judiciaires et agent d'exécution des délibérations du conseil municipal. L'article 91 de la loi du 5 avril 1884 précise ses prérogatives en même temps qu'elle en circonscrit étroitement les limites. Il est chargé *« sous la surveillance de l'administration supérieure »* de la police municipale, de la police rurale et de l'exécution des actes de l'autorité supérieure qui y sont relatifs. Les conseils municipaux issus de la loi de 1884 vont devenir, de fait, des foyers actifs de vie démocratique où sont débattus tous les problèmes des communes et où nombre d'élus vont faire l'apprentissage de la politique, au contact des réalités locales. De même, les pouvoirs des conseils municipaux en matière financière sont en apparence accrus puisque la loi de 1884 leur donne le droit capital de voter le budget de la commune.

Mais la liberté municipale accordée par Ferry n'est qu'une liberté surveillée. L'administration préfectorale continue à exercer une étroite tutelle sur les délibérations, en particulier financières des assemblées communales. Le préfet, dans les grandes villes, le sous-préfet, pour les petites et moyennes communes, peuvent, comme ils l'entendent, annuler les délibérations des conseils municipaux. Les décisions financières, en particulier le budget municipal, les aliénations, échanges ou changement d'affectation des propriétés communales, les concessions de services municipaux, les participations financières à des entreprises industrielles et commerciales exigent l'approbation préalable des autorités administratives. Enfin, le pouvoir peut faire inscrire d'office au budget municipal les dépenses obligatoires si le conseil municipal ne l'a pas fait, et il peut établir lui-même le budget si celui qui a été voté par les élus fait apparaître un déficit.

C'est donc une décentralisation très limitée marquée par l'octroi aux communes d'une liberté sous surveillance qu'instaure la loi du 5 avril 1884. Après son adoption, la France de la IIIe République demeure un Etat centralisé. La loi municipale qui porte la marque du compromis républicain des années 1880 laisse un goût amer à l'extrême gauche radicale dont l'intransigeance idéologique attendait sans nul doute une réforme plus profonde. Mais elle correspond incontestablement à la nature du changement qu'était disposée à accepter la société française de la fin du dix-neuvième siècle, dont les républicains de gouvernement exprimaient les aspirations et les craintes. Et son adéquation aux conditions du temps explique sans doute une longévité de près d'un siècle.

SERGE BERSTEIN.

Historien, auteur de l'Histoire du parti radical, *publiée aux Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.*

LES NOUVEAUX VENUS

Michel Barnier : patience tolérance, distance

De notre correspondant régional

Lyon. — *« Je vis une période d'apprentissage »* : ce n'est pas de la modestie, plutôt du réalisme. M. Michel Barnier (RPR), trente-trois ans — il est né le 9 janvier 1951 à La Tronche (Isère), — collectionne les titres de « benjamin politique ». Plus jeune élu dans un conseil général à vingt-deux ans, puis plus jeune député à vingt-cinq ans, il est depuis l'an dernier le plus jeune président d'une assemblée départementale. A Chambéry, il dirige *« son »* département de Savoie, *« une gestion comparable*, dit-il, *à celle d'une ville de trois cent quarante mille habitants »*. Très impliqué dans cette tâche à l'heure de la décentralisation, il est moins présent au Palais-Bourbon que certains de ses collègues de l'opposition. Même s'il est *« admiratif »* pour la bataille menée à Paris, par exemple par M. Jacques Toubon, il dit tout haut son manque de goût pour *« la guerre de tranchées parlementaire »*. La Savoie qui, selon lui, a *« un fond de démocratie chrétienne et un fond de radicalisme »*, est son champ d'expérience. Pas au point d'être un carcan, mais plutôt une nouvelle étape pour un homme qui peut assurer tranquillement : *« Dans ma vie publique, j'ai franchi beaucoup d'étapes sans en louper une. »*

Famille savoyarde, études secondaires à Albertville au lycée public Jean-Moulin, engagement politique très précoce : tout paraît simple dans le parcours de Michel Barnier. Fils d'un gainier — fabricant de coffrets, — le futur député de Savoie sera très influencé par la générosité de sa mère. Une femme *« très engagée dans la vie sociale »*, active dans des associations diverses et qui *« a souvent voté à gauche »*. L'enfant, puis l'adolescent sera un très bon élève. Son aspect toujours actuel de premier de la classe coïncide avec une réalité d'étudiant doué : double bachelier (philo et mathélem), il intégrera l'Ecole supérieure de commerce de Paris.

Le secteur privé semblait lui ouvrir les bras. Ce sont les cabinets ministériels qui l'accueilleront. Il travaillera notamment avec M. Robert Poujade au premier ministère de l'environnement, puis avec M. Pierre Mazeaud à la jeunesse et aux sports.

Adhérant à l'UNR à quinze ans, Michel Barnier fonde en 1967 la section UJP (Union des jeunes pour le progrès) de son lycée d'Albertville, vit les événements de 1968 à l'intérieur d'un comité d'action lycéen où déjà il parvient à faire respecter le mouvement des jeunes gaullistes, tout en confortant sa foi militante : *« Il était possible dès cette époque de faire de la politique dignement en écoutant et en respectant les gens. »*

Son modèle, c'est bien sûr le Général : *« Ma plus grande fierté, c'est d'avoir soutenu cet homme. A l'époque, ce n'était pas facile. Aujourd'hui, on voit beaucoup de gens, qui le contestaient, tenter de le récupérer. »* La découverte, à l'âge de treize ans, des *Mémoires de guerre* lus comme un roman, est loin de suffire à sa curiosité intellectuelle. Le lycéen Barnier aura toujours beaucoup d'attrait pour l'histoire, notamment celle de la IIIe République. Il apprend des discours de Jean Jaurès ou de Joseph Caillaux, dialogue d'une façon parfois vive avec un prof gauchiste qui lui attribuait de très bonnes notes !

Aujourd'hui, les exigences morales demeurent. Dans son département, il veille à ce que la gestion de l'argent public ne soit pas *« partiale »*. Aussi est-il *« très attentif »* au niveau national pour distinguer parmi ses adversaires politiques entre *« ceux qui ont le sens de l'Etat »* et *« ceux qui ont l'esprit de parti »*. Il avertit : *« Je me souviendrai des gens qui ont eu une attitude partisane. »* On peut aimer les contacts directs avec les autres, prendre du plaisir à dialoguer avec tous sans pour autant tolérer l'intolérance.

La démarche du député savoyard au cœur de sa circonscription *« fondamentalement agricole »* d'Albertville-Ugine et de la vallée de la Tarentaise a rencontré un succès électoral impressionnant. Elu à vingt-deux ans conseiller général (*« Il fallait être un peu fou »*), il devient député en 1978 alors que l'assemblée départementale avait basculé à gauche deux ans auparavant et que la principale ville du département, Chambéry, signait en 1977 un bail de six ans avec le PS et ses alliés. En 1981, il est épargné par « la



CAGNAT

vague rose » : il sera même un des trois députés de la nouvelle opposition — avec MM. Léotard (Var) et Séguin (Vosges) — à améliorer son score législatif antérieur.

Bref, la méthode Barnier est efficace. Au lieu de ferrailler à tout propos et hors de propos avec ses adversaires socialistes, il creuse un sillon profond sur ses terres sans chercher à brûler les récoltes voisines. Une fois ses victoires acquises, Michel Barnier essaie de se souvenir que *« si on n'est pas élu par tout le monde, on l'est pour tout le monde »*.

A trente-trois ans, le premier des élus savoyards ne veut pas griller les étapes : *« J'ai du temps »*, aime-t-il à répéter. Et le temps, c'est aussi, hors la vie publique, le sport qu'il pratique dans de multiples disciplines : le ski — sa circonscription est celle du premier domaine skiable français, — le tennis, la planche à voile et la course à pied. La culture, avec des goûts éclectiques, notamment en matière de théâtre.

Il a deux jardins secrets. D'abord sa vie privée. Il est marié depuis deux ans avec une jeune avocate. Puis un jardin sans frontière : Michel Barnier est un globe-trotter, les Etats-Unis l'impressionnent sans pour autant le transformer en partisan du *« modèle US ou reaganien »*. Il a parcouru l'Asie du Sud-Est en *« jean et sac au dos »*. Au Laos, en Birmanie ou au Cambodge, il apprend à mesurer la relativité des problèmes. A l'Assemblée nationale, il préside un groupe très œcuménique chargé des actions en faveur des pays sous-développés. Il a déposé une proposition de loi pour renforcer la force d'intervention humanitaire.

Rien d'étonnant donc à constater son peu de goût pour les querelles de parti ou pour la guerre des chefs. Il est certes *« naturellement et sans réticence »* derrière Jacques Chirac mais ne refuse pas d'interviewer à la télévision l'ancien président Giscard d'Estaing entre les deux tours de 1981 et ne voit pas pourquoi aujourd'hui *« il n'écouterait pas un homme comme Raymond Barre »*. Le dossier qui lui tient à cœur ? Celui des Jeux olympiques de l'hiver 1992 qu'il aimerait voir se dérouler à Albertville et dans toute la Tarentaise. Car, selon lui, *« une région, tout comme un pays, a besoin d'un projet et d'une ambition »*.

CLAUDE RÉGENT.

France / société

CINQ AMÉRICAINS, CINQ SOVIÉTIQUES, UN INDIEN

Boom démographique dans l'espace

Les succès répétés ont ceci de surprenant qu'ils finissent – presque – par lasser l'admiration. Et pourtant, c'est encore un exploit que la navette spatiale américaine Challenger a accompli en quittant, vendredi 6 avril, le pas de tir de Cap Canaveral en Floride à 15 h 58 (heure française), respectant à la seconde près l'horaire prévu.

Trois quarts d'heure après son lancement, la navette s'est inscrite sur une orbite inclinée de 28,5 degrés par rapport à l'équateur, à une altitude d'environ 400 kilomètres au-dessus de la Terre, cependant que son équipage procédait aux vérifications d'usage. Celles-ci terminées, le commandant de bord Robert Crippen et le pilote Francis Scopee ont commencé à manœuvrer Challenger pour l'approcher du satellite astronomique Solar Max, situé sur une orbite plus haute (497 kilomètres), à 18 400 kilomètres de là. Ces premières opérations devraient aboutir, le dimanche 9 avril jour « J » de la mission, au rendez-vous de la navette avec sa cible et permettre aux astronautes de tenter le premier sauvetage de satellite de l'histoire spatiale.

Auparavant, au cours de leur première journée en orbite, les astronautes devaient déployer la plate-forme scientifique Long Duration Exposure Facility, qui restera quelque dix mois dans le cosmos, avec, à son bord, cinquante-sept expériences. Ils auront ainsi libéré la soute de la navette, qui pourra, le lendemain, recevoir Solar Max.

Depuis le départ de Challenger, ce sont maintenant onze hommes qui gravitent autour de la Terre – cinq Américains dans la navette, cinq Soviétiques et un Indien à bord de Saliout-7 – et qui battent le record de l'occupation humaine de l'espace, puisque, en février dernier, lors du précédent vol de Challenger, il n'y avait « que » huit astronautes et cosmonautes en activité. Toutefois, les équipages américain et soviéto-indien ne se rencontreront pas, les Etats-Unis et l'Union soviétique ayant convenu de ne pas faire évoluer leurs véhicules spatiaux à moins de 320 kilomètres l'un de l'autre.

Ceintures et bracelets

L'activité déployée à bord de la station orbitale soviétique Saliout-7 est certes beaucoup moins spectaculaire que les opérations délicates et très attendues que devraient accomplir les Américains. Et ce ne sont pas les quelques exercices de yoga auxquels s'est livré le cosmonaute indien Rakesh Sharma qui pourront détourner l'attention du vol libre de l'Américain George Nelson et de sa tentative de capture d'un satellite. Mais les expériences de médecine spatiale auxquelles se livre l'équipage de Saliout-7 – en s'équipant notamment de ceintures et de bracelets spéciaux destinés à régulariser la circulation sanguine afin d'éviter l'afflux de sang dans le cerveau – devraient contribuer à mieux faire comprendre le comportement de l'homme en apesanteur.

Ces études intéressent, en premier lieu, les cosmonautes soviétiques, qui sont familiers des vols de longue durée (plusieurs mois). Mais elles concernent aussi les autres puissances spaciales. A terme, elles visent, en effet, à combattre efficacement le « mal de l'espace », condition nécessaire à toute banalisation des vols habités.

ELISABETH GORDON.

Un vaccin français contre la brucellose humaine sera prochainement commercialisé

Tours. – Un vaccin français contre la brucellose humaine sera prochainement commercialisé. Telle est la principale conclusion du onzième Symposium national de médecine agricole réuni vendredi 6 avril à Tours.

Fabriqué par l'Institut Mérieux à partir des travaux du professeur Jacques Roux (Montpellier), ce vaccin devrait être l'une des premières méthodes préventives efficaces et sans danger contre une maladie qui touche, à la fois, l'homme et l'animal.

De notre envoyé spécial

La brucellose est à la fois fréquente et mal connue. Il s'agit d'une maladie infectieuse due à différentes bactéries du genre *brucella*. On connaît de nombreux types de *brucella* rencontrés chez les ovins, les caprins, les bovins, les porcs et différents animaux sauvages. L'homme est contaminé au contact de l'animal. Certaines professions sont très exposées : notamment les vétérinaires, le personnel des abattoirs, des boucheries et des laiteries ainsi que les trayeurs et les bergers. Dans certains cas, la contamination peut aussi se faire de manière indirecte par consommation de fromages frais de vache, de brebis ou de chèvre, fabriqués à partir de lait infecté.

Une maladie tenace

En France, le professeur Jacques Roux, spécialiste international de cette maladie et directeur général de la santé, estime que le nombre de nouveaux cas survenant chaque année oscille entre deux mille et quatre mille. La brucellose est à l'origine de lourdes pertes financières pour l'économie agricole.

Chez l'homme, la maladie prend différentes formes. La plus connue se traduit par un état fébrile accompagné de sueurs abondandes et de douleurs diffuses, évoluant par poussées d'une vingtaine de jours. Maladie tenace, la brucellose est fréquemment à l'origine d'une infection chronique. Il s'agit, par exemple, de foyers infectieux osseux, nerveux ou glandulaires. Parfois s'installe un état dit de « patraquerie », qui, outre les sueurs et les douleurs, se caractérise par un état de fatigue et un syndrome dépressif.

Retombées commerciales

Le diagnostic de la maladie est souvent difficile et méconnu. C'est dire l'importance d'une thérapeutique préventive par vaccination spécifique.

Jusqu'à présent, plusieurs essais avaient été tentés à travers le monde, aux Etats-Unis, en Union soviétique et en Israël, notamment. Il s'agissait de vaccins fabriqués à partir de germes vivants. Les résultats furent décevants et plusieurs accidents ont été signalés. L'originalité du vaccin français vient du fait qu'il n'est constitué, pour la première fois, que de fractions antigéniques de bactéries et qu'il est dépourvu de toxicité. Mise au point depuis plusieurs années par le professeur Roux, sa fabrication à l'échelle industrielle a été développée par l'Institut Mérieux.

Au total, mille deux cents personnes ont, à ce jour, été vaccinées avec des résultats (efficacité et innocuité) tout à fait satisfaisants. Seules les personnes n'ayant jamais été infectées par les germes brucelliens peuvent être vaccinées (les autres pourraient, en effet, présenter de violentes réactions immunologiques). C'est pourquoi l'Institut Mérieux a également mis au point et développé un test immunologique qui assure le dépistage des sujets pouvant bénéficier de la vaccination. La commercialisation d'un tel test était un préalable indispensable à celle du vaccin qui avait déjà reçu, il y a quelque temps, son autorisation de mise sur le marché.

« Selon toute vraisemblance, le vaccin pourra être proposé au public dans quelques mois », nous a indiqué le professeur Roux. Compte tenu des caractéristiques de la maladie et de l'absence sur le marché de thérapeutique préventive, un tel résultat est un événement médical qui pourrait connaître d'importantes retombées commerciales.

JEAN-YVES NAU.

AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

M. Badinter n'a pas été plébiscité

Le plébiscite de M. Badinter, mardi 3 avril aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, n'en était pas un. Dans un communiqué publié vendredi 6, la présidence de la chaîne explique qu'il y a eu « des erreurs dans l'interprétation des appels des téléspectateurs ». Au cours de l'émission, Mme Anne-Marie Lamory, rédactrice en chef adjointe de l'émission, avait annoncé que 9 téléspectateurs sur 10 étaient favorables à la politique du garde des sceaux (le Monde du 5 avril). Mme Lamory se fondait, affirmait-elle, sur les appels reçus par les standardistes de SVP.

Les responsables d'Antenne 2 confirment l'information publiée par *le Figaro* du 5 avril : les indications donnés par Mme Lamory étaient partielles. A l'ouverture du débat, SVP avait recensé 76 appels approuvant la politique de M. Badinter. 12 s'exprimaient en termes injurieux à son égard. C'est à partir de ces chiffres qu'on a parlé de plébiscite. En réalité, il y a eu, au cours de l'émission, 7 500 appels en tout. Mais il s'agissait, pour la plupart, de questions techniques sur la justice qui ne furent pas retenues par Mme Lamory dans son décompte, car, à ses yeux, elles n'exprimaient pas d'opinions tranchées à l'égard du ministre de la justice. A la fin de l'émission, le bilan des appels « personnalisés » était le suivant : 325 pour et 80 contre.

La présidence d'Antenne 2 a annoncé une enquête. *« Au vu des résultats,* précise le communiqué, *des mesures seront prises pour éviter qu'une situation comparable se reproduise. »*

L'Association professionnelle des magistrats (droite) a fait part de son intention de saisir la Haute Autorité de la communication audiovisuelle. M. Joseph Pasteur, délégué du président d'Antenne 2 pour l'information et les programmes, a déclaré : *« S'il y a eu erreur ou maladresse, il n'y a certainement pas eu de manipulation. »* Pour M. Armand Jammot, le producteur de l'émission, *« SVP reste un instrument fiable* [pour mesure] *une tendance, et, à notre propre surprise, nous n'avons pas rencontré de majorité hostile au garde des sceaux (...) Nous n'avons à aucun moment retrouvé le reflet de cette haine qui suinte dans certains articles où l'on rend Robert Badinter responsable de la criminalité et de la délinquance. »*

[Le dernier sondage sur la popularité de M. Badinter (IPSOS, mars 1984) fait apparaître 38 % d'opinions défavorables et 24 % de favorables. Le meilleur score obtenu par le garde des sceaux est celui enregistré par l'IFOP en septembre 1981 : 35 % d'opinions favorables et 16 % de défavorables. Le plus mauvais remonte à juin 1983 : 45 % d'opinions défavorables et 28 % de favorables (BVA).]

Allez les filles !

Les filles font de biens meilleurs potaches que les garçons. Leur scolarité dure plus longtemps. 71 % d'entre elles entrent en classe de quatrième, contre 61 % pour leurs condisciples masculins. Elles réussissent au baccalauréat à 65,4 % et les garçons à 64 % seulement. Elles redoublent moins. Mais ce palmarès tourne court, parce que les filles s'orientent systématiquement vers des voies de garage. Elles représentent 81,9 % des effectifs des terminales littéraires, et 6,2 % de ceux des terminales à dominante maths techniques. Faut-il s'étonner si elles se retrouvent secrétaires plutôt que cadres, infirmières plutôt que médecins et caissières plutôt qu'ingénieurs? (1).

Mme Yvette Roudy, ministre des droits de la femme, a découvert, il y a un an et demi environ, que les filles ne se retrouvaient guère que dans une trentaine de métiers, alors qu'il en existe plus de trois cents sur le marché du travail. La conséquence en est inscrite dans les comptes de l'Agence nationale pour l'emploi, qui enregiste, chez les moins de vingt-cinq ans, 59 % de chômeuses.

Mme Roudy a donc commandé une enquête à l'Institut études et sondages d'opinion publique (ESOP) pour comprendre par quels maléfices les filles, premières de leurs classes, se retrouvaient bonnes dernières à l'embauche. Les entretiens font apparaître un résultat qui laisse le ministre mi-figue, mi-raisin. L'égalité entre les sexes est bien admise. L'immense majorité des personnes interrogées jugent la préparation à la vie professionnelle aussi importante pour la fille que pour le garçon. Mais tout capote au moment de choisir une orientation. Quels métiers envisagez-vous pour vos enfants ? Le dépouillement exhume des stéréotypes que l'on croyait plus mal en point. Métiers cités pour les filles : institutrice, professeur, comptable, secrétaire, hôtesse de l'air ou d'accueil, infirmière, sage-femme, esthéticienne, puéricultrice. Pour les garçons : professeur de gymnastique, instituteur, informaticien, pilote d'avion, ingénieur, médecin, chirurgien.

Dignostic de Mme Roudy : *« Les idées ont évolué, mais les comportements sont restés les mêmes. C'est dans nos têtes à tous que ça se passe. Il nous faut donc intervenir entre onze et dix-huit ans, au moment du choix de la carrière future, sur les présupposés des filles, des parents et des enseignants. »* Cette intervention en direction de l'opinion publique se traduira, pendant les mois d'avril et de mai, par la diffusion de messages publicitaires sur les radios libres, à la télévision et dans la presse des jeunes.

« Les métiers, c'est comme les pantalons ou les baskets. Ça va aussi bien aux filles qu'aux garçons. Conclusion : à l'école, orientons nous toutes directions. » Aujourd'hui, les métiers n'ont plus de sexe, sauf celui de nourrice...

ALAIN FAUJAS.

(1) Voir le dossier « *Allez les filles* » consacré par le numéro d'avril du *Monde de l'éducation* à l'insertion professionnelle des filles, à celles qui se battent comme les garçons, et à celles qui adaptent leur vie privée de manière à ce qu'elle soit la plus active possible. *Le Monde de l'éducation*, n° 104, 11 F.

Postes en baisse aux concours de l'agrégation et du CAPES

Le nombre des postes ouverts aux concours de recrutement des professeurs certifiés du second degré (CAPES-CAPET) baisse, en 1984 par rapport à 1983, de 4 626 postes à 4 050. Il en est de même pour les concours d'agrégation qui recruteront 1 111 professeurs contre 1 200 l'année dernière.

Les arrêtés du ministre de l'éducation nationale fixant ces quotas ont été publiés au *Journal officiel* du jeudi 5 avril et précisent la répartition des postes par discipline.

Pour l'agrégation, les diminutions affectent la majorité des matières. Seuls, la grammaire, le génie électrique et le génie civil enregistrent une augmentation des postes d'agrégés.

En ce qui concerne le CAPES, les diminutions touchent les lettres classiques (200 postes au lieu de 274), l'histoire (265 au lieu de 320), l'anglais (266 au lieu de 340), les sciences économiques et sociales (90 au lieu de 135), l'administration des entreprises et des collectivités (170 au lieu de 240) et la gestion (295 au lieu de 430).

Cette évolution reflète les tendances budgétaires qui réduisent, d'année en année, le nombre des postes nouveaux d'enseignants : 31 000 en 1981 et 1982, 8 368 en 1983 et 2 531 en 1984.

EN BREF

Pas d'aide judiciaire pour Klaus Barbie

Klaus Barbie, qui estime trop lourdes les charges financières imposées par les besoins de sa défense et notamment la consignation d'une somme de 25 000 francs qui lui a été demandées après son dépôt de plainte en faux contre une pièce de l'instruction, avait demandé à bénéficier de l'aide judiciaire. Sa demande a été refusée. Barbie se présente comme ressortissant bolivien et aucune convention d'aide judiciaire n'existe entre la France et la Bolivie.

Gilles Perrault Henri Curiel et Georges Suffert

Gilles Perrault, auteur du livre *Un homme à part* consacré à Henri Curiel (*le Monde* du 6 avril), et les éditions Bernard Barrault, qui ont publié cet ouvrage, devront insérer une note mentionnant que Georges Suffert, journaliste au *Point*, considère comme diffamatoire une phrase de cet ouvrage.

Georges Suffert avait saisi en référé le tribunal civil de Paris après avoir constaté qu'un passage du livre faisait référence à deux articles publiés par lui dans *le Point*, en 1976 et présentant Henri Curiel comme un agent du KGB. Après l'assassinat du militant tiers-mondiste, Georges Suffert avait renouvelé publiquement ses accusations. Poursuivi par les héritiers d'Henri Curiel, il avait été mis hors de cause par la justice (*le Monde* du 5 novembre 1981).

Dans sa décision concernant *Un homme à part*, le tribunal relève que, si Gilles Perrault n'a pas mentionné expressément que Georges Suffert a été mis hors de cause dans cette affaire, il y fait une brève référence. Toutefois, le tribunal a estimé que la phrase selon laquelle « *les amis d'Henri Curiel tiennent Georges Suffert pour responsable d'une agression organisée de sang-froid avec le concours officieux d'un service secret français* » était « *de nature à porter atteinte à l'honneur* » du journaliste.

Le commissaire Tourre s'installe à Bayonne

Le commissaire Alain Tourre, sous-préfet chargé de la coordination des différents services de police dans le département des Pyrénées-Atlantiques, jusqu'à présent basé à Pau, va s'installer à Bayonne. M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, a pris cette décision le 3 avril, lors d'une réunion en présence du préfet des Pyrénées-Atlantiques, M. Bernard Landouzy, et *« de tous les fonctionnaires compétents de ce département »*.

D'autre part, quatre réfugiés basques espagnols ont été condamnés, le 5 avril, à des peines de prison, en partie assorties de sursis, par le tribunal de grande instance de Bayonne pour détention ou port d'armes. L'un d'entre eux, M. Jesus Ricardo Urtiagga Repulles, était un compagnon de travail de Jean-Pierre Leiba, assassiné par méprise le 1er mars par un commando.

● *La fermeture du bureau de presse de la police judiciaire.* – Une délégation du bureau de l'Association des journalistes d'information sur la police a été reçue jeudi 5 avril par M. Robert Bouchery, procureur général près la cour d'appel de Paris. Elle lui a exprimé ses inquiétudes après la décision de fermeture par le préfet de police de la salle de presse de la police judiciaire et lui a demandé d'intervenir auprès des officiers de police judiciaire qui sont placés sous l'autorité du parquet général pour que ceux-ci puissent permettre aux journalistes de contrôler et de vérifier leurs informations.

● *Mort du journaliste Jean Marvier.* – Le journaliste Jean Marvier, apprend-on le 7 avril, est mort à l'âge de cinquante-huit ans. Entré dans le profession en 1954, Jean Marvier a collaboré à plusieurs hebdomadaires : *Jours de France, Minute*, et *Paris-Match*. Il fut également rédacteur en chef du mensuel *le Cri des bêtes* auquel devait collaborer Georges Figon, l'un des principaux témoins de l'affaire Ben Barka, dont il recueillit le récit publié par *l'Express* en janvier 1966.

Les obsèques de Jean Marvier seront célébrées, le lundi 9 avril, en l'église de Saint-Thomas-d'Aquin, où une messe sera dite à 10 h 30.

Un centre de recherches sur la moelle à Montpellier

Montpellier. – Un centre de recherches sur la moelle, le premier en Europe, sera construit à Montpellier avant la fin de l'année. Il sera situé à proximité de la clinique Propara, spécialisée dans l'accueil des handicapés physiques et qui a permis, à la suite des travaux du professeur Rabischong (INSERM), d'améliorer mécaniquement les conditions de motricité des paraplégiques et tétraplégiques.

Le nouveau centre orientera ses recherches sur la greffe de moelle. Cette initiative résulte de la rencontre entre le professeur Claude Gros, chef de clinique neurochirurgicale, et M. Michel Gillibert, lui-même paraplégique, fondateur et président du Mouvement des victimes d'accidents de la vie. Le financement de départ, dû à une initiative privée, s'élève à 9 millions de francs. – *(Corresp.)*.

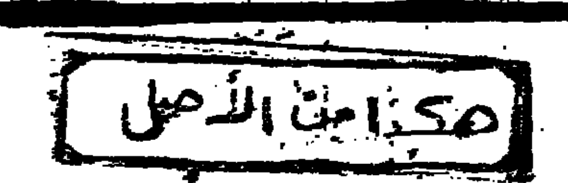
● *Une compagnie privée américaine achète deux Airbus A-300.* – Northeastern International Airways va acquérir en juin deux nouveaux Airbus A-300, d'occasion comme les deux premiers A-300 achetés par cette même compagnie à Airbus-Industrie en février dernier. Northeastern International Airways, créée il y a deux ans environ, emploie mille deux cents personnes, et exploite une douzaine d'appareils (A-300, Boeing-737, DC-8).

● RECTIFICATIF. – Contrairement à ce que nous affirmions (*le Monde* du 15 mars), le professeur d'espagnol tué par son élève dans un lycée de Castres, Vicente Andrès, n'avait pas d'enfant. Mme Andrès nous demande de rétablir cette vérité *« pour le respect de notre rêve brisé dans ce cauchemar, pour le respect de mon mari, pour le respect de ceux qui nous aiment »*.

LE PARQUET DE CRÉTEIL EST SAISI SUR L'AFFAIRE DU FICHIER DE SKF

La commission nationale de l'informatique et des libertés, qui a la charge de protéger les atteintes à la vie privée causées par l'informatisation, a décidé de transmettre au parquet de Créteil le dossier qu'elle a constitué sur le fichier établi par l'entreprise SKF d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne). L'existence de ce fichier, constitué en vue de l'embauche de salariés, avait été révélée le 22 mars par *l'Humanité* après sa découverte par des grévistes de la CGT qui occupaient les locaux (*le Monde* du 23 mars). Les pièces produites montraient que des enquêtes étaient menées sur la vie syndicale et même privée des candidats.

La commission de l'informatique et des libertés, que préside M. Jean Rosenwald, avait décidé de se saisir de cette affaire, comme l'y autorise la loi. Mais c'est la première fois depuis sa création, le 6 janvier 1978, qu'elle donne une suite judiciaire à un dossier de sa compétence. La direction de la société SKF soutient que le fichier incriminé faisait état d'« *enquêtes de moralité de pratique courante* » motivées par des raisons de sécurité dans l'entreprise où s'étaient produits divers incidents depuis 1970.



DEMI-VACANCES AU PALAIS

Les misères de la correctionnelle

Du côté cour, monte le bruit des moteurs des fourgons cellulaires. Du côté couloir, un ouvrier manie quelque part une perceuse. Entre ces nuisances, la seizième chambre correctionnelle juge. Avec la vingt-troisième, sa voisine de palier, toujours encombrée des infractions à la législation sur les étrangers, elle est la seule à maintenir, du 2 au 14 avril, une activité d'audience pénale. C'est le temps au Palais de justice de Paris du « service allégé » depuis que le mot de « vacances » judiciaires a été banni du vocabulaire officiel. Du même coup, c'est la période des présidences inhabituelles, des compositions de juridictions surprenantes amenant à siéger ici des magistrats qui ont normalement ailleurs leurs activités.

Voici, par exemple, M. Emile Cabié, le président attitré de la dix-septième chambre, arraché à ses affaires de presse et de diffamation pour examiner un vol de manteau dans une voiture par un maçon en chômage, ancien de la guerre d'Algérie, et dont son avocat dira que, après cinq ans de baroud dans les djebels, il n'a jamais pu se retrouver dans l'ordinaire de la vie civile. Six mois de prison pour ce « dérivé ». Voici encore, le lendemain, M. Jean-Jacques Gomez, le jeune président de l'Union syndicale des magistrats, assesseur aux côtés de M. Bernard Poignard, pour écouter le Camerounais Henri Chapel, qui ne convaincra pas de sa qualité d'innocent touriste, mécanicien en Espagne, car les policiers l'ont bel et bien vu refiler à un autre, du côté de la place Clichy, une enveloppe avec 1 g d'héroïne. Six mois encore, assortis d'une interdiction définitive du territoire français.

Mains gonflées

Ce sont cela les affaires, les misères du quotidien. Elles sont tristes et grises, comme ceux qui ont à répondre. Visages et silhouettes d'ombre, comme marqués par l'ombre de la prison. On les amène par fournée de quatre ou cinq. Ils ont tous ce geste, devenu automatique, de tendre, dès l'entrée dans le box, leurs mains menottées, pour être délivrés de ces entraves et qu'ainsi soit respectée la disposition du code de procédure pénale qui veut que le prévenu comparaisse « libre ». Ironie du mot... Tout aussi machinalement, les gardes délivrent, avec leurs petites clés, ces mains prisonnières et toujours marquées par cette congestion des prisons qui les gonfle et les violace.

Des avocats stagiaires

C'est l'instant bref où les regards se portent vers la salle, vers l'épouse, la compagne, l'ami, qui, peut-être, seront là, et avec lesquels, s'ils sont là, s'échange un sourire, s'esquisse un geste. Rites de toujours. Après, c'est le temps de l'interrogatoire, avec ses rites, lui aussi. *« Vous vous appelez ? »* Ils ont chacun leur façon de répondre. Les chevronnés, qui ont déjà connu la musique, savent que le nom se donne avant le prénom. *« Vous habitez où ? » « J'habitais... »* Le tribunal exige de la précision. Le domicile fixe vaut mieux que l'incertitude, que l'indication d'un hôtel vaguement situé et dont on imagine, de toute façon, qu'il est de la sinistre classe de ceux de la Goutte d'Or ou d'une banlieue lointaine.

Et puis, non moins rituelle et importante, la demande sur les ressources. *« Profession ? »* Ils en ont tous une à déclarer : peintre, manœuvre. Mais l'employeur fait défaut. Et, pour le tribunal, c'est plutôt fâcheux. Car la simple raison incline déjà à penser que, s'il n'y a pas d'employeur, il n'y a pas preuve de ressources et que le trafic de drogue a son mobile. Alors, que dire, sinon qu'on travaille au noir.

Suit l'épreuve du casier judiciaire. Les délinquants primaires sont rares en ces jours de « service allégé ». *« Vous avez déjà été condamné ? »* De toute façon, le casier, le fameux et redoutable casier, est dans le dossier. Ils le savent bien tous. Alors, ils en attendent la lecture, sachant trop bien ce qu'il en sera.

Ces préambules finis, on aborde l'affaire. C'est un vol « à l'arraché » sur la voie publique, une effraction de voiture pour s'emparer d'un auto-radio et des cassettes qui traînent. Une ronde de police passait par-là, et l'on s'est fait prendre après quelques minutes de course-poursuite. On peut toujours nier. Le gardien de la paix qui vous a surpris est là, de l'autre côté de la porte, attendant de témoigner. Le moment venu, son képi sous le bras et serment prêté, il fera son récit de la nuit, il reconnaîtra l'homme du box.

« Vous avez entendu ? Qu'avez-vous à dire ? » Ils n'ont rien à dire. C'en est même triste. Ce sera à l'avocat de tenter de trouver dans le mince dossier la *« contradiction »*, le *« fait troublant autorisant le doute »*. Ils se battent bien ces avocats stagiaires *le plus souvent* commis d'office, même s'il arrive que le président les oublie et puisse parfois annoncer imprudemment une mise en délibéré croyant qu'il n'y a pas de défenseur... Il faut alors réparer la bévue avec un sourire d'excuse. Au pupitre du ministère public, le représentant du parquet est, lui, à l'abri des ces « accidents ».

Dans la salle, le public des habitués – des abonnés, pourrait-on dire – ne s'émeut guère de ce genre de « couacs ». Il y trouverait plutôt sujet de distraction. Car le temps du « service allégé » déconcerte cette petite troupe de fidèles qui ont lié ici, au fil des ans, amitiés et complicités.

Chacun a sa petite idée sur la façon de présider de tel ou tel. De toute évidence, on veut du piquant, du plaisant. On goûte les traits du président X avec qui, *« au moins, on s'amuse »*, mais qui *« ne vaut pas quand même son collègue des années 70. Oh ! oui ça doit bien faire dix ans qu'il est parti »*. Ils ne sont pas racistes non plus les fidèles, c'est juré. Mais, tout de même, il faut bien dire ce qui est. Alors ils le disent, et quand ils voient paraître la « fournée » suivante, où les Algériens, les Tunisiens, côtoient les Noirs, ils ne peuvent se retenir d'ironiser : *« Rien que des visages pâles. Rien que des Bretons... »* Quand on vient pour s'amuser, il faut bien s'amuser comme on peut, aujourd'hui comme hier et comme demain.

JEAN-MARC THEOLLEYRE.

Les arrière-boutiques du recel

Curieuse prise d'otage, le 6 mars dernier, à la bijouterie Perrono de l'avenue Victor-Hugo (Paris-16e). Après avoir séquestré une vendeuse durant deux heures, un jeune malfaiteur yougoslave, Mevludin Hasimbegovic, se rend aux policiers de la brigade de répression du banditisme. Il venait tout simplement se faire payer des bijoux volés remis quelques jours auparavant à M. Pierre Perrono, propriétaire de deux bijouteries parisiennes. Ce dernier commence par nier orgueilleusement connaître le petit voleur. Mais il est confondu par le témoignage du personnel d'un grand hôtel où il avait effectivement rencontré son « fournisseur ».

Et d'un ! ont dû dire les policiers. L'inculpation le 30 mars, pour recel de vol aggravé, de M. Perrono, donne un coup de projecteur sur l'arrière-boutique de certains commerçants au-dessus de tout soupçon. Combien d'antiquaires, marchands d'art, bijoutiers continuent-ils à proposer de la marchandise volée ?

En toute bonne ou mauvaise foi, c'est selon. Mais quasi assurés de l'impunité. Depuis 1981, la jurisprudence de la Cour de cassation oblige le ministère public à prouver la mauvaise foi des recéleurs. Une mission presque impossible : *« Ces gens ont du bagout, ils sont bien habillés et peuvent se payer les meilleurs avocats,* déplore un magistrat, *ils s'en tirent toujours ! »*

La contre-exemple le plus illustre reste le célèbre marchand de tableaux Paul Pétridès, condamné à quatre ans d'emprisonnement en 1980. Jusqu'au bout, il persista à nier avoir acheté des toiles provenant d'un cambriolage chez le P-DG de Banania, M. Albert Lespinasse. Mais, le plus souvent, faute de preuves, les tribunaux relaxent. Un marchand spécialisé, – candidat à un poste d'expert auprès des tribunaux – avait acheté 3 000 F une statuette volée du « Croissant fertile » de l'époque d'Abraham, d'une valeur inestimable. Ecroué par le juge d'instruction, il fut relaxé. Impossible de faire la moindre preuve.

Dans la chaîne des recéleurs successifs d'un objet volé, à quel maillon s'arrête la mauvaise foi ? Au petit « fourgue », brocanteur de seconde zone qui souvent, dans les heures qui suivent le vol, rachète la marchandise au « braqueur » au dixième de son prix estimé ? Au second brocanteur à qui cette marchandise est ensuite revendue ? A l'antiquaire, au joaillier cossu chez qui l'objet commence une seconde carrière ?

« Au saut du lit »

Une chose est sûre : les réseaux de recel sont remarquablement structurés. L'aventure de Jean-Claude en témoigne. Educateur, il reçoit fréquemment chez lui de jeunes toxicomanes. *« Un jour, je trouve ma porte fracturée : on m'avait dérobé un Marie Laurencin. J'ai demandé à un de mes toxico à qui il fourguait d'habitude les toiles anciennes. Il m'a donné un nom. Je suis allé voir le fourgue. Je l'ai attrapé au saut du lit et je lui ai fait un peu peur. Il n'avait pas ma toile, mais trois jours plus tard, il l'avait retrouvée. C'était un petit mec minable mais un professionnel : il lisait* la Gazette de l'Hôtel Drouot. »

Pour dissuader les malfaiteurs de s'adresser aux bijoutiers, le législateur oblige ces derniers à se rendre au domicile de leurs fournisseurs pour les payer. Le bijoutier peut ainsi apprécier théoriquement si le confort de l'appartement de son fournisseur est en rapport avec la valeur des bijoux vendus. Dans la pratique, rares sont les bijoutiers qui se conforment à cette obligation. Pour brouiller encore les pistes, il est exceptionnel que les objets volés en France demeurent sur le territoire. *« La plupart des œuvres d'art ou des bijoux arrivent en Belgique dans les heures qui suivent le casse »*, estime un magistrat.

Un haut fonctionnaire suisse, en visite à Paris, a ainsi eu la surprise de découvrir, chez un antiquaire des environs du Palais-Royal, le salon de sa mère décédée trois mois auparavant. Dérobé grâce à la complicité de l'artisan chargé de poser un système d'alarme sur la porte de l'appartement de la défunte, les meubles avaient aussitôt franchi la frontière.

Autre moyen de « blanchir » le fruit d'un larcin : le faire changer de main au cours d'une vente publique. Dûment répertorié sur un catalogue officiel, il bénéficie ainsi d'une nouvelle « virginité ». Autant de « ficelles » qui entravent la répression. Selon certaines estimations – difficilement vérifiables, – un objet d'art sur deux en vente aujourd'hui aurait été dérobé à un moment ou à un autre de sa carrière.

DANIEL SCHNEIDERMANN.

L'heure d'été contestée

De notre correspondant

Bordeaux. – En France, la contestation de l'heure d'été est partie de Libourne, en Gironde, après la communication d'un pédiatre dans une revue médicale. En moins d'un an, l'Association contre l'heure d'été a recueilli deux mille adhésions et douze mille signatures.

Alors pédiatre à l'hôpital de Libourne, le docteur Boris Sandler s'est alarmé, à partir de 1976, du nombre d'enfants amenés par leurs mères pour troubles du sommeil : *« Le soir, il ne veut pas s'endormir. Le matin, impossible de le tirer du lit pour aller à l'école »*, disaient-elles. *« J'ai d'abord fait comme tout le monde, prescrit des médicaments, puis j'ai établi le rapport avec la mise en place de l'heure d'été »*, explique le docteur Sandler, aujourd'hui professeur à l'université Bordeaux-II et chef du service de pédiatrie de l'hôpital Pellegrin. *« J'ai alors été obligé de leur conseiller de coucher les enfants plus tôt. Facile à dire. Pas facile à faire dans un système où l'habitat collectif prédomine. »*

Une première publication dans une revue de praticiens sur les effets cliniques de l'adoption de l'horaire d'été a entraîné des réactions immédiates : d'abord des médecins, puis des enseignants et des parents d'élèves. Les bases de l'Association contre l'heure d'été (1) étaient jetées.

Le docteur Sandler et son association s'élèvent, tout particulièrement, contre l'affirmation selon laquelle les deux tiers des gens sont favorables à l'heure d'été : *« Je ne sais pas sur quelles données on s'appuie. Je ne pense pas, par exemple, qu'on ait tenu compte des enfants, qui représentent 30 % de la population. »*

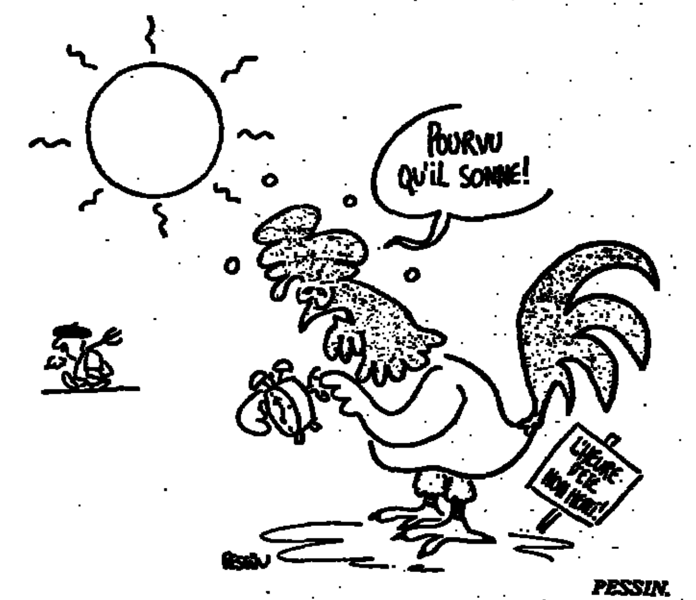
Le professeur Sandler cite aussi les agriculteurs, les travailleurs postés qui font les trois huit, le personnel des centres de tri, enfin les pensionnaires des maisons de retraite et les personnes hospitalisées qui voient s'écouler d'interminables soirées après le dîner.

Et ce au nom d'économies d'énergie dont, selon lui, la réalité n'est pas prouvée : *« On nous parle d'une économie de 300 000 Tep* [tonne équivalent pétrole]. *Ce chiffre dérisoire ne représente que la consommation d'une journée et, surtout, il n'est nullement établi. C'est ainsi par exemple que l'Institut de l'éclairage est persuadé du contraire. Ne parlons pas des effets pervers, qui ne sont pas pris en compte ; de ces gens qui vont à la plage ou sortent davantage le soir. Ils brûlent en essence ce qu'ils économisent en électricité. »*

Engagé presque par hasard dans la constitution de cette association, le professeur Sandler dit recevoir, encore à l'heure actuelle, une cinquantaine de lettres par jour. Les cotisations servent à financer le secrétariat, à lancer les pétitions. Son association a recueilli douze mille signatures. Il espère atteindre rapidement les cent mille et convaincre les pouvoirs publics d'abandonner cette heure d'été dans laquelle il voyait *« un gadget typiquement giscardien »* et qui a pourtant été maintenue sous M. Mitterrand. Les inconvénients de ce système touchent à la qualité de la vie de minorités dont le docteur Sandler pense qu'elles pourraient faire une majorité si on en faisait l'addition.

PIERRE CHERRUAU.

(1) 21, chemin de la Toussaint, 33500 Libourne.



PESSIN.

SPORTS

GOLF

Gery Watine remporte la première épreuve de la saison

De notre envoyé spécial

Cannes. – Le Français Gery Watine a gagné, vendredi 6 avril, à Cannes-Mandelieu, l'Open Jean-Desprez, première épreuve de la saison du circuit professionnel français. En réalisant un total de 276, soit moins 8 au-dessous du par, le champion de France 1981 a battu l'Italien Aldo Casera et le Français Jean Garaïalde, qui ont réussi pour leur par un total de 281.

Le golf français a peut-être trouvé la « locomotive » qu'il cherche désespérément depuis près de dix ans. Avec un physique d'acteur de cinéma et une personnalité attachante, Gery Watine est probablement le plus doué des golfeurs français. Réussira-t-il pour autant à devenir un jour l'incontestable numéro 1 ? La question est posée. Watine qui, en 1981, est devenu champion de France, n'a pas confirmé, les années suivantes, les espoirs placés en lui. Certains disent même que sa saison 1983 a été catastrophique. Le jeune homme ne consacrait, semble-t-il, pas assez de temps à l'entraînement. Gery ne fait pas la même analyse. Il attribue la responsabilité de ses contre-performances à une tendinite au bras gauche.

Le champion n'a toutefois pas été étonné de recevoir une leçon de Jean Garaïalde, qui, à cinquante ans, tient toujours son rang sur les greens.

Après avoir indiqué qu'il ne disputerait pas en juillet l'Open britannique, réunion des plus grandes stars mondiales du golf – parce qu'il préférait organiser des stages de golf rémunérateurs – Gery Watine s'est attiré la réplique cinglante de son aîné : *« Si les jeunes Français veulent progresser, il faut qu'ils s'aguerrissent au contact des meilleurs étrangers. »* En clair, il serait préférable que les intérêts particuliers du jeune champion ne prennent pas le pas sur la haute compétition...

Gery Watine s'est contenté de sourire : il avait parfaitement compris la leçon. Reste à savoir s'il mettra en pratique le conseil du vieux champion : *« Si d'ici au mois de juillet je constate que je joue bien, je changerai peut-être d'avis. »* A trente ans, le champion a prouvé, en tout cas, à Cannes, qu'il avait suffisamment de nerfs pour affronter désormais le circuit européen. Tous les jeunes étrangers en ont fait les frais.

GILLES MARTINEAU.

CARNET

Décès

– Mme Louise Wurmser,
M. et Mme Jean Martorell,
Frédéric et Thérèse Martorell,
M. et Mme Frédéric (Frédérick Robert) Wurmser,
Les familles Eisemann, Voirol et Attias-Casson,
Le comité central du Parti communiste français,
Le journal *l'Humanité*,
La fédération de Paris du Parti communiste français,
La cellule Gacquieres,
ont la tristesse de faire part du décès de

André WURMSER,
écrivain et journaliste,

survenu le 6 avril 1984, dans sa quatre-vingt-cinquième année.

Un hommage lui sera rendu le mardi 10 avril, à 11 heures, à *l'Humanité*, 6, boulevard Poissonnière, à Paris-9e.

L'inhumation aura lieu dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise.

Selon la volonté du défunt, prière de n'apporter ni fleurs ni couronnes.

(Voir page 8.)

Remerciements

– Simone Weibel Richard, profondément touchée par les marques d'affection qui lui ont été adressées lors du décès de son époux,

Robert WEIBEL RICHARD,

remercie tous ses amis.
Leurs témoignages d'affliction et de reconnaissance envers son mari lui sont une aide en cette cruelle épreuve.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

– Université Bordeaux-III, vendredi 13 avril, à 14 h 30, salle des Actes, M. Jean-Baptiste Orpustan : « Nom et statut de la maison basque au Moyen Age, étude sur la toponymie d'habitat et l'histoire médiévale en Basse-Navarre, Labourd et Soule. »

– Université Paris-III, mercredi 18 avril, à 14 heures, salle Gréard, M. Yves Vade : « Les enchanteurs : écriture imaginaire et magie dans la littérature française de Chateaubriand à Rimbaud. »

– Université Paris-V, mercredi 18 avril, à 14 heures, salle Liard, Mme Ruth Menahem (née Milgram) : « Langage et folie. Essai de psycho-rhétorique. »

– Université Paris-V, jeudi 19 avril, salle Gréard, à 13 heures, M. Bakary Coulibaly : « Le jula véhiculaire de Haute-Volta : phonologie, morphologie, syntaxe et règles de transcription orthographique. »

– Université Paris-IV, jeudi 19 avril, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Christian Hermann : « L'Eglise d'Espagne sous le patronage royal (1476-1834). Essai d'ecclésiologie politique. »

PARIS EN VISITES

LUNDI 9 AVRIL

« La montagne Sainte-Geneviève », 14 h 30, devant Saint-Etienne-du-Mont, Mme Dubesme.

« Exposition Trémois », 15 heures, 11, quai Conti, Mme Hulot.

« Musée de l'Armée », 15 heures, entrée, cour d'honneur, Mme Hulot. (Caisse nationale des monuments historiques).

« Autour du Luxembourg », 15 heures, 1, rue de Vaugirard, (B. Czarny).

« L'arsenal de Paris », 15 heures, métro Sully-Morland, Mme Hauller.

« La Conciergerie », 15 h 30, 1, quai de l'Horloge (Paris et son histoire).

MARDI 10 AVRIL

« La mosquée présentée aux enfants », 14 h 30, entrée place du Puits-de-l'Ermite, Mme Hulot.

« Les Gobelins », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Legrégeois (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les plus vieilles maisons de Paris », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois)

Mirages de la décadence

« Habille ton âme d'une robe magique et, pour un instant, soit un acteur... » recommande Jean Voigt, scénographe danois, créateur de costumes, qui a fait ses classes en haute couture, à Paris, chez Balenciaga. Il expose quelques œuvres à la Maison du Danemark, sous le titre « Mirages de la décadence ».

Le jour du vernissage, un fantôme en crinoline noire hantait la foule, de longues filles emprisonnées dans de longues tuniques alourdies d'énormes cabochons remuaient les bras et le cou avec des lenteurs d'algue, face à des troubadours aux visages entièrement verts. Une femme, nue sous une robe de tulle, avançait, sa cheville serrée dans une bottine à lacets.

La décadence, selon Jean Voigt, est une affaire de dentelles déchiquetées, de couleurs malsaines, de bijoux métalliques, de coiffures hérissées qui travestissent les humains, les métamorphosent en insectes, en fleurs carnivores. Jean Voigt évoque parfois Pierre Loti, et se réfère à Jean Cocteau. On trouve là les traces du château de *la Belle et la Bête*, ou devant un dessin au trait ou la photo d'un beau macho, les fantasmes d'un bar SM.

C.G.



« L'ANGE », UN FILM DE PATRICK BOKANOWSKI

Métamorphoses de la lumière

DANS une chambre, l'homme au sabre perce cent fois la poupée suspendue au plafond par une ficelle. Dans une autre, la servante hollandaise ne cesse de porter des cruches de lait sur une table, d'où elles tombent en un désastre toujours recommencé, tandis qu'immobile, impuissant, l'homme sans mains contemple la scène. Ailleurs, dans le désordre de la bibliothèque, une douzaine de bibliothécaires s'agitent, déplaçant les amas de livres : ils sont identiques les uns aux autres, jumeaux monstrueusement interchangeables. Ailleurs encore (et cette fois la chambre est devenue une plage), la femme nue est enfermée dans une cage de verre que viennent vainement heurter de leurs armes les guerriers sans ombre. En une autre pièce, le peintre regarde son modèle à travers l'étrange « portillon » que dessina jadis Albrecht Dürer. Dans sa baignoire, l'homme au bain n'a d'autre tâche que de se laver éternellement. Existent aussi l'homme qui joue avec des pierres précieuses, la femme qui coud, sorte de dentellière. Se rencontre aussi l'Ange que l'on n'est jamais sûr d'avoir bien vu, dont on n'est pas sûr qu'il existe, l'Ange dont les ailes semblent formées d'une lumière fragmentée.

L'Ange est là et n'est pas là. On l'entrevoit sur des escaliers qui évoquent ceux des gravures de Piranèse. Il ne règne pas sur le monde dispersé dans lequel on croit parfois le percevoir. Il n'annonce rien. Il n'est sans doute le messager de personne, sinon de l'énigmatique lumière, sinon d'un feu caché. Il ne vient pas donner un sens à l'univers. Il est présent (en une présence d'ailleurs fugitive, incertaine) pour désigner d'irrémédiables absences, pour écarter toute interprétation trop simple. Il est l'ennemi des dictionnaires et des clefs des songes. Il est peut-être celui sur qui les bibliothécaires jumeaux cherchent vainement des renseignements dans les livres qu'ils bouleversent. Il est peut-être celui que l'homme au sabre ne cesse de tuer en perçant la poupée qui, inlassable, le défie. Il est aussi difficile à atteindre que le lait répandu sur le sol, que la femme nue enfermée dans sa cage de verre, à la fois protégée et prisonnière, intouchable. Il est l'impossible : celui qui rend vains les pouvoirs, les désirs de maîtrise.

Par GILBERT LASCAULT (*)

Le monde où, équivoque, l'Ange circule, ce monde que construit le film de Patrick Bokanowski, est sans doute le nôtre. Mais il ne ressemble pas à celui que la plupart des films et des livres veulent nous faire croire le seul vrai. Il est un monde neuf, refusant celui dont les paresses de l'œil et de la pensée nous imposent les caractères stéréotypés. Patrick Bokanowski lutte en particulier pour des « optiques subjectives », contre les pellicules standardisées, contre les « objectifs » photographiques qui imposent (sans l'avouer) des modes de vision uniformisés. *« L'idée,* dit-il à Michel Chion, *de l'objectivité est folle ! Dans deux ou trois cents ans, je suis sûr que ça les fera rire. »* Dans son film, des espaces étranges se succèdent tout autour de l'escalier tourbillonnant. On passe d'un espace strié (voisin de celui des gravures) à un espace de taches lumineuses et d'ombres, ou à une étendue désertique qui suscite les mirages. A des univers colorés succèdent divers univers monochromes. A chaque instant, les point de vue changent et les chambres révèlent des éléments jusqu'alors dissimulés. Parfois, des moments successifs apparaissent simultanément dans le même lieu. Parfois (comme dans les films de Méliès, comme dans certains dessins animés), les objets changent de place d'une seconde à l'autre, comme si les décisions des magiciens avaient aboli toute stabilité du monde.

Dans les lieux hantés par l'Ange, les métamorphoses de la lumière et les transformations des espaces ne sont ni plus ni moins importantes que les actes humains. Ni plus ni moins importants : également essentiels.

Et les actes humains sont nombreux. Les lieux ouverts à l'Ange ne sont ni sereins ni ascétiques. On y travaille. On y utilise sabre et autres armes. Des femmes nues y sont désirées. Des fruits et du lait y sont à la fois offerts et dérobés. Les individus s'y définissent par leurs actes, non par leur nom. Ils ne parlent pas et ne cessent d'agir, marionnettes systématiques : celui qui se lave ; celle qui porte la cruche ; celui qui manie son sabre ; ceux qui se heurtent aux obstacles qui s'interposent entre eux et la nudité de la femme ; ceux qui déplacent, lisent, empilent, classent et déclassent les livres... Leurs têtes sont des masques que transforment les jeux de la lumière, et nulle émotion ne s'y lit. Ils ne parlent pas, mais ils ne se meuvent pas dans le silence. Les lieux hantés par l'Ange le sont également par la musique (une musique de Michèle Bokanowski, qui a été l'élève de Pierre Schaeffer). L'Ange, sans doute, est aussi bien son qu'éblouissement, musique que visibilité. Il mène le jeu par les éclats lumineux de ses ailes, par les vertiges de l'escalier qu'il parcourt, par les accords et dissonances de la musique.

L'Ange apporte la guerre et non la paix. Il est du côté des désirs et non des renoncements. Il organise et désorganise des récits. Il incite aux répétitions et non aux satisfactions. Il apparaît sous les figures du sabre et de la poupée, du lait renversé et de la cruche qui se brise, sous celle de l'éblouissement final, dans la blancheur éclatante de l'écran.

(*) Philosophe, écrivain, professeur d'esthétique à Nanterre.

« FRAULEIN BERLIN » UN FILM DE LOTHAR LAMBERT

Un cœur pur

Fraulein Berlin : un Berlin de grisaille sur pellicule noir et blanc. Une fraulein désemparée à la poursuite du grand amour et qui cherche l'illusion de l'espoir, divaguant d'un mage obèse à une chiromancienne décharnée. Une âme de midinette dans un grand beau corps énergique, plus un visage asymétrique, curieusement mobile, très jeune ou très marqué le temps d'un battement de paupière : Ulrike S.

Ulrike S. est le personnage fétiche de Lothar Lambert, dont *Fraulein Berlin* est le quatorzième film. Il lui arrange des histoires, brode autour de sa vie, et elle promène son sentimentalisme, sa sensualité, ses désirs vagues et torturants dans le petit milieu clos de l'« undergroung ». De ce milieu, le film est l'image avec son côté brinquebalant, avec sa bande son où s'enchaînent des disques de variétés particulièrement langoureux et des dialogues qui correspondent à l'action, mais sont — volontairement — décalés. Et quand, à l'intérieur de l'histoire, on voit dans quelles conditions se tourne ce genre de production, on comprend pourquoi la caméra virevolte à donner le tournis.

On le voit à l'occasion d'une scène irrésistible : Ulrike S., perdue et fauchée à New-York, accepte de participer à un film porno-lesbien-féministe. Le caméraman est habillé comme les interprètes : lanières de cuir, anneaux de métal. Ses genoux cagneux à demi-pliés, il suit comme il peut la bagarre entre deux femmes, sans autre réaction qu'un sourire béat, tandis que la réalisatrice, entièrement vêtue, elle, promène comme un pendule un micro au-dessus des corps.

Lothar Lambert se moque, il ne se révolte pas. Il aime ce monde rétréci — le sien — qui se nourrit de lui-même, ces génies de moyens métrages tournés en trois jours, cette esthétique — la sienne — pour des magazines de petites annonces, ces stars d'un festival off dont la gloire dure le temps d'une interview express.

Le même monde à Berlin, à New-York, à Toronto où Ulrike S. va présenter « son » film porno-épouvante qui sera interdit. Elle traîne, écrasée de solitude dans l'anonymat d'une chambre façon Sofitel où la télévision marche mal, elle s'accroche en vain à tous ceux qui s'affirment cinéastes, sourit avec une envie de mordre à des compatriotes qui, à Berlin, l'ignorent...

Ulrike S. est émouvante tant elle est décalée d'elle-même : passive et agressive, lucide et candide, avec des réactions simples : le bon sens et des accès de colère destructrice. Une fille à la dérive comme tant d'autres, gamine aux appétits guerriers, qui veut devenir une vraie actrice, trouver le prince charmant dans un milieu majoritairement homosexuel, qui veut s'en sortir et ne saura jamais. Une victime, mais elle paraît tellement solide qu'on lui tape dessus sans même faire attention.

Lothar Lambert n'est pas un marginal ravagé. Sur ses films s'apesantit la douceur languissante du temps immobile — l'air de Berlin ? — comme un voile tiède dont Ulrike S. ne parvient pas à se dépêtrer. Lothar Lambert ne fait grâce de rien, d'aucune ambition dérisoire et non plus d'aucun rêve brillant ou attendrissant. Il ne caricature pas. On l'imagine comme quelqu'un qui tape sur le bras d'un copain pour lui dire : *« Tu as une tache sur le menton. »*

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

Coccinelle

UN cabaret coquet. Lampes-globe, lumières tamisées. Quelques touristes résignés, accoudés au bar. Au fond, des tables vides, les nappes blanches bien tirées. Entre les deux, une piste minuscule. La pianiste quinquagénaire, qui porte une perruque rousse d'institutrice anglaise, rêvasse, se gratte les dents. La blonde créature opulente en fourreau de paillettes vertes qui chante *« J'suis une croqueuse de diamants »* est accompagnée par une bande enregistrée. Au mur est accroché un portrait d'elle, qui date des années 60 : Coccinelle, une pionnière, la première transexuelle avouée, reconnue officiellemnt. Elle a obtenu un changement d'identité, de Jacques, est devenue Jacqueline. Elle est restée Coccinelle, est passée à l'Olympia. Depuis, elle n'est pas revenue à Paris. *« Il faudrait que je perde vingt kilos,* dit-elle. *Ça fait trop longtemps. A Paris, ce que j'aimais, c'est sortir, et j'y laisserais tous mes cachets. »*

Elle chante à Berlin avec deux boys en collant lastex rouge et volants jaunes autour de leurs biceps grêles. Pour le final — boas et fourreau de paillettes fuchsia — elle entourée de toute la troupe : la diseuse sexagénaire, le comique ridé aux paupières bleues, l'ingénue grivoise, le barman crooner, le travesti armoire normande à la peau fripée. La peau de Coccinelle est très lisse et trop blanche.

« Si vous étiez venus plus tôt, dit-elle, *il y avait du monde. Enfin..., aujourd'hui, ce n'était pas terrible. »* Elle est de passage, dit-elle. Avant, elle habitait Madrid. *« Mais depuis la mort de Franco, il n'y a plus rien à faire. Je ne parle pas du côté politique, je n'y comprends rien. Mais depuis qu'il est mort, si on ne baise pas sur scène, ça na marche pas et ce n'est pas mon style. »*

Son second mari est au Paraguay. Mais elle est mariée, elle y tient, elle insiste : *« Je suis toujours mariée. Depuis quatre ans, pas une aventure, pas ça, rien. La seule chose, c'est mon frigidaire plein. Je fais la cuisine. Voilà qu'ils ont supprimé les émissions de recettes sur la cinquième chaîne, celle qui diffuse les émissions françaises. Je n'ai jamais pu apprendre l'allemand. Je grave des cassettes de films français, je les connaîtrai bientôt tous, mais, à la longue, ça revient cher.*

» Je n'ai pas à me plaindre, je travaille. Regardez, Yvonne de Carlo, qui était quand même une star : elle chante dans un bouge. Et Veronica Lake qui a fini serveuse de snack... J'ai de la chance. » — C. G.

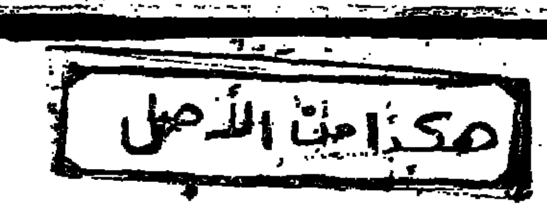
Les films subjectifs

Fraulein Berlin est distribué par les « Films subjectifs », comme toute la production de Lothar Lambert. L'équipe a également distribué *Meis Water*, de Fritz Popenberg. Elle ne se spécialise pas dans le cinéma allemand, mais dans le cinéma indépendant, sous toutes ses formes. Elle présente bientôt *Naitou* du Guinéen Moussa Kemoko Diakite — un film tout public — et attend de Pologne une série de courts et longs métrages, expérimentaux et politiques.

Les Subjectifs sont installés dans une galerie, « Imagine », 5, rue Claude-Tillier, que leur a permis d'obtenir le ministère de la culture. Mais le sous-titrage, la promotion de ces copies qui n'iront jamais dans les grands circuits, sont à leur charge. Ils exposent des photos, présentent des films dans leur petite salle de projection équipée en super-8, 16 et 35 mm, et vidéo. Ils sont ouverts, curieux, disponibles, amènes. Hors commerce, ils travaillent en professionnels.

● *L'acteur japonais Kazuo Hasagawa* est mort le 6 avril à Tokyo d'une tumeur au cerveau. Il était dans le coma depuis le 30 mars. Il était âgé de soixante-seize ans.

[Né en 1908, dans une famille d'acteurs de Kabuki, Hasagawa monte sur scène à l'âge de cinq ans. Il tient alternativement les rôles de femme et de samouraï. Sa première apparition au cinéma date de 1927. Il devient immédiatement célèbre, grâce en particulier à sa beauté. En 1954 pour *les Portes de l'enfer*, il est primé au Festival de Cannes. En 1963, après avoir tourné trois cents films, il revient sur scène dans un théâtre de Kabuki.



théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), sam. 19 h 30 : Marco Spada.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), dim. 20 h 30 : Cinna ; sam. 20 h 30, dim. 14 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, relâche. – Grand Théâtre, sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Mouette. – Théâtre Gémier, sam. 20 h 30 (dern.) : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Ionesco.

PETIT ODÉON (325-70-32), sam. 18 h 30 : Sarcasme.

TEP (364-80-80), sam. 20 h 30, dim. 15 h : la Double Inconstance.

BEAUBOURG (277-12-33), Concerts-animations, sam. 18 h : Nouvelle musique improvisée (R. Dick, J. Léandre, G. Lewis, N. Rothenberg). – Cinéma-vidéo, sam., dim. 10 h à 22 h : Ses tails ; sam., dim., Nouveaux films BPI : 13 h : Dehors, dedans... propositions, de Y. Peretti ; à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjycakowski ; sam., dim. 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits/Miroirs (M. Klonaris, K. Thomadaki) ; sam., dim. : Les enfants de l'immigration : de 15 h à 20 h : Cinéma et Vidéo. – Théâtre Danse, Les enfants de l'immigration : sam. 15 h : « Zone interdite » ; 19 h : « Sound system » ; dim. 15 h : « Faits divers ».

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), sam. 20 h 45 : Arden de Faversham ; sam. 18 h 30 : Momix Dance Theatre.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam. 21 h, dim. 16 h : les Perses (dern.) ; dim. 20 h 30 : Flamenco « El cante de la Saeta » (chants flamencos de la semaine sainte – Zapata, Montaraz, Solea, Arriaza).

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), sam. 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), sam., dim. 18 h 30 : Hamlet ; sam. 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), sam. 18 h 45 : Moi ; dim. 15 h : Revenu de l'Etoile ; sam. 22 h : la Parisienne – 29e à l'ombre.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), sam. 20 h 30 : le Malemendu ; dim., 16 h : Des fabliaux à Molière.

ATELIER (606-49-24), sam. 21 h, dim. 15 h : le Bonheur à Romorantin (dern.).

ATHÉNÉE (742-67-27), I : 21 h : le Retour (dern.) ; II : sam., 20 h 30 : Passagères (dern.).

BASTILLE (357-42-14), sam. 19 h 30 : Celle qui ment, (dern.).

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), sam. 21 h : les Trois Jeanne.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), sam. 18 h 30 ; dim. 15 h : Henri IV. – Tempête (328-36-36), sam. 21 h, Dim 16 h : le Retour d'Iphigénie. –

CENTRE CULTUREL XVII (227-68-81), sam. 21 h, dim. 17 h : la Folie de l'homme.

CENTRE MANDAPA (359-01-60), sam. 20 h 30, dim. 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam. 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam. 20 h 30, dim., 15 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam. 20 h 30, dim. 15 h : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam. 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), sam. 18 h et 21 h 30, dim. 15 h : Désiré.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05), sam. 19 h : Imprévu pour un privé.

ESPACE KIRON (373-50-25), sam. 20 h 30 et 22 h 30, dim. 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31), sam. 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), sam. 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam. 20 h 45, dim., 15 h : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., dim. 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), sam. 20 h 30, dim. 18 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99), sam. 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), sam. 21 h, dim. 15 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34), sam. I : 18 h 30 : Tête de faune ; 20 h 15 : L'ambassade ; II : 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam. 20 h 30 : Chants mêlés ; sam. 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), sam. 20 h 30, dim. 15 h : le Rhinocéros (dern.).

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), sam. 20 h 45, Dim. 16 h : La noce chez les petits-bourgeois.

MARAIS (278-03-53), sam. 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam. 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), sam. 21 h, dim. 16 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), dim. 15 h : Betrayal ; sam., 20 h 30 : Suddenly Last Summer.

MICHEL (265-35-02), sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam. 17 h et 21 h, dim. 16 h : Tchin tchin. – Petite salle, sam. 21 h, dim. 15 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 20 h 30, mat. dim. 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : La fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), sam. 20 h 30, dim. 16 h : On a tous les jours cent ans ; II. (387-71-31), sam. 21 h, dim. 15 h 30 : Roméo et Juliette.

PLAINE (250-15-65), sam. 20 h 30, dim. 17 h : Préjugés et passions (dern.).

PLAISANCE (320-00-06), sam. 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97), sam. 20 h : Molly Bloom ; 21 : l'Elève de Brecht.

PORTE-ST-MARTIN, (607-37-53), sam. 17 h et 21 h, dim. 15 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam. 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Salle des profs.

RENAISSANCE (208-18-50), sam. 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam. *18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.*

SALLE VALHUBERT (584-30-60), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Est-il bon, est-il méchant ? (dern.).

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. Sam. 20 h 30 : le Horla. – II. Sam. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; sam. 22 h 15 ; dim. 18 h 30 : Orlamonde. – III. Sam. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam., 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), sam. 16 h 45 et 21 h : Y'en a marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam. 20 h 15 : les Babes-Cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam. 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Grande salle *(280-09-30), sam. 20 h : Roi Lear de* Shakespeare (dern.).

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam. 20 h 30 ; dim. 15 h : Les affaires sont les affaires. – Petite salle, sam. 20 h 30, dim. 15 h : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30), sam. 20 h 30, dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam. 21 h : Médée.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), sam. 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam. 18 h 30 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Samedi 7 – dimanche 8 avril

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

SAMEDI 7 AVRIL

15 h, Hommage à Elvis Presley : le Rock du bagne, de R. Thorpe ; ; 17 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Docteur Laennec, de M. Cloche ; 19 h, Cinéma japonais : les Bateaux de l'enfer, de S. Yamamura ; 21 h, Voyage à Tokyo, de Y. Ozu.

DIMANCHE 8 AVRIL

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : Singoalla, de Christian-Jaque ; 17 h, la Pécheresse, de J.-D. Morales ; 19 h, Cinéma japonais : l'Auberge d'Osaka, de H. Gosho ; ; 21 h, les Vingt-Quatre Prunelles, de K. Kinoshita.

BEAUBOURG (278-35-57)

SAMEDI 7 AVRIL

15 h, Erotikon, de M. Stiller ; 17 h, les Boxeurs de l'école de Wu Dang, de S. Sha ; 19 h, les Amis inconnus, de X. Lei ; 21 h, les Gladiateurs, de D. Daves.

DIMANCHE 8 AVRIL

15 h, Johan, de M. Stiller ; 17 h, Souvenirs du vieux Pékin, de W. Yigong ; 19 h, le Chant de la fontaine, de S. Xiaohua ; 21 h, The luck of the Irish, de H. Koster

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE BAL (Fr.-It.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COMME SI C'ETAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso (Hap), 17e (380-30-11).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum Orient Expres, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; – V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (354-42-34).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (Brit.) (v.o.) : Forum, Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap.) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES MALHEURS DE HEIDI (A.) (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A.) (v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DU JEDI (A.) (v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) (v.o) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).

SANS TÉMOINS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic, 14e (545-35-38).

SCARFACE (A.) (*) (v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SECOND CHANCE (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

S.O.B. (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR 80 (A.) (v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WARS LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) (v.o.) (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp.) (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) (v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A.) (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADDITION (*), film français de Denis Amar : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AFFRONTEMENT, film américain de Paul Newman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ANGE, film français de Patrick Bokanowski : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BIQUEFARRE, film français de Georges Rouquier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac Elysées, 8e (561-10-60) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN BERLIN, film allemand de Lother Lambert, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES, film anglais de Richard Eyre, v.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HABILLEUR, film anglais de Peter Yates, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PEPPERMINT FRIEDEN, film allemand de Mariane Rosenbaum, v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

SCENARIO DU FILM PASSION, film vidéo de Jean-Luc Godard : Studio 43, 9e (770-63-40).

TENDRES PASSIONS, film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

THE WIZ, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

UN HOMME PARMI LES LOUPS, film américain de Carrol Ballard, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE, film algérien de Mohamed Lakhdar Hamina, v.o. : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3684

HORIZONTALEMENT

I. Un spécialiste de la courte échelle. – II. On peut lui donner une place quand on fait la haie. Il en faut parfois quatre pour un morceau. – III. Bien nettoyé. N'a pas un grand lit. Nom qu'on donne à une dent. – IV. La première moitié. Peut être reprochée au pêcheur. Au bout du compte. – V. Le premier avait fait la plus grosse part. Préposition. Morceau de pomme. Pierres dans un jardin. – VI. Rendre plus noir. Traverse la Chine. – VII. Aussi familier. Pour lier. Coulent souvent en hiver. – VIII. Honoré par les Gaulois. A la crème pour une farce. – IX. Menu, quand il n'y a que des cochons. Peut tomber quand elle est déchaussée. – X. Symbole pour un métal léger. Lac des Pyrénées. Peut être utilisée quand il n'y a pas d'ombre. – XI. Peut mettre du rouge aux lèvres. – XII. Auquel on ne peut rien reprocher. Sans effets. Peut se faire d'un trait. – XIII. Possessif. Est comme un mort. Magasin où l'on peut acheter une flûte. – XIV. On peut les sortir d'une cruche. Direction. – XV. Qui a reçu une confirmation. Il en faut deux pour faire un siège.

VERTICALEMENT

1. Peut se mettre à dévorer après avoir couvé. Plus elle grandit et plus elle devient étroite. – 2. Comme les bras quand on accueille bien. S'éprit d'un drôle d'oiseau. – 3. Regardé comme un œuf. Dernier délai pour un paiement. Deuxième d'une *série*. Ne croit pas (épelé). – 4. Baie du Japon. Que l'on a pu toucher. Le créateur de la nomographie. – 5. Fin de peine. Eut une attitude audacieuse. On peut compter sur lui. – 6. Une question pour le psychologue. Forte, est parfois en tôle. Choix. – 7. Ne se presse jamais. Plus elle est pâle et moins elle est bonne. Bout de pain. – 8. Qui ont donc été remués plus d'une fois. Dieu. La dernière, c'est ce qu'il y a de plus frais. – 9. Un bœuf qu'on n'a pas conservé. Bien coiffées. – 10. Jacob après sa lutte contre un ange. – 11. Est probablement plus difficile à lever quand il est lourd. Est difficile à entretenir. – 12. Qui ne demande aucun soin. Qui n'a donc pas souffert. – 13. Signe particulier. Fournit de l'huile. Prennent facilement la mouche. – 14. La moitié de rien. Pas exposé. Conjonction. Passe à Compiègne. – 15. Pris en main. A utiliser quand le ton est faux. Qui n'ont donc pas bavé.

Solution du problème n° 3683

Horizontalement

I. Fredaine. – II. Aéroplane. – III. Opte. – IV. Anse. Snob. – V. Lai. Ame. – VI. Inflation. – VII. Sa. Et. Ali. – VIII. Age. Dot. – IX. Echu. Régi. – X. Amnésie. – XI. Onéga. ER.

Verticalement

1. Fatalistes. – 2. Ré. Nana. – 3. Erosif. Ahan ! – 4. Dope. Légume. – 5. Apt. Pâte. NG. – 6. Iles. Réa. – 7. Na ! Naïades. – 8. Entomologie. – 9. Bénitier.

GUY BROUTY.



France / services

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 7 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1



20 h 35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos, réal. G.-A. Lefranc, avec F. Fleury, M. Garnier, M. Game, J. Balutin...

22 h 10 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. Laisse béton.
Les Français s'intéressent-ils à leur architecture ?

0 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Jean-Jacques Goldman, Isabelle Aubret, Valérie Lagrange, Abba, etc.

22 h 5 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. de Caunes, réal. D. Kent.

23 h 20 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Feuilleton : Dynastie.

21 h 30 Plus menteur que moi, tu gagnes...
Emission de P. Sabbagh.

22 h 10 Journal.

22 h 30 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château des invités vedettes. Ambiance feutrée.

23 h Musiclub.
Gala Leontyne Price : œuvres de Verdi, Strauss et Puccini.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 35 Carrefour de l'outre-mer.

18 h Magazine du spectacle : Troisième rang de face.

18 h 30 Autour des peintres parisiens (Constantin Byzantios).

18 h 55 Atout Pic.

19 h Informations.

19 h 35 Clip-clap, panorama de la chanson et du cinéma français.

19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Martin Luther-King, de C. Chraibi. Avec T. Koukoui, D. van Bercheyke, D. Delprat... (rediff.).

22 h 5 La fugue du samedi.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (cycle : échanges internationaux, donné au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, le 22 mars 1984) : *le Vaisseau fantôme*, de Richard Wagner, par l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, sous la direction de S. Cambreling, avec F. Hubner, E. Ardam, K. Riegel...

23 h Les soirées de France-Musique : le club des archives : B. Hubermann ; à 1 h, L'arbre à chansons.

Dimanche 8 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h Emission islamique.

9 h 15 A Bible ouverte.

9 h 30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.

10 h Présence protestante. Bienvenue.

10 h 30 Le jour du Seigneur.

11 h Messe célébrée au rassemblement national des gitans de Rézé-lès-Nantes.

12 h Télé-foot 1.

13 h Journal.

13 h 25 Série : Starsky et Hutch.

14 h 20 Hip-hop.
Magazine du smurf...

14 h 35 Champions.
Variétés divertissement et sports. Avec M. Torr, M. Lebb, les Ablettes, J. Perrin, R. Bohringer... Paris-Roubaix (cyclisme).

17 h 30 Les animaux du monde.
Les autruches.

18 h Série : Ike.

19 h Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine de J.-L. Burgat, E. Gilbert et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Haroun Tazieff ; Au sommaire : Beethoven en Chine ; mort d'une usine (à Fos-sur-mer) ; la télévision des autres : TV câble en Belgique.

20 h Journal.

20 h 35 Cinéma : le Crime de l'Orient-Express.
Film anglais de S. Lumet (1974), avec A. Finney, L. Bacall, M. Balsam, I. Bergman, J. Bisset, J.-P. Cassel, S. Connery. (Rediffusion.)
En 1935, dans l'Orient-Express, train de luxe bloqué par la neige en Yougoslavie, le détective Hercule Poirot enquête sur l'assassinat d'un des voyageurs. Décoration et atmosphère rétro, pour l'adaptation d'un roman policier d'Agatha Christie. Mise en scène sophistiquée, douze suspects, autant de vedettes.

22 h 40 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

9 h 35 Récré A 2 : Candy.

10 h Les chevaux du tiercé.

10 h 30 Gym tonic.

11 h 15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.

12 h 45 Journal.

13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14 h 30 : Série : Les petits génies ; 15 h 20 : L'école des fans ; 16 h 5 : Dessin animé ; 16 h 25 : Thé dansant.

17 h 10 Série : Toutes griffes dehors.

18 h Dimanche plus.
L'Australie, un reportage de M. Parbot.
Le continent Mad Max.

18 h 55 Stade 2.

20 h Journal.

20 h 35 Jeu : La chasse aux trésors.
Aux Seychelles.

21 h 40 Document : Les eaux fertiles.
De F. Rossif.

22 h 30 Concert magazine.
En liaison avec France-Musique « Symphonie héroïque » de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Sir Goerg Solti.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Images de Tunisie.

10 h 30 Mosaïque.
« Les enfants de Belleville », un reportage de M. Mebtoul ; variétés avec Touré Kunda, Linda de Suza...

14 h 30 Objectif entreprise. Emission de l'Association pour la promotion des entreprises.

15 h 45 Théâtre (cycle Shakespeare) : Antoine et Cléopâtre.
Réal. J. Miller, production de la BBC, avec J. Lapotaire.
*Tragédie en cinq actes en vers et en prose écrite probablement vers 1606-1607. Parmi les plus grands drames de l'auteur d'*Hamlet.

18 h 20 Emissions pour la jeunesse.

19 h 40 RFO Hebdo.

20 h Paul Hogan show.

20 h 35 Histoire de la photographie : les reporters.
Série de F. Graere.

21 h 35 Aspects du court métrage français.
Ombre et secrets, de P. Delarbre ; *la Visite*, de J.P. Ameris.

22 h 5 Journal.

22 h 30 Cinéma de minuit : la Maison du Maltais.
Film français de P. Chenal (1938), avec V. Romance, Dalio, L. Jouvet, P. Renoir, J. Holt, Frehel, G. Manès, F. Marly (N.).
Etude de mœurs frôlant parfois, le mélodrame, sacrifiant quelque peu à la mythologie louche de la prostitution. La réalisation domine, solidement, certaines conventions. Dalio, porteur d'un romantisme inattendu, Viviane Romance dans une double composition et de grands acteurs de l'époque sont, toujours, étonnants.

0 h Prélude à la nuit.
Renata interprète un extrait d'opéra de K. Weill.

FRANCE-CULTURE

12 h 5 Allegro.

14 h 30 La Comédie-Française présente : « Les Dames vengées ou la Dupe de soi-même », de Donneau de Visé. Avec C. Winter, F. Seigner, C. Hiégel...

16 h 15 Sons.

16 h 45 Conférences de carême (en direct de Notre-Dame de Paris), par le Père J.-J. Latour.

17 h 35 Rencontre avec... le général E. Copel, J.-C. Victor et F. Puaux (vaincre la guerre).

18 h 30 Ma non troppo.

19 h 10 Le cinéma des cinéastes.

20 h Albatros : Georges Ribemont-Dessaignes (poésie en cavale).

20 h 40 Atelier de création radiophonique : *Vol 540*, par J.-Y. Bosseur et C. Rosset. Intervalles : A. Cohen, piano, Y. Dussaulx, viole de gambe, J.-M. Dusser et A. Marchutz, clarinettes, O. de Mones, violoncelle, F. Nouax, trombone, G. Salignat, accordéon.

23 h Miroirs de Venise.

FRANCE-MUSIQUE

12 h 5 Magazine international.

14 h 5 Disques compacts.

16 h 55 Comment l'entendez-vous ? L'opéra vénitien du XVII[e] siècle (œuvres de Monteverdi, Ferrari, Cavali, Cesti).

19 h 5 Jazz vivant : le trio du pianiste M. Petrucciani.

20 h 5 Présentation du concert.

20 h 30 Les grands concerts d'archives (donné le 7 octobre 1951) : *Apollon musagète ; Symphonies pour instruments à vent ; Œdipe roi*, de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de la radio de Cologne, dir. I. Stravinsky, sol. P. Pears, M. Mödl, H. Rehfuss, O. von Rohr.

22 h 30 Soirées de France-Musique : *Héroïque* de Beethoven, par l'Orchestre national de France ; à 23 h 27, Ex-libris ; à 1 h, *Les mots*, de Françoise Xenakis.

LES SOIRÉES DU LUNDI 9 AVRIL

TF 1	20 h 35 Cinéma : *le Prince et la Danseuse*, de L. Olivier.
	22 h 25 « Etoiles et toiles », magazine de F. Mitterrand : le cinéma anglais.
A 2	20 h 35 « Emmenez-moi au théâtre » : *Pauline ou l'écume de la mer*, de G. Arout.
	21 h 50 « Plaisir du théâtre ».
FR 3	20 h 35 20 h 35 Cinéma : *Portier de nuit*, de L. Cavani.
	22 h 55 « Thalassa », en direct de Caen pour le départ de la course « les Mille miles ».
	23 h 40 « Prélude à la nuit ».

TRIBUNES ET DÉBATS

DIMANCHE 8 AVRIL

– *M. André Bergeron*, secrétaire général de Force ouvrière, est l'invité de l'émission «Forum», sur RM-C, à 12 h 30.

– *M. André Monory*, ancien ministre, sénateur UDF de la Vienne, participe au «Grand Jury RTL-*le Monde*», sur RTL, à 18 h 15.

LUNDI 9 AVRIL

– *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du Conseil national de l'UDF, répond aux questions des auditeurs dans l'émission «Face au public», sur France-Inter, à 19 h 15.

COMMUNICATION

La publicité sur la FM

PREMIÈRES CONSULTATIONS

Le secrétaire d'Etat chargé des techniques de la communication, M. Georges Fillioud, a annoncé, vendredi 6 avril, son intention de procéder à *« une large consultation »* pour déterminer les *« conditions dans lesquelles les radios locales privées qui le souhaiteront pourront avoir accès à des ressources publicitaires »*. Une première rencontre devrait ainsi avoir lieu, mercredi 11 avril, à 17 h 30, avec les organisations *« nationales et régionales représentatives »*.

D'autres réunions sont également prévues avec les organisations professionnelles de la presse écrite, de la publicité et des annonceurs, avant l'examen à la mi-juin d'un projet de loi par le conseil des ministres. M. Fillioud devrait, en outre, consulter la Haute Autorité de la communication audiovisuelle, le Conseil national de la communication audiovisuelle (CNCA), la commission consultative (que préside M. Galabert) ainsi que des responsables de Radio-France.

Le Parlement devrait être saisi d'un projet avant la fin de la session de printemps conformément au souhait exprimé par le président de la République, lors de sa conférence de presse du 4 avril, de créer, parallèlement au statut associatif actuel des radios libres, la possibilité pour celles-ci de se constituer *« en entreprise type PME (...) le plus tôt possible »*.

Victime d'un incendie

«LA CHARENTE LIBRE» (ANGOULÊME) EST IMPRIMÉE DANS DES CONDITIONS DIFFICILES

Un incendie a ravagé, samedi 24 mars après-midi, les locaux de l'immeuble technique d'impression de *la Charente libre*, à Angoulême. Le feu s'est développé à partir du stock de papier et a surchauffé à plus de 800° la dalle de béton sur laquelle repose la rotative, rendant celle-ci inutilisable. En attendant les résultats de l'expertise, qui ne seront connus que le 13 avril, la direction du quotidien estime à plusieurs millions de francs les dégâts dus à l'incendie, sans compter les préjudices subis ultérieurement dans l'exploitation. Il faudra deux à trois mois pour que *la Charente libre* puisse à nouveau sortir de ses rotatives.

En attendant, le quotidien d'Angoulême, dont le tirage est en moyenne de 43 000 exemplaires, est imprimé sur des rotatives de «labeur», dans des conditions parfois difficiles, puisque les installations de dépannage qui ont été trouvées ne peuvent tirer que des cahiers de huit pages, assemblés ensuite manuellement. Malgré cela, *la Charente libre* est sortie sans interruption et dès le lundi 26 mars, avec pratiquement la même présentation, la même pagination et le minimum de retards.

FAUT-IL MODIFIER SON ANTENNE POUR RECEVOIR CANAL PLUS ?

S'adressant aux téléspectateurs qui ont l'intention de s'abonner à Canal plus, l'Institut national de la consommation (INC) affirme, dans une étude publiée par *Consommateurs actualité*, vendredi 6 avril, qu'il n'est pas forcément nécessaire de faire modifier son antenne. Réagissant à la campagne lancée par les promoteurs de la future quatrième chaîne sur le thème « Faites vite adapter votre antenne par un spécialiste », l'INC conseille aux usagers encore équipés d'une installation conçue pour les anciennes émissions de la première chaîne noir et blanc sur le réseau VHF de *« régler ou de faire régler leurs récepteurs TV sur la fréquence utilisée par Canal Plus actuellement pour ses essais régionaux, avant de se lancer dans l'acquisition d'une nouvelle antenne »*.

« Il est vrai que, dans certains endroits, avec une ancienne antenne bien entretenue, il est possible de nous recevoir sans aménagements techniques, admet M. Philippe Ramond, directeur de Canal Plus dans une déclaration à l'Agence France-Presse. *Mais, la plupart du temps, une adaptation est indispensable : les nouveaux immeubles n'ont pas cette ancienne antenne, sur d'autres, elle a parfois plus de trente ans d'âge. »*

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 7.4.84 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 8.4.84 DÉBUT DE MATINÉE

Front quasi stationnaire — Front chaud — Front froid — Pluie — Brouillard — Verglas — Neige — Averses — Vent fort — Occlusion

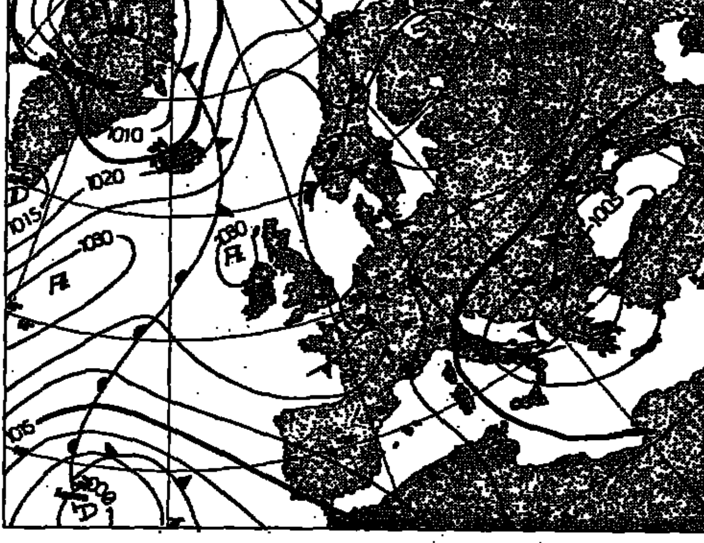
Evolution probable du temps en France entre le samedi 7 avril à 0 heure et le dimanche 8 avril à 24 heures.

Une perturbation italienne aura tendance à déborder près de nos frontières et en Corse tandis que sur le reste du pays le champ de pressions sera en hausse avec une dorsale axée, dimanche, à 00 TU de l'Islande à l'Afrique du Nord, nous protégeant des perturbations océaniques.

Dimanche : près des régions méditerranéennes sauf en Corse, ce sera une belle journée printanière bien ensoleillée avec un vent du Nord modéré. Sur les versants est des Alpes et sur la Corse, le ciel sera très nuageux ou couvert, des averses se produiront en Corse et quelques chutes de neige au-dessus de 1 200 mètres d'altitude sur les versants est des Alpes. Sur tout le reste du pays, le temps sera très brumeux, le matin, avec un ciel souvent gris et des brouillards dans les vallées, mais au cours de la matinée le temps évoluera, ces formations brumeuses se désagrègeront pour laisser place à de belles éclaircies l'après-midi.

Le matin, au lever du jour, les températures varieront de 0 degré à 7 degrés et l'après-midi il fera 10 degrés à 12 degrés du Nord au Sud.

PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 avril; le second le minimum de la nuit du 6 au 7 avril) : Ajaccio, 16 et 4 degrés; Biarritz, 14 et 5; Bordeaux, 14 et 3; Bourges, 8 et 3; Brest, 12 et 3; Caen, 11 et 6; Cherbourg, 9 et 5; Clermont-Ferrand, 11 et – 1; Dijon, 7 et 4; Grenoble-St-M.-H., 11 et – 1; Grenoble-St-Geoirs, 9 et 4; Lille, 5 et 4; Lyon, 10 et 5; Marseille-Marignane, 15 et 7; Nancy, 6 et 4; Nantes, 13 et 3; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8; Paris-Montsouris, 8 et 6; Paris-Orly, 8 et 7; Pau, 14 et 4; Perpignan, 16 et 9; Rennes, 13 et 6; Strasbourg, 7 et 5; Tours, 10 et 3; Toulouse, 12 et 4; Pointe-à-Pitre, 29 et 23.

Températures relevées à l'étranger: Alger, 20 et 5 degrés; Amsterdam, 7 et 4; Athènes, 20 et 10; Berlin, 12 et 6; Bonn, 8 et 3; Bruxelles, 6 et 4; Le Caire, 34 et 21 ; îles Canaries, 22 et 15; Copenhague, 10 et 3; Dakar, 25 et 19; Djerba, 20 et 14; Genève, 9 et 4; Jérusalem, 25 et 11; Lisbonne, 21 et 11; Londres, 7 et 5; Luxembourg, 3 et 0; Madrid, 19 et 4; Moscou, 14 et 2; Nairobi, 29 et 13; New-York, 13 et 7; Palma-de-Majorque, 18 et 4; Rome, 17 et 7; Stockholm, 11 et 1; Tozeur, 23 et 12; Tunis, 19 et 10.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 7 heures, le 6 avril, de 1018,9 millibars, soit 764,2 millimètres de mercure.

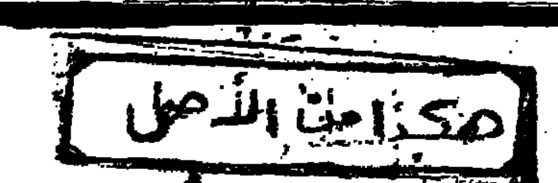
(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 7 avril :

DES DÉCRETS

- Fixant les attributions du commissariat de l'armée de terre.
- Portant création d'un institut universitaire de technologie à Strasbourg.
- Relatif aux sanctions pénales applicables à certaines infractions de chasse.



Économie

LA LORRAINE A L'ÉPREUVE DU CHOC SIDÉRURGIQUE

Ce qui a déjà été fait

La délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (DATAR) vient de dresser un tableau récapitulatif des mesures prises par le gouvernement en faveur de la Lorraine depuis 1982.

Outre les créations d'emplois (*le Monde* du 5 avril), ce bilan comprend deux volets.

● **Les mesures de diversification industrielle**

Une enveloppe de 500 millions de francs (1) a été réservée aux entreprises lorraines, elle se décompose ainsi :

– 300 millions, de 1982 à 1986, au titre des sociétés de conversion dépendant des deux groupes sidérurgiques ;

– 150 millions, de 1983 à 1987, de prêts participatifs, dont l'affectation est confiée à un comité d'engagement des prêts placé sous l'autorité du commissaire de la République de région. Une première enveloppe de 30 millions a été déléguée ;

– 50 millions, de 1983 à 1987, de crédits de politique industrielle, délégués au commissaire de la république de région par le ministère de l'industrie et de la recherche. Ces crédits sont destinés à promouvoir les investissements de modernisation, particulièrement dans les PMI.

● **La formation et la recherche**

a) Enseignement supérieur.

Il s'agit de favoriser le développement technologique par la mise en place d'un dispositif complet de formation de haut niveau en direction des industries de pointe.

● IUT : sur les sept départements d'IUT nouveaux qui seront créés en 1984 en France, deux le seront en Lorraine.

– IUT de Longwy : ouverture à la rentrée 1984 d'un département de génie thermique.

– IUT de Nancy : ouverture en 1984 d'un département de génie électrique.

En outre, dès 1983, un nouveau département de génie électrique a été ouvert à l'IUT de Metz.

– Mise en place à la rentrée 1983 de nouvelles formations supérieures dans la filière électronique : Nancy (productique, automatique industrielle et informatique) et Metz (micro-électronique, informatique, opto-électronique).

● Renforcement des capacités de formation des différentes écoles d'ingénieurs de Lorraine.

● Reconstruction de la première tranche de l'Institut national polytechnique lorrain sur le plateau de Nancy-Brabois (avec l'aide de la région).

b) Formation professionnelle, initiale et continue.

– Un programme de formation professionnelle, initiale et continue a été décidé en faveur du bassin de Pompey. Ce programme porte à la fois sur la reconversion des sidérurgistes et sur la formation des demandeurs d'emplois.

Les crédits engagés par l'Etat et par SACILOR en faveur de ce programme pour 1983 et 1984 sont d'environ 24 millions.

– En matière de formation professionnelle, il a été décidé, fin 1982, la mise en place d'un programme exceptionnel mis en œuvre par l'AFPA (Association pour la formation professionnelle des adultes) avec l'ouverture de dix-huit sections nouvelles de formation dans l'ensemble de la Lorraine.

c) Recherche - Technologie.

– La décision a été prise, fin 1982, d'installer à Nancy le quatrième centre universitaire interrégional de calcul. Ce centre permettra d'irriguer le potentiel de recherche lorrain et sera largement ouvert aux entreprises. En 1983, il a été décidé de renforcer encore le potentiel informatique lorrain par l'installation, dans les locaux de ce centre, de l'atelier national de logiciel.

– Enfin, le gouvernement a décidé en juillet 1983 de créer à Longwy un centre de technologie en micro-informatique.

(1) Cette enveloppe est distincte du fonds de 500 millions de francs annoncé le 5 avril par M. Mauroy.

La parole est aux syndicats

(Suite de la première page.)

- Qui bénéficiera de l'enveloppe prévue (500 millions de francs) ? », a demandé M. Guillaume avant de se prononcer à nouveau pour le maintien à Rombas du train à fil de Sacilor.

Le gouvernement doit maintenant s'employer à apaiser la méfiance des syndicats et des autorités régionales. C'est donc sans tarder que M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, a reçu vendredi soir les moyens de mener à bien sa mission dans le domaine des restructurations industrielles ; *toutefois,* M. Pierre Mauroy reste le véritable maître du jeu en ce qui concerne le redéploiement industriel, constate-t-on à la lecture du communiqué publié dans la soirée par l'Hôtel Matignon.

La structure du gouvernement n'est pas modifiée. Aucun décret n'a été pris pour fixer les nouvelles attributions de M. Fabius. Seul est créé un comité interministériel.

Cette structure permanente, qui se réunira régulièrement, est placée sous la présidence du premier ministre, mais M. Laurent Fabius peut, par délégation de M. Mauroy, en assurer la présidence lorsque celui-ci en sera empêché.

Le pouvoir de décision appartient au premier ministre, souligne-t-on à l'hôtel Matignon ; cela avait été affirmé très clairement par M. François Mitterrand au cours de sa conférence de presse. Le ministre de l'industrie et de la recherche constitue les dossiers qui sont soumis au comité interministériel, et il est chargé de faire appliquer les décisions prises.

M. Fabius a, toutefois, la possibilité de faire appel à des organismes, aux commissaires de la République et à des services qui, normalement, ne dépendent pas directement de lui, et qui pourront lui faciliter sa mission.

M. Fabius contrôlera aussi un groupe technique permanent de hauts fonctionnaires qui réunira notamment les commissaires de la République des régions concernées.

Ce sont, au total, douze ministres qui font partie de ce comité interministériel : économie, finances et budget ; affaires sociales et solidarité nationale ; intérieur et décentralisation, transport ; agriculture ; industrie et recherche ; éducation nationale ; urbanisme et logement ; commerce et artisanat ; formation professionnelle ; emploi et le secrétaire d'Etat placé auprès du premier ministre, M. Jean Le Garrec.

Ainsi M. Fabius figure-t-il en sixième position sur la liste.

Dans l'entourage du premier ministre, on souligne que la structure mise en place pour le redéploiement industriel n'est pas inhabituelle. Des comités interministériels permanents fonctionnent déjà à l'hôtel Matignon, notamment pour l'aménagement du territoire (CIAT) ou pour la jeunesse.

Enfin, le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, propose de recevoir, le mardi 10 avril, les responsables politiques, économiques et sociaux lorrains, a annoncé, vendredi soir, le ministère dans un communiqué.

Denis Bonvalot : une force tranquille dans la tourmente

Il est celui par lequel l'explosion n'est pas, jusqu'à maintenant, arrivée. Quarante-deux ans, une stature de colosse, dégageant une impression de « force tranquille », une voix toujours calme et posée, même au plus fort des tourmentes. L'histoire syndicale, si elle n'est pas ingrate, retiendra son nom : Denis Bonvalot, « patron » de la CGT de Lorraine.

Il n'est pas aisé de faire son « portrait ». Par modestie, par pudeur, l'homme se livre peu, refuse toute publicité personnelle, et, durant ces derniers événements, il a plutôt fui les caméras. Mais il est partout : sur les quais de la gare de Metz pour s'interposer entre des sidérurgistes et des militaires qui allaient en venir aux mains ; dans les rues de Longwy, pour signifier aux gauchistes du groupe « 1979-1984, même combat » (1), que la « fête » est finie ; aux états généraux de Lorraine pour faire adopter finalement la motion de l'intersyndicale (*le Monde* du 4 avril).

C'est son dernier combat ici : la CGT l'a choisi pour être son représentant, son ambassadeur dès le mois de juin prochain, à Prague, au sein de la Fédération syndicale mondiale (FSM).

Parce que c'est précisément sa dernière lutte en Lorraine, Denis Bonvalot y met toutes ses forces, toute son autorité. Tard dans la nuit et tôt dans la matinée. Cet amoureux d'Aragon et de Paul Eluard, ce féru de romanciers allemands de la première moitié du siècle, ce forcené de lecture est en même temps un homme d'action. Rêve et réalité.

Famille de gauche, père résistant tué en 1944 ; ce père qui exerçait le métier de chauffeur et qu'il n'a pas connu ; originaire de Langres (Haute-Marne), patrie de Denis Diderot — « *d'où mon prénom* » — où il est né en 1941 ; service militaire en Algérie, où le touchent profondément les notions de pacifisme et de mondialisme ; plutôt anarchiste à l'époque.

Septembre 1962. La « quille ». La Lorraine est alors qualifiée de « Texas français ». Famille à Moyeuvre. Le choix, avec son BEPC, entre l'usine et le bureau. Denis Bonvalot opte pour les hauts fourneaux, chez De Wendel, OS 2, machiniste. Il se syndicalise d'emblée, par camaraderie, à la CFTC. La double « *imposture* » lui apparaît très vite : le travail ne lui plaît pas et il est athée. Il quitte tout en juillet 1963.

Il entre, par le petit bout du tunnel, à la SNCF. Commis-marchandises, c'est sa qualification, qui n'a pas changé d'un pouce depuis... Il débute à Varangeville (Meurthe-et-Moselle), adhère à la CGT fin 1965, après une rencontre avec des cheminots. Il est muté de partout, tant son zèle syndical semble intempestif, jusqu'à se retrouver isolé dans un bureau à Dieulouard, au fond de la Meurthe-et-Moselle.

Cela ne l'empêche pas de fonder, comme partout où il est passé, une section syndicale. Printemps 1968 : il prend sa carte au parti communiste. Deux rencontres vont marquer sa vie : d'abord Maurice Claude, dirigeant CGT des cheminots de Nancy, qui lui donne des responsabilités départementales dans le secteur « jeunesse ». Puis Albert Balducci, secrétaire de l'union départementale (UD) CGT de Meurthe-et-Moselle, qui, juste après mai 1968, « l'engage » comme permanent à l'union locale (UL) de Nancy. Sa carrière syndicaliste est désormais tracée.

1968-1970 : grèves très dures, sur les salaires, les conditions de travail, les fermetures d'entreprises, notamment dans le bâtiment et la confection. Huit semaines d'arrêt de travail, en 1970, aux Grandes Chaudronneries de Lorraine. Combat épique.

A partir de 1970, la « *casse* » — c'est son terme — commence dans la sidérurgie et s'accélère. Juste avant les élections présidentielles de 1974, Denis Bonvalot est *nommé* secrétaire de l'union départementale CGT de Meurthe-et-Moselle. Albert Balducci devenant secrétaire régional. Juste avant les émeutes de janvier-février 1979 à Longwy, plébiscité par les instances locales et départementales du syndicat, il accède (décembre 1978) au poste de secrétaire régional CGT Lorraine, M. Balducci prenant sa retraite. Traditions cégétistes hiérarchiques.

Sa grande fierté : entre 1968 et 1974, l'union locale CGT de Nancy est passée de 21 000 à 66 000 adhérents. Il ajoute aussitôt : « *Au niveau régional, mon successeur fera mieux que moi, car il regardera les choses avec un œil neuf.* » C'est sa hantise : ne pas se renouveler. C'est pourquoi il a accepté Prague et ses aléas. Avec sa conscience de cégétiste et de communiste. Avec sa conviction, comme il l'a montré ici, que les idées peuvent être plus fortes que les violences, que les violences ne sont, somme toute, que « marginalisantes ».

M. C.

(1) Après l'effondrement du front syndical, en 1979, à Longwy, un groupe ainsi dénommé s'est constitué, composé de sidérurgistes en rupture de ban avec la CGT et la CFDT, d'anarcho-syndicalistes et aussi de jeunes autonomes parfois venus de Paris, et surtout désireux de « casser du CRS ». C'est ce groupe « *1979-1984*, même combat » qui est à l'origine de la plupart des exactions commises ces derniers jours à Longwy. Exactions obligeant M. Jules Jean, maire communiste de la ville, à se constituer une véritable garde personnelle, de quelque trente membres de la CGT et du PCF.

POUR S'OPPOSER A LA SIGNATURE D'UN DÉCRET

Le CNPF menace de dénoncer l'accord sur l'indemnisation du chômage partiel

En préparation depuis des mois, la réforme du chômage partiel doit faire l'objet d'un décret qui serait prochainement signé par le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale, M. Pierre Bérégovoy. Le texte de ce décret tant attendu a été examiné successivement par le comité supérieur de l'emploi, en janvier, puis par le Conseil d'Etat, à la mi-février. Or, tandis que sa publication est périodiquement annoncée pour imminente, l'acte final tarde à venir. M. Bérégovoy lui-même, au soir de la conclusion de l'accord sur l'UNEDIC, évoquant le sujet, ne semblait guère pressé de conclure.

Que se passe-t-il ? En fait, la réforme du chômage partiel mettrait fin, au moins en partie, aux abus constatés depuis quelques mois, et connus sous cette notion bizarre de « *chômage total partiel* » que certains employeurs utilisent en lieu et place de la fameuse « *flexibilité* » réclamée par le CNPF (*le Monde* du 17 janvier et du 16 février). Déjà, au moment de la consultation sur le projet de décret, le patronat avait marqué son hostilité à la rédaction proposée. Celle-ci, en effet, imposait des limitations à un usage qui se répandait, et elle obligerait la direction départementale de la main-d'œuvre à se saisir de tous ces dossiers avant d'accorder le bénéfice du « *chômage total partiel* » à des salariés privés d'emploi sans jamais avoir été licenciés.

Depuis, la pression du CNPF est devenue encore plus forte. Craignant que M. Bérégovoy finisse par signer ce décret qui ne lui convient pas, au moins sur ce point, l'organisation patronale aurait accentué sa pression. Ces derniers jours, elle aurait fait savoir, avec insistance, qu'elle avait l'intention de dénoncer l'accord interprofessionnel sur l'indemnisation du chômage partiel, comme elle avait dénoncé, en 1982, la convention sur l'assurance chômage, si le décret voyait le jour. La menace est à peine voilée, donc, puisqu'elle amènerait alors les organisations syndicales à négocier de nouveau le régime d'indemnisation du chômage partiel avec le risque de devoir redéfinir l'ensemble du système.

M. Pierre Héritier, secrétaire national de la CFDT — qui était intervenu à plusieurs reprises pour demander la signature du décret — vient d'adresser, le 4 avril, une lettre *au ministre des affaires sociales, dans laquelle il « s'étonne » de la non-parution du texte « Le recours au « chômage partiel total »,* souligne-t-il, *ne doit être permis que dans des situations exceptionnelles. L'opposition du CNPF à toute forme un peu contraignante d'incitation à la réduction du temps de travail fait partie d'un jeu stratégique qui ne doit pas conduire le gouvernement à reculer.* »

Pour l'heure, on assure, au ministère des affaires sociales, que M. Bérégovoy va signer le texte prochainement, bien que l'on reconnaisse la réalité de la pression exercée par le CNPF. Dans ce cas, le CNPF mettra-t-il sa menace à exécution ?

A. Le.

Selon l'INSEE

LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS AUGMENTERONT FORTEMENT

Les investissements productifs augmenteraient fortement cette année en France, d'après les réponses fournies par les industriels à l'INSEE. La progression serait de 20 % en valeur par rapport à 1983, soit compte tenu de la hausse des prix, de quelque 11 % en volume.

Les indications fournies à l'INSEE par les chefs d'entreprise du secteur productif concurrentiel privé et public couvrent 30 % environ de l'investissement total, soit 150 milliards de F sur 465 milliards. Il faut donc se garder d'en tirer des conclusions trop optimistes sur un redémarrage général de l'investissement. Que feront notamment l'agriculture, les services, le commerce ?

Le résultat de l'enquête de l'INSEE confirme les réponses faites par les industriels en novembre dernier. Ceux-ci, à la surprise générale, annonçaient déjà un redémarrage de la croissance de leurs dépenses d'équipements (+ 15 % en valeur, soit + 6 % en volume).

Le bond attendu de l'investissement en 1984 serait surtout le fait des entreprises publiques du secteur concurrentiel. Les équipements des entreprises privées progresseraient aussi, mais sensiblement moins vite. De même, le redémarrage attendu se concentrerait dans les industries intermédiaires (production et transformation des métaux...), qui sont d'ailleurs celles qui connaissent actuellement l'activité la plus forte.

AL. V.

Faits et chiffres

● **CIT Alcatel prend une participation dans une société américaine de télésurveillance.** – CIT Alcatel (groupe CGE) a pris, par sa filiale Telic-Alcatel, une participation de 20 % au capital de la société américaine Sonitrol Corporation, qui fabrique des systèmes de télésurveillance destinés à assurer la sécurité de toutes les catégories de locaux. Sonitrol assure déjà la distribution outre-Atlantique de systèmes d'intercommunication de Telic-Alcatel.

● **Baisse du trafic vers la Corse.** – Le trafic général avec la Corse a baissé en 1983 de 12 % par rapport à l'année précédente, alors que, jusqu'à cette année, la progression annuelle était de 5 à 6 %. Tandis que la société nationale Corse-Méditerranée, avec cinq car-ferries modernes, propose 1,6 million de places au cours des trois mois d'été, à bord d'*Esterel*, *Corse*, *Cyrnos*, *Napoléon* et *Provence*, on enregistre cette année par rapport à la même période de l'an dernier une baisse des réservations de 25 %. – *(Corresp.)*

● **Aide financière internationale pour Madagascar.** – Les pays et organismes bailleurs de fonds de Madagascar, réunis, les 5 et 6 avril, à Paris, sous l'égide du FMI, se sont engagés à financer le déficit de la balance des paiements malgache, évalué à 55 millions de DTS (58,3 millions de dollars). Des engagements atteignant 40 à 45 millions de DTS ont été pris, qui permettront, selon un communiqué du FMI de « *faire face aux besoins en importations et d'améliorer les réserves en devises de Madagascar* ». Dans le cadre du club de Paris, les 22 et 23 mars, les pays créanciers de Madagascar avaient décidé le réaménagement d'une partie de la dette malgache, officiellement estimée à 1,4 milliard de dollars américains.

● **Crédit de 238 millions de dollars du FMI à la Turquie.** – Le Fonds monétaire international a ouvert, le 6 avril, à la Turquie un crédit stand by de 225 millions de droits de tirage spéciaux (environ 238,5 millions de dollars), pour une durée d'un an. Ce crédit est destiné à soutenir le programme économique et financier du gouvernement d'Ankara, programme dont l'un des traits essentiels est, selon le communiqué du FMI, « *un resserrement substantiel de la politique monétaire* » et « *une forte réduction des crédits de la Banque centrale* ». Le crédit, qui représente 52,4 % de la quote-part de la Turquie au FMI (429,1 millions de droits de tirage spéciaux, soit 454,8 millions de dollars), fait suite à l'octroi en juin 1983 d'un crédit stand by d'un même montant qui avait été annulé ultérieurement à la demande des autorités turques. – *(AFP.)*

● **Importations de bœufs et d'agrumes américains au Japon : échec des négociations américano-japonaises.** – Les négociations sur la fixation de nouveaux quotas pour l'importation au Japon de viande de bœuf et d'agrumes américains se sont achevées, vendredi 6 avril, sur un constat d'échec, a-t-on appris de source officielle américaine. Elles pourraient reprendre d'ici un mois. Les négociateurs américains et japonais s'efforcent depuis de longs mois de fixer de nouveaux quotas sur le bœuf et les agrumes. Le précédent accord quiquennal sur ces produits étant venu à échéance samedi 31 mars. – *(AFP.)*

La hausse des taux aux États-Unis

(Suite de la première page.)

Une opération que l'on qualifie fort justement de « *monétisation de la dette* », puisque une telle pratique appliquée en France sur une grande échelle consiste, pour la banque centrale, à financer par émission de monnaie les demandes de crédits présentée, par exemple, par le Trésor. Mais d'autres créances, émises par d'autres débiteurs peuvent être financées par le même procédé, c'est à dire par l'inflation. On voit que la liberté de manœuvre laissée aux autorités monétaires est strictement limitée, si tant est qu'elles conservent le souci de la stabilité.

2) Ce qui caractérise la situation actuelle est l'énorme besoin de crédits en dollar émanant d'abord de l'Etat fédéral américain (pour financer le déficit budgétaire), mais aussi des entreprises qui ne trouvent plus les mêmes facilités que l'an dernier de reconstituer leur capital par des émissions d'actions nouvelles, et sont obligées, en conséquence, d'emprunter. A cela s'ajoute les emprunts des pays étrangers (Argentine, Brésil, France, etc.), qui pour la plupart ne remboursent les intérêts de leur dette échue qu'au moyen de nouveaux crédits. De cette situation, il résulte qu'il existe en permanence sur les marchés monétaire (à court terme) et financier (à long terme) une énorme offre de créances, dont levolume tend à dépasser la capacité d'absorption des investisseurs ou épargnants, et cela d'autant plus que le doute s'est à nouveau introduit sur la valeur du dollar, manifestement surévalué du point de vue strictement commercial.

Conséquence : la valeur moyenne de ces créances tend à se déprécier, ce qu'on a encore vu cette semaine avec la baisse du cours des obligations à new-York. Qui dit baisse de la valeur des créances dits hausse du taux d'intérêt (simple relation arithmétique). Cette hausse doit être considérée comme une résultante du surendettement général. Une seule chose pourrait inverser le mouvement : un processus de contraction des dettes, qui s'est bien enclenché (les banques par exemple prêtent beaucoup moins aux pays à bas revenus), mais qui est neutralisé par la continuation de l'inflation de crédit, à commencer par le crédit sollicité par l'Etat fédéral américain pour financer son déficit.

PAUL FABRA.

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS

Semaine du 2 au 6 avril 1984

Test positif

POUR tout ce petit monde qui fréquente assidûment les allées du palais Brongniart, la séance de vendredi devait être une journée-test et l'on attendait avec impatience de voir comment allait se comporter la Bourse de Paris alors que Wall Street, jouant, depuis de nombreuses semaines, le rôle du chevalier à la triste figure, venait brusquement de plier l'échine la veille sous une rafale de relèvements du *prime rate* pratiqués par l'ensemble des banques américaines.

Or, faisant preuve d'un sang-froid remarqué, le marché parisien a refusé de céder aux états d'âme du grand frère américain. En baisse de 0,3 % à l'ouverture de la séance, la cote a, au contraire, fait preuve d'une grande résistance jusqu'à regagner un peu de terrain au fil des cotations pour ne céder que 0,05 % lorsque, selon le rite habituel, le préposé vêtu de son uniforme bleu de nuit est venu agiter frénétiquement la cloche, donnant ainsi le signal de la fin des transactions.

Sur ce point, les avis étaient unanimes : le test a été positif et la corbeille a manifesté à cette occasion une grande vitalité dont elle ne s'est d'ailleurs pas départie tout au long de la semaine en dépit de l'exode de nombreux professionnels sur les routes des vacances. Après un démarrage un peu timide lundi (– 0,05 %), ce qui n'a pas empêché quelques titres (Mumm, Colas, Printemps, DMC) de se bien comporter, la cote a accéléré la cadence le lendemain (+ 0,83 %) puis mercredi (+ 0,44 %) pour mettre près de 1 point à son actif (0,96 % exactement) jeudi, au lendemain de la conférence de presse du président de la République, dont les propos ont conforté les boursiers dans l'idée qu'ils se font d'un « socialisme à la française » de plus en plus teinté de reaganisme depuis que M. Mitterrand est allé serrer la main énergique de son homologue américain.

En cinq séances, la Bourse de Paris, complètement déconnectée de New-York, a grimpé de plus de 2,1 % avec des volumes d'affaires tout à fait honorables pour la période. S'il est avéré que plusieurs investisseurs procèdent actuellement à un allégement de leurs portefeuilles en valeurs étrangères, notamment transatlantiques, au bénéfice des actions françaises, le fait le plus intéressant de ces derniers jours est sans doute la présence très active d'acheteurs étrangers, surtout britanniques. Sans aller jusqu'à dire que *« la Bourse de Paris a tendance à se faire à Londres »*, comme l'affirme avec humour un professionnel, il est certain que les variations de cours constatées sur des titres tels que L'Oréal, BSN, Télémécanique, Moët-Hennesy (cette dernière bénéficiant d'études très favorables parues en même temps) ou encore Bic, Elf-Aquitaine et Air Liquide, ne sont pas le fait des seuls opérateurs parisiens.

Ces derniers, plus à même de cerner au jour le jour les réalités politiques et économiques françaises, ont su les mettre à profit. En prévision d'une distribution de dividendes généreuse dans le secteur pétrolier, Esso, Pétroles BP, Elf-Aquitaine, se sont particulièrement bien comportées tandis que le commerce tenait à se singulariser avec des hausses, globales, de plus de 15 % sur Nouvelles Galeries, par exemple. Le bâtiment et les travaux publiés ont diversement réagi à la dizaine de mesures annoncées par M. Paul Quilès en faveur de ce secteur du logement où les mises en chantier ont chuté de 555 000 en 1972 à 343 000 dix ans plus tard, les résultats provisoires pour 1983 étant encore baissiers (330 000 environ, soit une diminution de 3 % à 4 % d'une année à l'autre).

Dans ce secteur, l'action Jean Lefebvre, bien discrète d'habitude, a gagné plus de 10 % mais c'est surtout Maisons Phénix qui s'est distinguée (plus 14 %) en raison des dispositions plus favorables annoncées pour les prêts à l'accession à la propriété. Directement influencés par des résultats 1983 jugés favorables, Lesieur, Générale des eaux, pour ne citer que quelques titres, ont également réussi à jouer des coudes.

A l'inverse, quelques actions ont lourdement chuté. A côté de Viniprix et Saupiquet, en baisse de 10 % chacune, ce sont surtout Nobel Bozel, Amrep, Chantiers France-Dunkerque, Saulnes et Gorcy, qui ont subi des revers avec des baisses de 20 % à 30 %. Ces quatre actions figurant dans la liste des titres qui seront radiés à la fin mai du marché à règlement mensuel *(voir par ailleurs)* et il était normal que les opérateurs qui les avaient en portefeuille cherchent à s'en débarrasser. Amrep constitue toutefois un cas à part dans la mesure où sa radiation (elle restera naturellement cotée sur le marché au comptant) peut être interprétée comme une sanction après les déboires subis par la firme avec sa filiale d'exploitation, Union industrielle et d'entreprise (UIE).

Les deux sociétés ont d'ailleurs tenu – en même temps, vendredi – une réunion exceptionnelle de leur conseil d'administration pour examiner la situation créée après les lourdes pertes subies au Brésil alors que Bouygues attend avec impatience de pouvoir fouler la moquette de l'avenue Hoche où Amrep abrite son siège social. Si Bouygues rêve de prendre sa revanche sur l'affaire Doris qui lui avait échappé il y a deux ou trois ans en raison de la contre-offensive déclenchée notamment par le groupe pétrolier CFP (actionnaire d'Amrep, celle-ci étant à son tour présente dans Doris), « M. Francis » n'entend pas payer n'importe quel prix. D'une part, il veut une participation importante, vraisemblablement de 51 %, mais aussi un réel audit comptable pour déterminer ce que vaut actuellement l'action Amrep ou, à défaut, la certitude que la société pourra obtenir les crédits bancaires dont elle a besoin.

Comme on peut aisément l'imaginer, cette perspective n'enchante guère les établissements concernés. Pas plus Paribas, actionnaire minoritaire indirect au travers d'Auxirep, que d'autres grandes banques de la place (surtout le Crédit lyonnais, semble-t-il) qui continuent à se faire tirer l'oreille. Les discussions sont serrées et la réunion qui devait s'achever dans l'après-midi de vendredi s'est poursuivie fort tard, empêchant la publication du communiqué final attendu avec impatience par la communauté financière.

Celle-ci ne devrait donc intervenir que le lundi 9 avril, avec l'accord de la Commission des opérations de Bourse qui a été tenue informée de ce délai supplémentaire. Il est probable que la cotation en Bourse de Paris de l'action Amrep, suspendue le vendredi précédent par les autorités responsables du marché dans l'attente *« du résultat des délibérations »* ne reprendra sans doute pas le lundi comme prévu initialement. Affaire à suivre.

SERGE MARTI.

Bâtiment, travaux publics

Le bénéfice net de la société *Poliet* pour 1983 baisse de 18,6 % à 44,5 millions de francs. Le dividende net est fixé à 20 F contre 19,18 F.

Le résultat net de *Vicat* pour 1983 augmente de 7,1 % à 32,44 millions de francs.

Le dividende passe de 15 F à 15,75 F.

J. Lefèbvre maintient son dividende net à 10 F pour 1983. Le bénéfice net atteint 9,6 millions de francs (+ 11 %).

Retour aux bénéfices pour *Lambert frères* avec un résultat positif pour 1983 de 1,9 million de francs. Les comptes consolidés restent cependant déficitaires mais beaucoup moins : 3,6 millions de francs contre une perte de 62 millions.

	6-4-84	Diff.
Auxil. d'entreprises	912	+ 21
Bouygues	656	+ 4
Ciment Français	259,50	+ 1
Dumez	715	+ 25
J. Lefebvre	151	+ 16
Générale d'Entrepr.	84	+ 2,20
GTM	258	– 7
Lafarge	347	+ 9,10
Maisons Phénix	295	+ 24
Poliet et Chausson	387	+ 27
SCREG	178,70	– 1,80

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

La Bourse de Paris, qui fait régulièrement sa toilette, a entrepris un nettoyage de printemps afin d'admettre, à compter du mercredi 23 mai, premier jour de liquidation de juin 1984, un certain nombre d'actions à la cote du marché à règlement mensuel (le fameux RM qui remplace l'ancien marché à terme) tandis que d'autres titres seront radiés de ce RM à partir du 22 mai pour basculer le lendemain sur le marché au comptant.

Les sociétés promues au RM de la Bourse de Paris sont les suivantes :

● **Actions françaises :** Casino (actions à dividende prioritaire de 100 F), Epeda-Bertrand Faure, Lebon, Synthelabo et, peut-être Sodexho, l'un des « mammouths » du second marché de Paris (en raison de son chiffre d'affaires et de sa capitalisation boursière) qui pourrait être directement transférée sur le règlement mensuel, sans passer, donc, par le comptant, à condition que la Commission des opérations de Bourse veuille bien donner son accord), ce qu'elle ne devrait pas manquer de faire.

● **Obligations françaises :** Caisse nationale de l'industrie, Roussel Uclaf 15 % 1982 de 300 F avec option d'échange.

● **Titres participatifs :** Compagnie générale d'électricité (CGE), Rhône-Poulenc, Saint-Gobain, Thomson et Usines Renault.

● **Actions étrangères :** Electrolux, Grand Metropolitan et Toshiba.

De son côté, la Bourse de Marseille admettra sur le marché RM, à compter de la même date, les actions de deux sociétés : Mines et produits chimiques de Salsigne et Berger.

Quant aux radiations, elles concernent :

● **Sociétés françaises :** Amrep (une mesure qui peut-être considérée comme une sanction en raison des reproches adressées à cette société pour des pertes d'exploitation sur lesquelles elle aurait été trop discrète) mais aussi d'autres titres qui disposent à présent d'un marché devenu trop étroit (Chantiers de France-Dunkerque, Jeumont-Industrie, Mines de Kali-Sainte-Thérèse, Nobel-Bozel, Saulnes et Gorcy).

● **Société étrangère :** Banque ottomane.

Banques, assurances sociétés d'investissement

Le bénéfice net de *SADE* pour le premier semestre de son exercice 1983-1984 progresse de 15 % à 12,41 millions de francs.

	6-4-84	Diff.
Bail Équipement	270	– 1
Cetelem	379	+ 8
Chargeurs SA	317,10	+ 1,10
Bancaire (Cie)	466	– 4
CFF	592	– 7
CFI	226	– 9,21
Eurafrance	800	– 48
Hénin (La)	317,90	+ 3,90
Imm. Pl.-Monceau	288	– 4
Locafrance	310	+ 6,5
Locindus	660	– 20
Midi	1 436	+ 51
Midland Bank	220,30	– 3,70
O F P (Omn. Fin. Paris)	860	+ 6
Parisienne de réesc.	683	+ 18
Prétabail	940	+ 20
Schneider	118,20	– 1,80
UCB	266	inch.

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	6-4-84	Diff.
4 1/2 % 1973	1 863	– 17
7 % 1973	9 628	– 42
10,30 % 1975	91,90	– 0,70
PME 10,6 % 1976	91,80	+ 0,30
8,80 % 1977	118,25	+ 0,55
10 % 1978	90,65	+ 0,45
9,80 % 1978	90,60	+ 0,20
8,80 % 1978	92	inch.
9 % 1979	86,85	+ 0,35
10,80 % 1979	93,30	+ 0,45
12 % 1980	99,45	inch.
13,80 % 1980	102,70	inch.
16,75 % 1981	110 25	+ 0,20
16,20 % 1982	111,30	+ 0,25
16 % 1982	111,20	+ 0,68
15,75 % 1982	109,45	+ 0,70
CNE 3 %	3 445	– 20
CNB bq. 5 000 F	101,90	+ 0,08
CNB Paribas 5 000 F	102,20	+ 0,20
CNB Suez 5 000 F	102,45	+ 0,50
CNI 5 000 F	101,85	+ 0,25

Produits chimiques

	6-4-84	Diff.
Institut Mérieux	846	+ 39
Laboratoire Bellon	715	– 1
Nobel-Bozel	9,35	– 2,35
Roussel-Uclaf	880	+ 40
BASF	634	– 16
Bayer	655	– 9
Hoechst	673	– 17
ICI (1)	86,80	– 4,55
Norsk-Hydro	795	+ 39

(1) Compte tenu d'un coupon de 0,10 F.

Matériel électrique services publics

Sans fournir de chiffre, le président de *Cit-Alcatel* a précisé, que, outre d'importantes plus-values, le résultat net consolidé pour 1983 enregistrerait une forte augmentation (73,7 millions de F pour 1982, la part propre du groupe ressortant à 118,4 millions de F).

	6-4-84	Diff.
Alsthom-Atlantique	188	– 2
CIT-Alcatel	1 290	+ 50
Crouzet	120	inch.
Générale des Eaux	549	+ 27
Intertechnique	1 400	+ 50
Legrand	1 880	+ 15
Lyonnaise des Eaux	779	+ 49
Matra	1 425	+ 90
Merlin-Gerin	965	+ 36
Moteur Leroy-Somer	417	– 10
Moulinex	96,80	+ 4,30
PM Labinal	335	+ 2
Radiotechnique	295	+ 6,50
SEB	425	+ 12
Signaux	830	– 40
Télémec. Electrique	1 562	+ 72
Thomson-CSF	308	– 0,50
IBM	1 112	– 36
ITT(1)	410	– 5,30
Schlumberger	536	+ 17
Siemens	1 530	– 16

(1) Compte tenu d'un coupon de 4,70 F.

Alimentation

	6-4-84	Diff.
Beghin-Say	285,70	– 1,30
Bongrain	1638	+ 3
BSN G.-Danone	2537	+ 67
Carrefour	1760	+ 148
Casino	909	– 2
Cédis	607	+ 3
Euromarché	730	+ 9
Guyenne et Gasc.	301,50	– 5,5
Lesieur	1300	+ 102
Martell	1778	+ 148
Moët-Hennessy	1502	+ 85
Mumm	575	+ 19
Occidentale (Gle)	578	+ 10
Olida-Caby	295	+ 6
Pernod-Ricard	719	– 6
Promodès	1489	+ 74
Source Perrier	548	+ 22
St-Louis-Bouchon	410	+ 12
C.S. Saupiquet	585	– 65
Veuve Clicquot	1989	+ 204
Viniprix	895	– 90
Nestlé	23640	– 390

Valeurs diverses

Le bénéfice net consolidé de *Petit Bateau Valton* pour 1983 serait supérieur de 38 % au moins au précédent en dépassant 18 millions de francs.

Le résultat net de la société mère progresse de 6 % à 11,1 millions de francs.

Le dividende net est majoré de 20 % à 10,80 F.

Baisse de 6,4 % des bénéfices des *Wagons-Lits* pour 1983 qui viennent à 375,1 millions de francs belges. Le dividende net est maintenu à 83 FB.

En déficit de 700 millions de francs en 1983 (contre 3 milliards l'année précédente), *Pechiney* compte dégager un résultat positif à l'issu de l'exercice en cours.

	6-4-84	Diff.
Accord	285	inch.
Agence Havas	740	+ 5
ADG	323,50	+ 14
L'Air Liquide	547	+ 22
Arjomari	430	inch.
Bic	438	+ 21
Bis	276	+ 14
Club Méditerranée	844	+ 19
Essilor	2 450	+ 75
Europe 1	663	+ 8
Gle Ind. Part.	429	+ 4,5
Hachette	1 459	+ 144
Oréal (L')	2 310	+ 13
Navigation Mixte	252	– 5
Nord-Est	47,50	– 0,30
Presses de la Cité	1 643	+ 83
Skis Rossignol	1 330	+ 15
Sanofi	499,90	+ 27

Pétroles

	6-4-84	Diff.
Elf-Aquitaine	240	+ 12,50
Esso	614	+ 26
Francarep	370,50	– 19,40
Pétroles (Française)	233	+ 7,20
Pétroles B.P.	85,90	+ 4,70
Primagaz	220	+ 9,90
Raffinage	103	+ 0,60
Sogerap	484	– 15,90
Exxon	391,80	+ 7,80
Petrofina	1 380	+ 30
Royal Dutch	515	inch.

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME (*)

	Nbre de titres	Val. en cap. (F)
Facom	68 959	56 950 699
Eurafrance	63 368	52 607 961
Moët-Hennessy (1)	33 491	49 030 641
ELf-Aquitaine (1)	199 732	46 966 534
4 1/2 % 73	21 989	40 991 457
Source perrier (1)	72 085	38 494 606
BSN (1)	15 238	38 188 720
Carrefour (1)	21 476	36 753 606
Hitachi	813 568	34 376 249
Air Liquide (1)	58 534	31 477 776

* Du 29 mars au 5 avril.

(1) Séance du vendredi incluse.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Or fin (kilo en barre)	100 000	98 500
– (kilo en lingot)	100 000	98 500
Pièce française (20 fr.)	630	628
Pièce française (10 fr.)	408	401
Pièce suisse (20 fr.)	622	625
Pièce latine (20 fr.)	600	598
● Pièce tunisienne (20 fr.)	575	580
Souverain	781	768
Souverain Elizabeth II	760	740
● Demi-souverain	410	410
Pièce de 20 dollars	4 470	4 200
– 10 dollars	2 002	2 202
● – 5 dollars	1 250	1 300
– 50 pesos	3 980	3 965
● – 20 marks	751	730
– 10 florins	634	628
● – 5 roubles	440	425

Filatures, textiles, magasins

Comptoirs Modernes annonce pour 1983 un bénéfice net hors plus-values accru de 2 % à 64,98 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de francs (+ 10,6 %). Le dividende net est de 15 F contre 13,50 F.

	6-4-84	Diff.
André Roudière	140,00	+ 2,00
FF Agache-Willot	110,10	– 3,90
BHV	119,00	+ 0,10
CFAO	6,36	– 5,00
Damart-Serviposte	1 458,00	– 22,00
Darty	893,00	+ 38,00
DMC	101,00	+ 9,00
Galeries Lafayette	172	+ 0,00
La Redoute	1 164,00	+ 74,00
Nouvelles Galeries	92,00	+ 12,60
Printemps	144,00	+ 4,00
SCOA	61,70	+ 3,70

Métallurgie construction mécanique

Escaut et Meuse versera pour 1983 un dividende global de 37,80 F contre 36 F. Le bénéfice s'élève à 15,48 millions de F.

	6-4-84	Diff.
Alspi	90,50	– 1,5
Amrep	NC	
Avions Dassault-B.	493,20	+ 2,20
Ch. France-Dunk.	4,95	– 1,9
Chiers-Châtillon	28,40	+ 0,70
Creusot-Loire	36,20	– 1,3
De Dietrich	365	+ 5
FACOM	821	– 19
Fives-Lille	308	inch.
Fonderie (Générale)	31,60	– 2,9
Marine-Wendel	93,50	+ 3,5
Penhoët	550	+ 19
Peugeot SA	229	+ 3
Poclain	51	– 3,8
Pompey	127	+ 1,90
Sagem	1 350	– 29
Saulnes	21,50	– 5,5
Valéo	289	+ 9
Vallourec	60	– 4,20

Mines, caoutchouc, outre-mer

Le bénéfice net de la *Compagnie Métallurgique et Minière* (CMM) pour 1983 atteint 2,22 millions de F contre 2,04 millions. Le résultat net consolidé sera d'environ 1,8 million de F contre 2,6 millions. Le dividende net est fixé à 14,50 F contre 14 F. La *CMM* va absorber *Omnimines*, filiale de *Paribas*.

	6-4-84	Diff.
Géophysique	820	+ 2
Imétal	78,60	+ 1,10
Michelin	910	+ 45
MM Penarroya	56,70	– 0,30
Charter	36	– 0,20
INCO	141,50	– 3,5
RTZ	96,50	– 2
ZCI	3,05	+ 0,25

Mines d'or, diamants

Minorco (groupe *Anglo American of South Africa*) a fait en 1983 sa rentrée dans l'ère des bénéfices avec un résultat net positif de 205,7 millions de dollars (contre une perte de 13,2 millions). Le dividende est maintenu à 6 cents.

	6-4-84	Diff.
Amgold	1 227	– 10
Anglo-American	190	– 1,50
Buffelsfontein	618	– 25
De Beers	82,60	+ 1,10
Driefontein	377,30	– 4,70
Free State	418	– 1,10
Goldfields	86,80	– 1,70
Gencor	230,50	– 1,50
Harmony	228,50	– 1,50
President Brand	447,50	– 18,30
Randfontein	1 549	+ 9
Saint-Helena	364	– 9
Western Deep	625	– 5
Western Holding	527	– 6

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs) (*)

	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
R.M.	285 698	256 967	246 899	270 092	–
Comptant R. et obl.	1 017 015	784 444	796 623	836 712	–
Actions	146 613	30 558	45 043	38 350	–
Total	1 449 326	1 071 969	1 088 565	1 145 154	–

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 29 décembre 1983)

	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
Franç.	105,3	106	106,6	107,5	–
Étrang.	99,6	98,5	98,5	98,7	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 29 décembre 1983)

	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
Tendance	104,6	105,5	105,9	106,9	106,8

(base 100, 31 décembre 1981)

	2 avril	3 avril	4 avril	5 avril	6 avril
Indice gén.	164,1	164,5	166,2	167,6	167,9

(*) La chambre syndicale ne publie plus désormais les chiffres relatifs aux transactions qu'en milliers de francs.

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

En baisse

L'anticipation d'un relèvement général des taux d'intérêt aux Etats-Unis, confirmé dans la semaine, a pesé sur la cote et l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a finalement perdu 32,66 points d'une semaine à l'autre, à 1.132,22 vendredi, soit sa plus forte baisse hebdomadaire depuis le début du mois de février dernier, le Dow Jones se trouvant ramené à son niveau le plus bas depuis un an. La hausse des taux qui se limitait depuis le début de l'année à certains secteurs du marché du crédit s'est généralisée à l'ensemble du marché monétaire : les fonds fédéraux ont dépassé 10 1/2 %, le prime rate a été relevé pour la seconde fois en trois semaines pour être porté à 12 % et le taux d'escompte a été hissé de 8 1/2 % à 9 % dans la soirée de vendredi.

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Alcoa	40 1/2	37 1/2
ATT	15 1/2	15 3/4
Boeing	38 1/8	36 5/8
Chase Man. Bank	48 5/8	46 1/4
Du Pont de Nemours	49 1/4	47 1/4
Eastman Kodak	63 5/8	63 1/2
Exxon	38 5/8	38 3/4
Ford	36 7/8	33 7/8
General Electric	54 3/4	51 3/4
General Foods	46 5/8	46 7/8
General Motors	65	62 3/4
Goodyear	26 3/8	25 3/8
IBM	113 7/8	109 1/2
ITT	41 1/2	39 3/4
Mobil Oil	30 1/2	30 1/4
Pfizer	34	33
Schlumberger	52 7/8	52 1/2
Texaco	39 1/2	38 1/8
UAL Inc.	32 3/4	28 5/8
Union Carbide	55 1/4	54
US Steel	30 1/4	29 1/4
Westinghouse	44 3/4	44
Xerox Corp	41 1/4	39 3/4

LONDRES

Affaiblissement

A l'instar de Wall Street, le London Stock Exchange a été particulièrement timoré dans l'attente d'un relèvement des taux d'intérêt transatlantiques. La publication, par le patronat britannique, d'un rapport jugé positif sur l'économie nationale, n'a pas suffi à redresser la cote, le marché n'ayant pas donné suite à la tentative de reprise enregistrée jeudi.

Indices « FT » : industrielles : 865,4 contre 877 ; mines d'or : 655,5 contre 656,9 ; fonds d'Etat : 82,79 contre 83,19.

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Beecham	313	308
Bowater	329	305
Brit. Petroleum	473	478
Charter	250	248
Courtaulds	149	
De Beers (*)	8,17	8,15
Dunlop	41	39
Free State Gedukl	42 3/4	40 1/4
Glaxo	840	815
Gt. Univ. Stores	673	655
Imp. Chemical	606	592
Shell	635	628
Unilever	945	960
Vickers	151	157
War Loan	37 1/4	37 1/8

(*) En dollars.

TOKYO

En repli

Après un début de semaine inscrit dans le sillage des records établis les jours précédents, le marché nippon a fait marche arrière pour entrer dans une phase d'ajustement technique. Après avoir dépassé les 11 000 yens lundi 2 avril, début de l'année fiscale 1984, l'indice Nikkei Dow-Jones s'est replié pour terminer à 10 833,72 points, en baisse de 134,69, alors qu'il avait gagné plus de 465 yens la semaine précédente. De son côté, l'indice général a cédé 26,81 points pour retomber à 849,81.

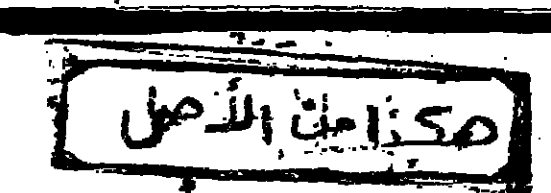
	Cours 30 mars	Cours 6 avril
Akaï	500	484
Bridgestone	570	571
Canon	1 470	1 370
Fuji Bank	1 100	1 070
Honda Motors	1 130	1 100
Matsushita Electric	1 880	1 900
Mitsubishi Heavy	263	244
Sony Corp	3 760	3 510
Toyota Motors	1 360	1 370

FRANCFORT

L'attente

La crainte d'une nouvelle hausse des taux d'intérêt aux États-Unis – confirmée par la suite, – le développement du conflit social en RFA sur la semaine de travail de trente-cinq heures et la remontée générale du dollar ont incité les acheteurs étrangers à la prudence, alors que la préparation d'importantes opérations en capital (introduction en Bourse de Nixdorf et de Porsche) conduisait les investisseurs domestiques à prendre des positions d'attente. Seule la métallurgie, notamment Preussag, a pu tirer son épingle du jeu. L'indice de la Commerzbank s'établissait vendredi à 1 012,40 contre 1 022,30 la semaine précédente.

	Cours 30 mars	Cours 6 avril
AEG	99 80	94 80
BASF	165 50	161 90
Bayer	170	168
Commerzbank	180	174 60
Deutschebank	380 50	374 50
Hoechst	176 50	172 70
Karstadt	265 50	265
Mannesmann	141 90	141
Siemens	395 90	393
Volkswagen	207 50	210 70



Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

La lancinante présence du Trésor américain

Il a fallu trois jours et que rien n'aille plus sur le marché international des capitaux pour que celui-ci commence à reconnaître ses erreurs. Vendredi, il tentait de rectifier le tir, avant le relèvement du taux de l'escompte *(voir ci-contre)* et après le passage, la veille, de 11,50 % à 12 % du taux de base bancaire aux Etats-Unis qui a officiellement entériné la tension ininterrompue sur les taux d'intérêt à court terme outre-Atlantique.

Entre-temps beaucoup d'argent a été perdu par ceux qui ont tenté de soutenir des euro-émissions à taux d'intérêt fixe en dollars lancées à des conditions totalement irréalistes. Comment, en effet, s'intéresser à des euro coupons annuels inférieurs à 12 % lorsque les bons du Trésor à trois et cinq ans du gouvernement américain permettent d'obtenir des rapports d'au moins 0,50 % supérieur à ces niveaux ?

Les emprunteurs qui sont venus solliciter le marché euro-obligataire cette semaine ont cru que en offrant sous des formes diverses du papier à relativement courte échéance, c'est-à-dire trois, quatre ou cinq ans, ils auraient des chances d'attirer les investisseurs internationaux, et que ceux-ci en oublieraient les rendements. Il n'en a rien été. La hausse des taux à New-York a été si rapide qu'elle a pris de vitesse tout un chacun. Le pire est que ce mouvement semble loin d'être terminé.

GTE Finance, la filiale aux Antilles hollandaises de ce qui est maintenant la plus grande compagnie de téléphone aux Etats-Unis, a offert au pair 75 millions de dollars d'euro-obligations à douze ans, qui pourront, à la demande des porteurs, être remboursées par anticipation tous les trois ans. Le coupon sur les trois premières annuités est de 12 %. Il sera par la suite arrêté pour les trois années suivantes en fonction des conditions du marché en vigueur à l'époque. L'absence de garantie sur la monnaie américaine, conjuguée avec l'ambiance peu propice du marché international des capitaux, s'est révélé néfaste pour GTE. Son euro-émission se traitait vendredi sur le marché gris avec une décote excédant 2,5 points.

Pour avoir aussi visé trop bas ITT Financial Corp., l'une des trois grandes sociétés de téléphone des Etats-Unis, s'est également retrouvée en difficulté avec une euro-émission de 100 millions de dollars à douze ans, qui, à l'option des porteurs, pourra, comme celle de GTE, être remboursée par anticipation tous les trois ans dès 1987. Les euro-obligations qui seront émises au pair ont été offertes avec un coupon annuel initial de 11,50 %. Au même moment les bons du Trésor du gouvernement américain de même durée permettaient d'obtenir sur une base annualisée un peu plus de 12,25 %. Il n'est dès lors pas surprenant que l'intérêt pour l'euro-emprunt ITT ait été minime.

La grande banque américaine Citicorp a connu le même sort en offrant avec un coupon annuel de 11,75 %, pour une euro-émission de 100 millions de dollars remboursables par anticipation de trois ans en trois ans jusqu'en 1999. Le papier qui sera émis au pair avec un coupon annuel de 11,75 % est affecté par une décote bien supérieure à 2 points.

Devant ces désastres successifs, le bon sens est revenu vendredi matin. Morgan Guaranty Trust, l'une des plus prestigieuses banques commerciales américaines, est venue offrir au pair 150 millions de dollars sur cinq ans, avec un coupon annuel de 12,25 %. Presque en même temps, 50 millions de dollars ont été proposés sur une durée de cinq ans et un prix au pair par la canadienne Toronto Dominion Bank, avec un coupon de 12,625 %. Malheureusement le mal était fait. Les deux emprunts étaient recherchés à la veille du week-end avec des décotes de 1,75, soit la quasi-totalité des commissions bancaires qui, dans les deux cas, s'élèvent à 1,875 %. Affolés par la hausse des taux d'intérêt et les échecs des opérations précédentes, les investisseurs demeurent farouchement sur la réserve.

L'invisible

Le marché de l'ECU est lui aussi dans une mauvaise passe. Les cours des émissions anciennes se sont une fois de plus effondrés. Ainsi qu'il fallait s'y attendre l'euro-emprunt de 100 millions d'ECU lancé huit jours plus tôt par la République autrichienne n'est pas parvenu à se placer sous le double effet d'un trop grand montant et d'un trop bas coupon (10,625 %). La Nippon Credit Bank, qui, sur les talons de l'Autriche, a lancé au pair une euro-émission de 50 millions d'ECU d'une durée de sept ans, a du mal à écouler le papier, malgré un coupon de 11 %. La SNCF qui dans une quinzaine de jours entend solliciter ce secteur devra, pour allécher le chaland, offrir un coupon bien plus attrayant si, d'ici là, la situation ne s'est pas nettement améliorée.

C'est finalement la partie du marché international libellée dans la devise allemande qui est le moins touchée. Ni la hausse du dollar ni l'augmentation des taux d'intérêt aux Etats-Unis ne parviennent à vraiment l'ébranler. Deux raisons principales expliquent cette fermeté. D'une part, ce secteur est parvenu au seuil de l'autonomie : quelque 12 milliards de deutschemarks résultant du versement d'intérêts et du remboursement en principal d'euro-émissions anciennes viendront l'alimenter cette année ; d'autre part, la clientèle suisse, qui est la plus importante parmi les étrangers à acquérir ce papier, demeure acheteuse parce que les coupons sont supérieurs d'au moins 2 % à ceux dont sont dotés les emprunts en monnaie helvétique.

Le seul point qui soulève quelque inquiétude est l'importance du calendrier des émissions nouvelles au cours des cinq prochaines semaines. Elles totalisent 1,9 milliard de deutschemarks au travers de douze émissions internationales. C'est beaucoup compte tenu des fêtes pascales qui pendant une dizaine de jours tiendront éloignés les investisseurs. Dans l'immédiat l'ambiance reste cependant bonne. L'émission de 300 millions de deutschemarks pour la Banque mondiale qui a vu le jour vendredi a été favorablement accueillie. D'une durée de huit ans, elle sera émise au pair avec un coupon annuel de 7,75 %. Sur le marché gris sa décote ne dépasse pas un point, soit bien moins que la seule commission de vente pour les banques qui s'élève à 1,375 %.

Le 7 mai prochain, le Crédit d'équipement aux petites et moyennes entreprises (CEPME) lancera un euro-emprunt public de 150 millions de deutschemarks. Les débiteurs français sont rares à l'heure actuelle sur l'euro-marché. Avec l'euro-émission SNCF attendue en ECU, une autre de 50 millions dans la même devise pour la CAECL (Caisse d'aide à l'équipement des collectivités locales) au cours du mois de mai et Francetel, qui a tout récemment levé 5 milliards de yens sur dix ans au Japon, c'est toute la présence française discernable à l'extérieur de l'Hexagone.

Le Trésor français tient de toute évidence à se rendre invisible pour l'instant sur la scène financière internationale. C'est ce qui explique la mise sur pied extrêmement discrète depuis quelque temps d'un certain nombre d'euro-crédits bancaires pour divers emprunteurs du secteur public... De montants modestes, c'est-à-dire de l'ordre de 30 millions à 50 millions de dollars, ils peuvent être émis dans l'ombre parce qu'ils sont consentis directement par une seule banque ou par seulement deux ou trois établissements.

CHRISTOPHER HUGHES.

Les matières premières

Baisse du sucre et du cacao

Les craintes relatives à une hausse plus sensible des taux d'intérêt aux Etats-Unis ont freiné l'activité sur les différents marchés. Le mouvement de hausse qui tendait à s'amorcer sur les prix des métaux s'est sensiblement ralenti.

METAUX. – *Après avoir atteint leurs plus hauts niveaux depuis deux ans à Londres, les cours du plomb sont pratiquement revenus à leur point de départ. On ne s'attend pas à la continuation de la baisse. Les disponibilités se raréfient, les stocks britanniques de métal s'amenuisent; ils sont désormais inférieurs de 86000 tonnes à leur sommet d'octobre 1983. Parmi les autres éléments de soutien non négligeables pour le marché on note encore la grève qui vient d'éclater dans cinq mines du Missouri à l'issue du renouvellement des contrats de travail et l'aggravation de conflits sociaux dans plusieurs installations en Australie.*

Les cours du zinc n'ont pu se maintenir non plus au haut niveau qu'ils avaient atteint. Tous les producteurs ont toutefois majoré le prix de leur métal pour le porter à 1090 dollars la tonne.

Nouvelle mais plus lente progression des cours de l'étain à Londres toujours grâce aux interventions du directeur du stock régulateur. Les réductions d'exportations imposées aux pays membres de l'accord international sont maintenues pour le second trimestre.

La hausse s'est poursuivie sur les cours du nickel à Londres, qui se retrouvent pratiquement à leurs sommets depuis l'ouverture du marché de Londres en avril 1979.

Le cuivre a encore légèrement progressé à Londres, bien que le dégonflement des stocks britanniques de métal n'ait pas répondu aux espoirs des négociants, la baisse n'ayant été que de 4 325 tonnes au lieu des 60 000 tonnes attendues en raison d'expéditions au Japon et aux Etats-Unis.

TEXTILES. – *Faibles variations des cours du coton à New-York. Pourtant, la récolte mondiale 1984-1985 devrait être particulièrement abondante. Aux Etats-Unis, elle devait s'élever à 11,5 millions de balles contre 7,7 millions de balles en 1983-1984. En fin de saison, les stocks reviendraient à 23 millions de balles, soit 2 millions de moins qu'à la fin de la précédente. La consommation mondiale est estimée pour la saison en cours à 69,25 millions de balles (+ 1,6 million de balles).*

DENRÉES. – *La reprise a été de courte durée sur le marché du sucre, où les cours ont enregistré une baisse sensible. Ce n'est pas la perspective d'une augmentation de 10,81 % de la production de la CEE évaluée à 12,19 millions de balles qui aurait pu apporter un quelconque réconfort au marché. Autre élément plutôt défavorable : la crainte qu'un chargement de sucre de 70 000 tonnes vendu par le Brésil ne soit revendu sur le marché mondial à des prix « bradés ».*

Le marché du cacao soumis a des influences contradictoires s'est replié. L'incertitude prévaut toujours au sujet des perspectives de récoltes de fèves en Afrique et au Brésil. Certes, il est prévu une réduction des stocks mondiaux qui seraient ramenés à 480 000 tonnes. Mais les récoltes des pays de l'Afrique occidentale seraient supérieures aux prévisions, notamment celle de Côte-d'Ivoire, qui dépasserait les 400 000 tonnes. Les troubles qui ont éclaté au Cameroun – cinquième producteur mondial – ont freiné la baisse en fin de semaine.

Le calme est revenu sur le marché du café, après une folle séance spéculative.

LES COURS DU 6 AVRIL

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 1 089,50 (1 082) ; à trois mois, 1 109 (1 098) ; étain comptant, 8 675 (8 610) ; à trois mois, 8 730 (8 595) ; plomb, 345 (346) ; zinc, 712 (730) ; aluminium, 984,50 (985) ; nickel, 3 515 (3 470) ; argent (en pence par once troy), 640,50 (672). – New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 69,90 (70,50) ; argent (en dollars par once), 9,16 (9,98) ; platine (en dollars par once), 386,50 (396,30) – Penang : étain (en ringgit par kilo), inch. (29,15).

TEXTILES. – New-York (en cents par livre) : coton, mai, 80,25 (81,27) ; juillet, 79,85 (81). – Londres (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), mai, 428 (434). – Roubaix (en francs par kilo), laine, inch. (49,20).

CAOUTCHOUC. – Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 750-800 (760-815). – Penang (en cents des Détroits par kilo) : 245-248 (250-251).

DENRÉES. – New-York (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mai, 2 408 (2 525) ; juillet, 2 418 (2 530) ; sucre, mai, 6,36 (6,86) ; juillet, 6,89 (7,32) ; café, mai, 150,70 (151,25) ; juillet, 144,90 (143,30). – Londres (en livres par tonne, sauf le sucre en dollars) : sucre, mai, 169,40 (178,80) ; août, 184,40 (192) ; café, mai, 2 100 (2 048) ; juillet, 2 032 (1 997) ; cacao, mai, 1 760 (1 824) ; juillet, 1 762 (1 829). – Paris (en francs par quintal) : cacao, mai, 2 040 (2 374) ; juillet, 2 045 (2 310) ; café, mai, 2 410 (2 097) ; juillet, 2 347 (2 110) ; sucre (en francs par tonne), mai, 1 384 (1 440) ; août, 1 465 (1 534). Tourteaux de soja : Chicago (en dollars par tonne), mai, 201,70 (201,90) ; juillet, 206,70 (207,20). – Londres (en livres par tonne), juin, inch. (157,50) ; août, inch. (158,70).

CÉRÉALES. – Chicago (en cents par boisseau) : blé, mai, 365 1/4 (369) ; juillet, 349 (347) ; maïs, mai, 357 1/4 (351 1/2) ; juillet, 353 1/2 (347).

INDICES. – Moody's, 1 077 (1 086,20) ; Reuter, 2 004,60 (2 007,40).

Marché monétaire et obligataire

La Fed porte son taux d'escompte à 9 %

On attendait depuis plusieurs jours une hausse du taux d'escompte de la Réserve fédérale – celle-ci est effectivement intervenue vendredi soir – mais ce sont les banques américaines qui avaient pris l'initiative vingt-quatre heures plus tôt en majorant leur taux de base bancaire *(prime rate)*, tirant ainsi les conséquences de la progression régulièrement constatée sur les taux d'intérêt, notamment sur les *federal funds*, l'équivalent du loyer de l'argent au jour le jour en France (ils ont grimpé de 10,15 % à 10,50 % en une semaine, voire 10 1/2 % vendredi).

Jeudi après-midi, la First Chicago Bank, onzième banque des Etats-Unis pour les dépôts, portait son taux de base *(prime rate)* de 11 1/2 % à 12 %, donnant ainsi le signal d'un relèvement général du taux bancaire américain, le second en moins de trois semaines. Le 19 mars précédent, les établissements bancaires d'outre-Atlantique avaient relevé d'un demi-point, pour le fixer à 11 1/2 % leur taux privilégié qu'ils avaient maintenu à 11 % depuis août 1983. Ce dernier niveau était le point d'aboutissement d'une désescalade qui l'avait fait reculer d'une dizaine de points, à 11 1/2 % en un an.

Le taux bancaire étant relevé d'un point en l'espace d'un mois à peine, on voyait mal comment M. Paul Volcker, le patron du Fed, pouvait éviter de donner un coup de pouce au taux d'escompte officiel que toute la communauté financière attendait. Ce n'est que très tard dans la soirée de vendredi que la Réserve fédérale américaine a fait savoir qu'elle relevait son taux – inchangé depuis décembre 1982 – pour le porter de 8 1/2 % à 9 % *« à la lumière de l'écart relativement important, qui s'est creusé ces dernières semaines entre le taux d'escompte et les taux à court terme du marché financier »*, selon le bref communiqué publié par cette institution.

Pour l'heure, la décision du Fed n'a pas encore suscité de réaction particulière à la Maison Blanche. Qualifiant la situation de *« très préoccupante »* (c'était au lendemain du second relèvement du *prime rate* des banques américaines), le secrétaire au Trésor, M. Donald Regan, avait toutefois estimé que la montée des taux touchait à sa fin, laissant entendre qu'elle ne devrait pas freiner la reprise économique même si un ralentissement était prévisible. Mais c'est surtout en dehors des États-Unis que les effets d'une escalade des taux ne manqueraient pas de se faire sentir, notamment sur les pays en voie de développement, lourdement endettés à l'égard des banques américaines. Une augmentation de 1 % du *prime rate* alourdirait de quelque 3 milliards de dollars la dette extérieure de ces pays.

En présence d'un processus général de remontée des taux, la Réserve fédérale agit en tout cas avec circonspection. Elle avait, disait-on à New-York, les moyens de relever son taux de 1 point entier alors qu'elle s'est contentée, dans l'immédiat, d'un hausse de 0,5 %.

Le gonflement de 2,2 milliards de dollars de la masse monétaire américaine M-1 (circulation fiduciaire et dépôts à vue) annoncé pour la semaine bancaire s'achevant le 26 mars allait également dans le sens d'un relèvement des taux d'intérêt américains, entraînant des réactions en chaîne dans les pays voisins. Ainsi, le Canada, qui ne peut maintenir trop longtemps des taux inférieurs à ceux du grand frère américain, a relevé, pour la septième semaine consécutive, son taux d'escompte pour le porter de 10,78 % à 10,81 %.

En Europe, on espère contenir la marée, et les présidents des deux premières banques privées ouest-allemandes, la Deutsche Bank et la Dresdner Bank, ont déclaré chacun de leur côté que les taux intérieurs pourraient même baisser d'ici à la fin de l'année. Ce serait-là un élément supplémentaire de relance de l'économie allemande. Le ministre de l'économie, M. Otto Lambsdorff, table sur un taux de croissance de 2,5 % cette année, pour son pays.

En France, on a enregistré une légère détente sur le marché secondaire avec un taux de rendement de 12,86 % sur les emprunts d'Etat à plus de sept ans (contre 12,95 % la semaine précédente), selon le Crédit lyonnais, de 13,97 % (contre 14,02 %) pour les émissions du secteur public et de 14,27 % (contre 14,28 %) pour les emprunts privés (deuxième catégorie). A quelques centimes près, ces taux sont identiques à ceux de jeudi communiqués par la banque Paribas (les taux du 6 avril n'étant pas disponibles).

« La semaine a été bonne mais un léger refroidissement était constaté à la veille du week-end après le relèvement des taux américains », souligne un familier du marché, mettant en avant la remontée à Paris du loyer de l'argent au jour le jour (12,5 %) intervenue vendredi.

Sur le front des émissions, la pause actuelle est jugée salutaire par tous les professionnels qui louent la politique prudente menée par le Trésor après l'emballement des premiers mois de l'année. Sovac a lancé un emprunt en deux tranches identiques de 600 millions de francs chacune, l'une à taux révisable et l'autre *« à fenêtres »* qui a l'air de bénéficier *« d'un très très bon placement »*. Sont simplement prévues pour les prochains jours deux ou trois opérations de filiales bancaires pour des petits montants (300 à 700 millions de francs) avec, peut-être, une émission de titres participatifs de la Société marseillaise de crédit (100 millions de francs) mais il faudra sans doute attendre le BALO du 23 avril pour voir réapparaître les grandes signatures.

S. M.

Les devises et l'or

La hausse du dollar laisse incrédule

Le dollar s'est montré encore très instable ces derniers jours, moins toutefois qu'entre les 26 et 30 mars, terminant la semaine sur une hausse, quand le contraire s'était produit la semaine précédente. Partout, il a regagné le terrain perdu pour retrouver ses niveaux du 23 mars dernier. La semaine, il est vrai, a presque entièrement été placée sous le signe des taux d'intérêt *(voir ci-dessus)*.

Encore déprimé lundi matin par l'annonce du déficit record de la balance commerciale des Etats-Unis, le billet vert, dès le soir même, remontait à New-York. Pas encore à cause du loyer de l'argent. Mais, pris à contrepied après l'accord plus rapide que prévu conclu durant le week-end sur la consolidation de la dette argentine, les vendeurs à découvert, et parmi eux une banque britannique et plusieurs établissements américains, rachetaient du dollar précipitamment. Les deux jours suivants, en liaison avec les nouvelles tensions observées outre-Atlantique sur le marché monétaire, la devise américaine gardait le cap. Jeudi matin, cependant, elle fléchissait quelque peu sur les grandes places financières européennes.

La dérive fut brève. Quelques heures plus tard, outre-Atlantique, la hausse à peu près générale des taux de base bancaires (prime rate), portés de 11 1/2 % à 12 %, ravivait brutalement une spéculation rendue déjà vigilante par les bruits d'un relèvement imminent du taux d'escompte, qui s'est finalement produit. Et le dollar de reprendre sa marche en avant, qu'il allait poursuivre partout à la veille du week-end. D'un vendredi à l'autre, après avoir repassé et largement débordé les seuils des 8 F à Paris et de 2,60 DM à Francfort, le dollar a progressé d'environ 1,4 %.

A l'issue de ces cinq séances, le marché reste aussi perplexe sur l'orientation future du dollar qu'il l'était le 30 mars. M. Martin Feldstein, chef des conseillers économiques de la Maison Blanche, juge impossible à prévoir à court terme l'évolution du billet vert, sinon *« un renforcement temporaire »*. Cependant, dans tous les milieux financiers, le sentiment général était à la baisse du dollar, car tous ont les yeux fixés sur le danger constitué par les déficits budgétaires des Etats-Unis.

M. Wolfgang Roeller, membre du directoire de la Dresdner Bank, est lui aussi persuadé que, laissés sans solutions, les problèmes posés par les déficits budgétaires américains vont provoquer une baisse du dollar. Mais il ne croit pas à une catastrophe monétaire, estimant que le dollar pourrait se stabiliser aux alentours de 2,50 DM, ce qui correspond à un repli, somme toute raisonnable, de 4,9 % environ.

Faisant écho à ces propos, M. Beryl Sprinkel, sous-secrétaire au Trésor américain chargé des affaires monétaires, penche également pour une baisse du dollar, mais limitée dans les douze mois à venir. Il ne fournit pas de chiffre, mais, à l'instar de son patron, M. Donald Regan, il ne doute pas que la réduction du déficit budgétaire (150 milliards de dollars en trois ans) sera voté, ni que l'économie américaine sera assez forte pour supporter encore un léger renchérissement des taux appelés ensuite à baisser. Il devrait s'ensuivre une baisse modérée, donc un reflux du dollar.

M. Arthur Burns, ambassadeur des Etats-Unis à Bonn, s'adressant à des hommes d'affaires allemands, a concédé que la fermeté du dollar était un problème majeur pour tous les pays, mais que, au lieu de se plaindre, les gouvernements européens seraient mieux inspirés de créer des conditions favorables aux investissements américains sur le Vieux Continent. Pour sa part, le gouvernement de Rome a décidé de s'engager sur la voie d'une libération graduelle du contrôle des changes instauré en 1974.

A partir du 2 mai prochain, les touristes italiens pourront emporter avec eux, à l'occasion de chaque voyage, 1,8 million de lires (au lieu de 1,6 million), dont 1,6 million en devises étrangères. Un contrôle *a posteriori* sera effectué et, si le plafond de 5 millions de lires par an était dépassé, des justificatifs seraient alors demandés pour 75 % du montant des dépenses supérieures à cette somme.

Ces mesures tiennent compte d'une sentence rendue par la Cour européenne de justice qui, en janvier dernier, avait jugé contraires les restrictions en vigueur dans la péninsule en matière de transfert à l'étranger de devises, pour tourisme, études ou traitement, médicaux.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once a brusquement décroché le 3 avril pour tomber de 387,20 à 380,40 dollars. Après s'être maintenu à ce palier, il est passé en dessous vendredi (378,75 dollars).

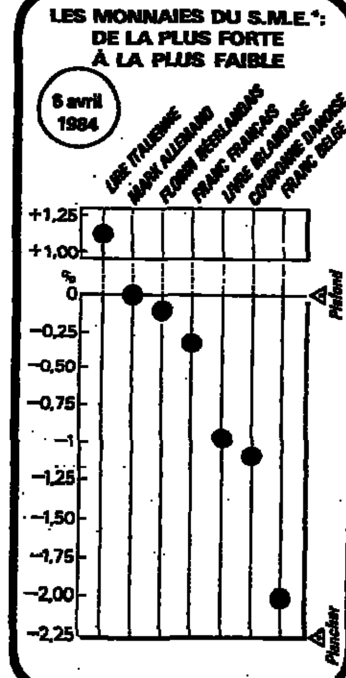
A. D.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 2 AU 7 AVRIL

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4270	–	12,3992	45,9558	38,1679	1,8656	33,8294	0,0616
	1,4415	–	12,5235	46,4792	38,5728	1,8832	34,2114	0,0620
Paris	11,5087	8,0650	–	370,63	307,82	15,0466	272,83	4,9722
	11,5104	7,9850	–	371,14	308,00	15,0377	273,18	4,9504
Zurich	3,1051	2,1760	26,9810	–	83,0534	4,0597	73,6129	1,3415
	3,1014	2,1515	26,9443	–	82,9894	4,0518	73,6059	1,3338
Francfort	3,7587	2,6200	32,4865	120,40	–	4,8886	88,6332	1,6115
	3,7371	2,5925	32,4671	120,50	–	4,8823	88,6931	1,6072
Bruxelles	76,4872	53,60	6,6460	24,6323	20,4500	–	18,1326	3,3045
	76,5437	53,10	6,6409	24,6085	20,4822	–	18,1663	3,2920
Amsterdam	4,2082	2,9560	36,6538	135,84	112,82	5,5149	–	1,8224
	4,2135	2,9230	36,0061	135,86	112,75	5,5047	–	1,8121
Milan	2314,50	1622,00	201,11	745,40	619,66	30,2612	548,71	–
	2325,14	1613,00	202,00	749,71	622,18	30,3766	551,83	–
Tokyo	321,36	225,20	27,9236	103,49	85,9542	4,2615	76,1040	0,1388
	323,15	224,20	28,0776	104,21	86,4000	4,2222	76,7020	0,1350

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 6 avril, 3,5812 F contre 3,5615 F le vendredi 30 mars.



* Système monétaire européen

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

M. MITTERRAND VA INTERVENIR EN FAVEUR D'ANDREI SAKHAROV ET D'AUTRES DISSIDENTS SOVIÉTIQUES.

M. François Mitterrand a indiqué qu'il interviendrait *« sous quinzaine »* auprès des autorités soviétiques en faveur de M. Andreï Sakharov, dissident soviétique et prix Nobel de la paix, exilé à Gorki depuis 1980. Le président de la République a donné cette précision à MM. François Léotard (1), député UDF du Var, secrétaire général du Parti républicain, et Michel Noir, député RPR du Rhône, qu'il a reçus à l'Elysée vendredi 6 avril.

Les deux parlementaires, retour de Moscou, lui ont remis un message de Mme Sakharov et un autre du professeur soviétique Nakim Meiman ainsi qu'une liste d'intellectuels désirant émigrer en Israël ou aux Etats-Unis et à qui l'autorisation est refusée par les autorités soviétiques.

Le message du professeur Nakim Meiman remis à M. Mitterrand déclare notamment :

« J'ai soixante-treize ans et je souffre d'une tachycardie qui progresse. Le 13 octobre 1983, ma femme Anna, âgée de cinquante et un ans a été opérée d'une tumeur au cerveau. D'après le professeur John Mac Donald de Washington, elle nécessite des soins par rayons. En URSS il n'existe pas d'appareils modernes permettant de faire ce traitement.

« La question de l'émigration est devenue pour nous une question vitale. Ma femme a reçu une invitation généreuse à venir se faire soigner en France par les professeurs Laugier et G. Riche, et en Suède par des membres du Parlement et par l'ancien ministre de la santé, M. K. Ohgland, mais nous n'avons pas réussi à obtenir l'autorisation même pour un simple voyage.

« J'ai annoncé mon intention d'émigrer en Israël depuis 1975, et on me refuse toujours régulièrement de sortir sous le prétexte absurde et risible que je détiens des secrets. Or j'ai des papiers officiels qui confirment que depuis 1955 je n'ai aucun lien avec des travaux secrets.

« Je me permets d'attirer votre attention sur la situation de la famille Sakharov. L'académicien Andreï Sakharov est si connu comme humaniste et scientifique qu'il est inutile que je parle de lui — je veux seulement souligner que si auparavant leur situation était très pénible, elle est devenue aujourd'hui tragique. Mme Bonner-Sakharov est menacée de perdre la vue et d'attaques cardiaques fatales. L'une des causes est la campagne d'ignobles calomnies qui dépasse toute limite dont elle est victime. »

(1) Et non Philippe Léotard, comme nous l'avons écrit par erreur dans *le Monde* du 7 avril.

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le gouvernement tient compte de certaines remarques de l'opposition au sujet de la réforme du droit des faillites

L'Assemblée nationale, vendredi 6 avril, a commencé la discussion des articles du projet de loi réformant le droit des faillites (*le Monde* du 7 avril). Comme il l'avait annoncé lors de la discussion générale, M. Robert Badinter, ministre de la justice, a voulu se montrer ouvert au débat en acceptant divers amendements de l'opposition susceptibles d'améliorer le texte.

L'Assemblée nationale a adopté sans modification notable l'article 1, qui définit la nouvelle procédure de règlement judiciaire destinée à *« permettre le redressement de l'entreprise, le maintien de l'emploi et l'apurement du passif »*. Le texte dispose que *« le règlement judiciaire est assuré par un plan de redressement arrêté par décision de justice, à l'issue d'une période d'observation. Le plan prévoit soit la continuation de l'entreprise, soit la cession ; lorsque aucune de ces solutions n'apparaît possible, il est procédé à la liquidation »*.

L'Assemblée a ensuite précisé que le règlement judiciaire est applicable *« à tout commerçant, à tout artisan et à toute personne morale de droit privé qui cesse ses paiements »*, alors que la précédente législation (l'ordonnance de 1967) ne s'appliquait pas aux artisans.

Il est également applicable à *« toute personne morale ayant bénéficié du règlement amiable »* institué par la loi du 1er mars 1984 relative à la prévention et au règlement des difficultés des entreprises (premier volet de la réforme d'ensemble du droit des faillites) et qui *« ne respecte pas les engagements financiers conclus avec un de ses créanciers »*.

Le gouvernement a accepté que soit porté de vingt à cinquante salariés le seuil (combiné à un niveau de chiffre d'affaires) permettant de bénéficier d'une procédure simplifiée. Par 328 voix (PS-PC) contre 150 (RPR-UDF), l'Assemblée a refusé de porter le seuil à cent salariés comme le demandait l'opposition.

● PROCÉDURE D'OBSERVATION : le projet initial du gouvernement faisait passer de quinze jours à un mois le délai dans lequel *« le débiteur doit (...) demander l'ouverture de la procédure de règlement judiciaire »*. M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine) obtient qu'il reste à quinze jours, car, dit-il, *« rapidité et efficacité étaient les maîtres mots de cette réforme »*.

Le projet prévoyant que *« le comité d'entreprise ou, à défaut, les délégués du personnel, communique confidentiellement au président du tribunal ou au procureur de la République tout fait révélant la cessation des paiements de l'entreprise »*, le gouvernement tombe d'accord avec l'opposition pour remplacer *« communiquent confidentiellement »* par *« peuvent communiquer officiellement »*. Au contraire, la commission souhaite supprimer le *« confidentiellement »*, qui, selon M. Gérard Gouzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur du projet, va de soi. Le gouvernement est finalement battu par sa majorité.

M. Serge Charles (RPR, Nord) s'oppose, sans succès, à ce que *« le tribunal statue obligatoirement sur l'ouverture de la procédure, après avoir entendu (...) le comité d'entreprise ou, à défaut, les représentants du personnel »*.

Sur proposition de la commission des lois, le projet gouvernemental précise qu'*« un décret en Conseil d'Etat détermine dans chaque département le tribunal ou les tribunaux appelés à connaître du règlement judiciaire »*. A ce propos, c'est par erreur qu'il a été indiqué dans *le Monde* du 6 avril que M. Badinter a l'intention de procéder à un regroupement des tribunaux de commerce aboutissant à un ou deux tribunaux par département. Comme le garde des sceaux l'a précisé à l'Assemblée lors de la discussion générale, l'objectif du gouvernement est que *« la connaissance du contentieux des entreprises en difficulté* [soit] *regroupée devant un nombre limité de tribunaux »*, dans un souci *« d'efficacité »*, mais sans limiter le nombre de tribunaux de commerce par département.

A propos de la création d'une période d'observation, le texte du projet, modifié par la commission des lois, fixe que *« le jugement de règlement judiciaire ouvre une période d'observation en vue de l'établissement d'un bilan économique et social et de propositions tendant à la continuation ou à la cession de l'entreprise. Dès lors qu'aucune de ces solutions n'apparaît possible, le tribunal prononce la liquidation »*. L'opposition tente vainement d'obtenir que le tribunal soit autorisé à procéder à une liquidation immédiate, mais M. Badinter se dit prêt à réfléchir aux problèmes.

La période d'observation est *« limitée à trois mois, renouvelable une fois »* et susceptible, en outre, d'être exceptionnellement prolongée pour une durée n'excédant pas six mois.

● LES ORGANES DE LA PROCÉDURE : ce sont le juge commissaire, l'administrateur, un mandataire de justice représentant les créanciers et un représentant des salariés qui, en l'absence de comité d'entreprise ou de délégué du personnel, est élu par l'ensemble des salariés. Le PC demande sans succès que ceux-ci aient plusieurs représentants ; en revanche PS, UDF, RPR, obtiennent qu'il n'y ait qu'un seul administrateur en titre, mais que d'autres pourront lui être *« adjoints »*.

● LE BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL ET LE PLAN DE REDRESSEMENT : le bilan est établi par l'administrateur, et c'est sur sa base qu'il proposera au tribunal, soit un plan de redressement, soit la liquidation. L'opposition demande, sans succès, que ce bilan insiste sur les aspects financiers du dossier, alors que M. Gouzes explique que l'apport du projet de loi est justement de prendre en compte la totalité de la situation de l'entreprise.

● LA GESTION DE L'ENTREPRISE. — Contrairement à la situation actuelle, le projet part du principe que le *« débiteur »* — en clair le chef d'entreprise — conserve le plus possible de pouvoir dans la gestion courante.

Le gouvernement fait préciser qu'il ne peut être payé aucune créance née avant l'ouverture du règlement judiciaire. Contrairement à ce qui se passe actuellement, la poursuite de l'activité de l'entreprise est de droit, le tribunal pouvant cependant en ordonner la cessation à tout moment, après avoir entendu le débiteur et les représentants des salariés.

Les contrats en cours, à la cessation de paiement, doivent continuer si l'administrateur l'exige, mais à la demande de l'opposition, et pour protéger les entreprises cocontractantes, ils ne pourront pas être suspendus pendant la période d'observation, pour reprendre après.

Une des innovations principales du projet consiste à prévoir que les banquiers qui accorderont des crédits après le règlement judiciaire seront remboursés avant tous les autres créanciers, y compris l'Etat et les organismes sociaux. A la demande de la commission, il est admis que les fournisseurs accordant un crédit bénéficieront du même privilège. M. Charles critique vivement cette disposition qui *« bouleverse le droit »* et qui, dit-il, va décourager les banques de prêter de l'argent aux entreprises naissantes, car leurs chances d'être remboursées en cas de difficulté seront réduites. M. Badinter lui répond que c'est la seule façon d'inciter des prêteurs à consentir des crédits à une entreprise en cessation de paiement qui a donc besoin d'argent pour continuer son activité.

J.-L. A. et Th. B.

● *M. François Gicquel, PDG de la RFP.* — M. François Gicquel, conseiller référendaire à la Cour des comptes, a été élu jeudi 5 avril président-directeur général de la Régie française de publicité (RFP) par le conseil d'administration de cette société, en remplacement de M. Philippe Le Ménestrel arrivé au terme de son second mandat (*le Monde* des 21 et 29 mars).

POUR CONSTRUIRE UNE NOUVELLE BOITE DE VITESSES AUTOMATIQUE

Le groupe Ford investit 1 milliard de francs dans son usine de Bordeaux

De notre correspondant

Bordeaux. — Ford-France a annoncé, vendredi 6 avril, un investissement de 1 milliard de francs pour la mise en place, à Bordeaux-Blanquefort, d'une nouvelle chaîne de fabrication de boîtes de vitesses automatiques du type TVC (transmission à variation continue). Ce modèle est étudié depuis 1969 avec le constructeur néerlandais Van Doorne, qui avait mis au point la boîte « Variomatic » équipant les automobiles DAF. La nouvelle boîte reprendrait le même principe mais serait équipée d'une courroie métallique plus résistante que la courroie en caoutchouc des « Variomatic ». Elle serait aussi performante et économique que les boîtes mécaniques.

En attendant la mise en place de cette nouvelle unité de production, prévue pour mai 1986, la fabrication des boîtes sera assurée à Tillburg, aux Pays-Bas, par l'usine Van Doorne-Transmissie qui, à la mise en route de l'unité de Bordeaux, se contentera de produire les courroies métalliques.

Ces nouvelles boîtes, destinées à équiper des voitures de petite cylindrée, seront mises en service sur des Ford Fiesta, mais aussi sur des Fiat Uno. Il est prévu que le constructeur italien s'approvisionne ensuite à l'usine de Bordeaux.

Outre son importance (1 milliard de francs), cet investissement aura pour particularité de déboucher, d'une part sur un produit totalement nouveau, d'autre part sur un produit vendu à des concurrents européens, pratique inhabituelle en Europe pour un constructeur européen. Cet investissement ne correspondra à aucune création d'emplois nouveaux. Il permettra, en revanche, à Ford d'honorer ses engagements en remettant en service six cents postes de travail et en retrouvant le niveau d'emploi (trois mille six cents salariés) qui était le sien avant le deuxième choc pétrolier.

Enfin, il faut remarquer que l'annonce de cette mise en place a été un peu précipitée, contrairement aux habitudes de Ford-France. Comme si le coup de chapeau appuyé de M. François Mitterrand, dans sa conférence de presse du 4 avril, aux bonnes performances de l'usine Ford de Bordeaux méritait une réponse immédiate.

PIERRE CHERRUAU.

Grèves et manifestations en France

M. Michel Betous, directeur des établissements dunkerquois des Chantiers du Nord et de la Méditerranée, a été « retenu » dans son bureau, vendredi 6 avril, de 10 heures à 15 h 30, par quelques dizaines de salariés de l'entreprise. Cette action, qui est le fait d'isolés et non d'organisations syndicales, nous signale notre correspondant, trouve en partie son origine dans la colère provoquée par l'envoi des premières lettres annonçant un chômage technique dans les prochains jours.

Dominée par le drame lorrain, l'actualité sociale a en fait été marquée ces derniers jours dans les autres régions, par de nombreux autres conflits. Ainsi, dans les Bouches-du-Rhône, de multiples incidents ont été provoqués par des ouvriers de l'entreprise Ugine-Aciers. A Decazeville (Aveyron), plusieurs centaines de salariés des trois usines métallurgiques ont manifesté, notamment le 5 avril, en barrant les routes : ceux de l'usine Vallourel sont en grève « illimitée » depuis le 3 avril. A Nantes (Loire-Atlantique), une centaine de salariés des chantiers navals Dubigeon se sont heurtés à la police, vendredi 6 avril, à l'occasion de la visite du président du CNPF, M. Yvon Gattaz.

A Gonesse (Val-d'Oise), une centaine de salariés ont occupé les entrepôts de meubles de la société Lévitan, menacés de fermeture. Au Havre (Seine-Maritime), les matelots CGT et CFDT de la marine marchande ont fait la grève durant trois jours pour le déplafonnement des indemnités de retraite et pour l'abaissement de la retraite à cinquante ans.

A Issoudun (Indre), une manifestation a eu lieu au cours d'une journée « ville morte », en solidarité avec les soixante et un licenciés de la SICMA (matériel aéronautique, trois cents salariés).

EN GRANDE-BRETAGNE

Mort de Sir Arthur « Bomber » Harris

responsable du bombardement de Dresde en 1945

Sir Arthur Harris, commandant de la flotte de bombardement de la RAF pendant la dernière guerre, est mort jeudi 5 avril près de Londres à l'âge de quatre-vingt-onze ans. Sir Arthur était partisan des raids massifs de nuit sur les villes allemandes pour démoraliser la population et fut notamment responsable de celui qui détruisit Dresde en février 1945, faisant près de cent mille morts. — *(Reuter, AP.)*

Le surnom de « Bomber » qui avait été donné à Sir Arthur Harris résume la carrière d'un des chefs militaires les plus controversés de la seconde guerre mondiale.

Né en 1892, il avait passé une partie de sa jeunesse en Rhodésie et était entré pendant la première guerre dans l'aviation britannique. Il sert ensuite aux Indes, puis au Proche-Orient, et se fait déjà à cette époque une réputation de spécialiste des appareils de bombardement.

C'est en février 1942 qu'il prend la tête du Bomber Command, c'est-à-dire du commandement général de la flotte aérienne de bombardement britannique. L'Angleterre traverse alors ses heures les plus noires de la guerre. Battue par l'Allemagne hitlérienne sur pratiquement tous les théâtres d'opérations, terrestres ou maritimes, elle doit constater que ses bombardiers, peu précis dans l'accomplissement de leurs missions et décimés par la défense allemande, ne jouent qu'un rôle mineur dans le déroulement de la guerre. C'est alors qu'Arthur Harris invente une stratégie de bombardements massifs, un tapis de bombes devant s'abattre sur des cités entières. *« Nous allons châtier le IIIe Reich... »*, annonce-t-il. Dès mai 1942, un millier de bombardiers opèrent sur Cologne. D'autres « batailles » du même type seront ensuite livrées sur la Ruhr, sur Hambourg, sur Berlin et, finalement, sur Dresde.

En dépit des succès remportés, Arthur Harris est l'objet de multiples critiques. Non seulement en raison des morts civils innombrables qu'entraînent les bombardements massifs, mais aussi parce que le Bomber Command paraît répugner à consacrer une partie de ses forces à des missions pourtant au moins aussi importantes, comme la destruction des voies de communication alliées en France après le débarquement de juin 1944. On saura cependant plus tard, notamment grâce au témoignage d'Albert Speer, le rôle déterminant — à la fois sur le plan psychologique et économique — que les tapis de bombes de Sir Arthur Harris avaient joué dans l'affaiblissement de l'Allemagne.

● *Hausse des cotes de MM. Mitterrand et Mauroy.* — Selon le « baromètre » établi par la SOFRES à partir d'un sondage réalisé auprès de 1 000 personnes entre les 23 et 28 mars (avant que ne soit connu le plan sidérurgique), et publié par *le Figaro-Magazine* du 7 avril, 44 % (au lieu de 43 %, il y a un mois), font confiance à M. Mitterrand comme président de la République contre 52 % (— 1 point) qui ne lui font pas confiance. 31 % (au lieu de 29 %), font confiance à M. Mauroy comme premier ministre contre 62 % (— 1 point) qui ne lui font pas confiance. A l'exception de M. Chevènement, dont la cote est stable et de MM. Fabius et Bérégovoy, qui perdent respectivement 1 et 2 points, les personnalités de la majorité citées voient leur cote de popularité progresser : MM. Rocard (+ 1), Delors (+ 4), Jospin (+ 9), Mauroy (+ 3), Fiterman (+ 1) et Marchais (+ 1). Au sein de l'opposition, seul MM. Barre (+ 3) et Giscard d'Estaing (+ 1) améliorent leur score; Mme Veil reste stable; MM. Chirac (— 1), Chaban-Delmas (— 5), Peyrefitte (— 3), Lecanuet (— 3) et Le Pen (— 1) régressent.

DÉSACCORD ENTRE PARIS ET WASHINGTON

La proposition française de déminer les ports du Nicaragua préoccupe le gouvernement de M. Reagan

Une polémique va-t-elle opposer la France aux Etats-Unis, un peu plus d'une semaine après le voyage de M. Mitterrand outre-Atlantique ? Le gouvernement de M. Reagan s'est dit *« préoccupé »*, vendredi 6 avril, devant une proposition faite par la France d'aider le Nicaragua à déminer ses ports. Le gouvernement français en a été averti, a précisé le porte-parole du département d'Etat, M. John Hughes, qui a ajouté : si cette aide se concrétisait, elle pourrait aider le Nicaragua à *« exporter sa révolution. »*

C'est M. Claude Cheysson, ministre des relations extérieures, qui a formulé la proposition française dans une lettre adressée récemment à M. Betancur, président de la Colombie, pays qui, au sein du groupe dit de Contadora, s'efforce, avec le Venezuela, le Mexique et Panama, de trouver une solution négociée aux conflits d'Amérique centrale. M. Cheysson indiquait dans sa lettre — selon ce qui en a été rapporté à Washington, — que sa proposition avait un caractère *« humanitaire »* et que, si elle était acceptée, la France s'efforcerait d'opérer avec d'autres pays européens.

Les deux ports principaux du Nicaragua, Puerto-Corinto et Puerto-Sandino, sur la côte pacifique, ont été minés. Plusieurs navires étrangers et bateaux nicaraguayens ont été endommagés ces dernières semaines par l'explosion des engins qui y ont été posés. Le représentant de la France à l'ONU a qualifié de *« blocus déguisé »* un tel sabotage, à propos duquel le *Wall Street Journal*, le quotidien des milieux d'affaires de New-York, met en cause, dans un article publié vendredi, le gouvernement de M. Reagan.

Ce sont des unités opérant à partir d'un navire contrôlé par la CIA qui posent les mines, affirme le journal. Ces unités sont composées de Salvadoriens et d'autres Latino-Américains, qui utilisent des petites embarcations et installent des mines de type acoustique : le son émis par le moteur des bateaux les fait exploser. Le quotidien cite des sources non identifiées proches de la CIA.

Le journal du Front sandiniste, *Barricada*, a publié la lettre de M. Cheysson. M. Rafael Cordova, membre de la junte de gouvernement de Managua, a déclaré vendredi que la proposition française avait été *« acceptée »* et *« appréciée »*. Selon *Barricada*, l'ambassadeur du Nicaragua aux Nations unies, M. Javier Chamorro, a affirmé que la proposition française était *« une démonstration claire et accablante dirigée contre les Etats-Unis »*.

Il est probable, si la France donne suite à son projet, qu'elle heurtera de front la politique menée par M. Reagan à l'égard du Nicaragua sandiniste. Apparaîtront alors au grand jour les divergences de vues entre M. Reagan et M. Mitterrand sur la conduite à tenir en Amérique centrale, divergences qui avaient été peu évoquées par les deux chefs d'Etat lors du voyage de M. Mitterrand aux Etats-Unis.

L'ARMÉE CHINOISE A PÉNÉTRÉ AU VIETNAM affirme Hanoï

Un *« certain nombre »* de régiments d'infanterie de l'armée chinoise ont franchi, vendredi 6 avril, la frontière sino-vietnamienne dans la province de Langson (150 kilomètres au nord de Hanoï) et les bombardements chinois se sont étendus aux six provinces vietnamiennes bordant les 1 200 kilomètres de frontière entre les deux pays, a annoncé, ce samedi 7 avril, le ministre vietnamien des affaires étrangères. Selon Hanoï, les troupes chinoises ont été repoussées.

Pour sa part, Pékin a confirmé que la Chine avait continué à bombarder les régions frontalières du Vietnam jeudi et vendredi, détruisant de nombreuses installations militaires et faisant plusieurs morts et blessés du côté vietnamien, mais n'a pas mentionné d'incursion de troupes. — *(AFP.)*

A B C D E F G

Le numéro du « Monde » daté 7 avril 1984 a été tiré à 442 187 exemplaires

